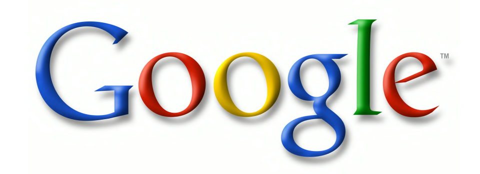
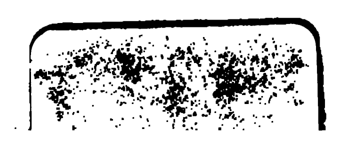






# ESSAI SUR LA CHRONOLOGIE

DES

# ARCHONTES ATHÉNIENS

## DU MÊME AUTEUR.

---

**Inscriptions céramiques de Grèce,** un fort volume in-8°, XIV planches, bois nombreux dans le texte d'après les monuments originaux. Paris, 1870, Imprimerie impériale, et chez E. Thorin, rue de Médicis, 7.

**Journal de la campagne que le Grand Vizir Ali-Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée,** publié pour la première fois d'après le manuscrit original de Brue, interprète du roi près la Porte ottomane. Paris, 1870, E. Thorin, éditeur.

**De plumbeis apud Græcos tesseris.** Paris 1870, E. Thorin, éditeur.

**Essai sur l'Éphébie attique,** 2 vol. in-8°. Typographie Ambroise-Firmin Didot. *Ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.* (Sous presse.)

### POUR PARAITRE PROCHAINEMENT.

**Études d'archéologie figurée :** Les Banquets funèbres. *Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

**Recherches archéologiques en Thrace.** Récit d'un voyage accompli en 1868 dans les provinces de Thrace, d'Europe, d'Hémimont et de Rhodope.

# ESSAI SUR LA CHRONOLOGIE

DES

# ARCHONTES ATHÉNIENS

POSTÉRIEURS

# A LA CXXII^e OLYMPIADE

ET SUR

## LA SUCCESSION DES MAGISTRATS ÉPHÉBIQUES

PAR

ALBERT DUMONT




PARIS
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT
rue Jacob, 56

1870

A

MES CHERS MAITRES

MM. A. GEFFROY ET J. ZELLER

# ESSAI SUR LA CHRONOLOGIE

DES

# ARCHONTES ATHÉNIENS

POSTÉRIEURS

## A LA CXXII$^{e}$ OLYMPIADE

ET SUR

**la succession des magistrats éphébiques.**

---

La chronologie des archontes athéniens compris entre la LXXI$^{e}$ olympiade et l'olympiade CXXII est depuis longtemps fixée. Dans l'état actuel de la science, les fastes éponymiques présentent deux grandes lacunes :

1° De l'olymp. VII à l'olymp. LXXI;

2° De l'olymp. CXXII jusqu'à la fin de l'empire romain.

Il est peu probable qu'on parvienne jamais à compléter les listes pour la première de ces périodes; je crois que la seconde doit aujourd'hui faire l'objet

de nouvelles études; qu'il est possible non-seulement d'y fixer la date d'un grand nombre d'éponymes, mais, ce qui est plus important, d'y établir des séries où les archontes se suivent sans interruption, et ainsi de constituer un certain nombre de cadres bien définis, que les nouvelles découvertes permettront chaque jour de remplir. C'est ce travail qu'on trouvera exposé dans les pages qui suivent.

Il n'est pas besoin de remarquer que la découverte de monuments nouveaux explique seule pourquoi je reprends, avec quelque espérance d'arriver à des résultats précis, des recherches déjà tentées par des érudits d'un rare mérite. Les savants qui ont étudié l'histoire d'Athènes se sont sans cesse préoccupés de la chronologie des archontes. Les inscriptions, en effet, qui nous fournissent un si grand nombre de renseignements précieux, sont datées par les éponymats; ces chartes de l'antiquité perdent une partie de leur valeur si on ne sait à quelle époque les rapporter.

Les principaux documents qui me paraissent permettre d'établir en partie la chronologie des archontes postérieurs à la CXXII[e] olympiade, sont les marbres éphébiques mis au jour depuis environ dix ans. Les recueils épigraphiques contenaient depuis longtemps des inscriptions relatives à ce collége; mais ces textes, peu nombreux et très-incomplets, n'ont acquis toute leur valeur que par les récentes découvertes.

Les inscriptions éphébiques :

1° font connaître un grand nombre d'éponymes, à peu près la moitié de ceux que nous possédons pour cette longue période;

2° permettent de les classer;

3° éclairent par cela même l'ensemble de la chronologie athénienne.

Le plan suivi dans ce travail était indiqué par les nouvelles découvertes. Je classe d'abord les archontes qui figurent sur les stèles éphébiques; je cherche ensuite si cet essai chronologique peut fournir des données précises sur la succession des éponymes qui ne sont pas nommés par les marbres du collége.

### Chronologie des archontes *éphébiques*.

J'appelle *archontes éphébiques* ceux qui sont inscrits sur les stèles du collége. Cette expression pourrait désigner les *archontes éphèbes*, mais elle a l'avantage d'être brève, et, du reste, il suffit d'avertir le lecteur du sens dans lequel je la prends.

Les stèles éphébiques appartiennent à des époques très-différentes. Les plus anciennes doivent être rapportées aux environs de l'olymp. CXXII; les plus récentes sont contemporaines de l'empereur Gordien. Si on examine ces marbres avec attention, on y remarque de notables variétés de rédaction; il est donc

facile de les diviser en séries, selon les analogies que présentent les formules des décrets ou des catalogues. C'est là un premier élément de chronologie. Mais dans chaque série le classement relatif est presque toujours possible.

*Classement relatif.* L'usage de l'éphébie a été, à toutes les époques, d'inscrire sur les marbres le nom de ses principaux fonctionnaires et celui des éphèbes. Ces fonctionnaires sont nombreux; on en compte quelquefois jusqu'à dix et douze. De plus, dès le début de l'histoire du collége, quelques-uns d'entre eux restent plusieurs années dans la même charge. Il est évident que nous devons rapprocher les marbres qui portent les mêmes noms, et que, si nous comparons à une époque donnée les titulaires des différentes charges, nous arrivons le plus souvent à un classement chronologique des marbres assez précis. Mais d'autres éléments viennent à notre secours. 1° Au premier siècle après notre ère, le paidotribe indique sous chaque archontat combien d'années il a déjà passées dans sa charge; d'autres fonctionnaires font de même.

2° Il n'y eut jamais, il est vrai, un *cursus honorum* éphébique régulier; cependant le soin de garder un ordre presque constant à chaque époque dans l'inscription des fonctionnaires sur les stèles, prouve que les charges étaient subordonnées selon l'importance et la dignité. Quand nous voyons un citoyen passer d'une charge inférieure à une charge plus élevée,

par exemple du paidotribat au cosmétat, il y a là un fait dont nos calculs doivent tenir compte (1).

3° Les paidotribes à vie s'adjoignent, sur la fin de leur carrière, des suppléants qui par la suite deviennent titulaires; autre source de renseignements.

Je ne m'arrête pas pour le moment à un grand nombre d'éléments chronologiques accessoires fournis par les catalogues; je les signalerai dans le cours de mon travail. J'indique seulement la méthode générale qui permet presque toujours d'établir la succession relative des magistrats, et par conséquent celle des archontes.

*Classement absolu.* Les archontes une fois classés dans l'ordre relatif pour une série particulière, il suffit de trouver dans cette série un point fixe pour établir la chronologie absolue des éponymes. Ces points fixes sont fournis ou par des allusions à des événements dont la date est connue, ou par la chronologie de la série précédente.

Tels sont les éléments dont il était facile de prévoir l'importance dès le début du travail; mais mes recherches mêmes m'en ont fait découvrir d'autres qui n'ont pas moins de prix, et dont je dois parler dès maintenant, bien que leur valeur ne puisse être démontrée que par la suite même de ce mémoire.

L'archonte éponyme qui avait été tiré au sort pendant toute la période démocratique est évidem-

(1) On remarquera que sur nos tableaux nous avons toujours suivi dans l'énumération des fonctionnaires l'ordre même dans lequel les stèles les nomment.

ment élu dès le milieu du deuxième siècle avant notre ère. Comment sans cela expliquer que le même personnage soit trois fois de suite éponyme (cf. catalogue Μήδειος, par exemple); que les éponymes exercent les sacerdoces et les fonctions les plus importantes (cf. Ἀργεῖος) ; qu'un grand nombre d'entre eux appartiennent certainement aux premières familles de la cité (cf. surtout tout le chapitre I)? Les archontes ne sont donc pas des citoyens pris au hasard, mais des personnages notables. Or il se trouve que dans l'éphébie les fonctions importantes, agonothétat, gymnasiarchie, cosmétat, anticosmétat, etc., sont toujours remplies par les membres des grandes familles. *Ainsi, d'une part, par l'étude des stèles nous connaissons assez bien l'histoire des grandes familles; et de l'autre, c'est à ces familles qu'appartiennent le plus souvent les éponymes.* Ce principe, dont la certitude peut être regardée comme incontestable, est une des bases de ce travail.

On a toujours attaché dans les travaux de chronologie beaucoup de prix à la date de certaines institutions athéniennes, souvent citées sur les marbres. Ces dates fournissent en effet des éléments de calculs importants, et surtout permettent de vérifier le classement auquel on s'arrête (création du sénat des cinq cents, par exemple ; date des jeux germaniques et philadelphes, etc.). Nous devons tenir compte de ces éléments chronologiques, mais nous ne pouvons toujours garder à leur sujet la doctrine reçue.

Je rappellerai ici celles de ces institutions athéniennes que je cite le plus souvent :

1° Première *ennéétéris* délienne. 3ᵉ année de la CLXIIIᵉ olymp. J'en fixe la date. Cf. p. 42.

2° *Institution à Athènes du culte de Rome*. Opinion de Meier, *Com*. I, p. 35; véritable date, cf. p. 45; dès la CLXIIIᵉ olympiade.

3° Suppression des tribus Démétriade et Antigonide : Dittemberger, *Hermès*, t. II, p. 288; CXXVIIIᵉ olymp. 3 (307-266).

4° Dates du culte de Drusus, consul. Il n'y a aucun doute sur l'époque où ce culte fut institué. Bœckh croit qu'il cessa après la mort de Drusus, 23 apr. J.-C. (1). Il n'en est rien; ce culte se retrouve jusque sous les empereurs Antonins. T. Φλάϐιος Ἀλκιϐιάδης, archonte l'an 139, est prêtre de Drusus, consul (2). Cf. p. 87.

5° Jeux philadelphes et germaniques. Bœckh admet que les jeux philadelphes furent institués par Septime Sévère en l'honneur de Caracalla et de Géta (*C. I. G.* 245). M. Neubauer a démontré qu'on les trouve à Athènes dès le temps de Commode. Ils paraissent avoir été institués en l'honneur de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus (Neub., p. 62).

Bœckh (*C. I. G.* 246) rapporte les jeux germani-

(1) Bœckh, C. I. G. 264. Meier, Comment. II, p. 88.

(2) C'est du reste ce que remarque M. Neubauer, p. 29. Meier se trompe quand il admet que le sacerdoce de Drusus était le privilége de l'éponyme.

ques à Caracalla. Nous les trouvons sous l'archontat d'Ἀντίπατρος. Cf. p. 68, 69, 45 apr. J.-C.

6° Création du sénat des cinq cents. On retrouve le sénat des six cents sous l'archontat d'Ἀλκιβιάδης (139 apr. J.-C.; cf. p. 84). Il ne fut donc pas supprimé lors de la création de la tribu Adrianide.

7° Ère athénienne à partir du premier voyage d'Adrien à Athènes, 111, cf. p. 81, et Tabl. VI, 3.

Ère athénienne à partir du premier voyage solennel d'Adrien, comme empereur, à Athènes, 130; cf. p. 77, et les remarques de M. L. Renier citées à cette page.

8° Nouvelle ère des Panathénées, à partir de l'année 111; cf. p. 109.

### Archontes qui ne figurent pas sur les stèles du collége.

Pour chaque période, la chronologie des archontes éphébiques fixe la date d'un certain nombre d'archontes : 1° elle limite le nombre des dates hypothétiques auxquelles nous devons rapporter un magistrat qui ne figure pas sur nos stèles, et dont l'époque est connue à quelques olympiades près. Quand ces archontes non classés présentent une longue série, les calculs sont encore simplifiés, car les dates auxquelles nous pouvons les attribuer dans les fastes sont moins nombreuses. Cf. chap. I, sect. V.

2° Telle série d'archontes se rattache exactement aux archontes éphébiques, chap. I, sect. IV.

3° Nos recherches sur les archontes éphébiques, en

établissant la généalogie des familles importantes, permettent par là même de classer un grand nombre d'éponymes, qu'ils aient été éphèbes ou qu'ils aient exercé des charges dans le collége.

Cependant, pour un certain nombre d'éponymes depuis longtemps connus je n'ai pu arriver à aucun résultat précis; dans ce cas, je renvoie aux travaux de mes prédécesseurs.

---

Les numismatistes ont admis parfois comme hypothèse que le premier magistrat inscrit sur les tétradrachmes est un archonte éponyme (1). Je n'ai pas tenu compte de cette opinion dans mes calculs. A deux ou trois exceptions près, nous ne connaissons la date précise d'aucune série monétaire. Après avoir établi avec la plus grande exactitude possible la succession des éponymes postérieurs à la CXXII[e] olympiade et celle de leurs contemporains les plus distingués, en particulier des magistrats financiers, il sera possible de reprendre cet important problème et peut-être d'arriver à une solution définitive. Le second magistrat des tétradrachmes est certainement monétaire. La question ne demande donc pas qu'on retrouve seulement sur les listes d'archontes les premiers magistrats; il faut démontrer :

1° Que plusieurs magistrats certainement finan-

(1) Cf. Dumont, *Revue critique*, 9 juillet 1870.

ciers, et qui peuvent par conséquent avoir exercé des fonctions monétaires, sont contemporains d'archontes éponymes connus;

2° Que l'éponyme et le magistrat monétaire figurent l'un à côté de l'autre sur les mêmes tétradrachmes.

J'ai cru aussi devoir m'interdire les données chronologiques qu'on a coutume de demander aux années intercalaires. Les recherches sur la chronologie des archontes seraient, il est vrai, très-simplifiées, si nous savions exactement :

1° La combinaison qui fut adoptée lors de la succession du cycle de Callippe à celui de Méton;

2° L'ordre dans lequel se succédaient les années intercalaires;

3° L'époque où on revint au cycle de Méton.

Il paraît certain que le cycle de Méton fut institué la première année de la LXXXVII^e olympiade, et probable que celui de Callippe le remplaça la troisième année de la CXII^e olympiade. Mais on n'a pas encore pu déterminer si la première année du nouveau cycle fut intercalaire, et c'est là le point capital. Tant que cette question n'est pas résolue, il importe assez peu de savoir que les années intercalaires se succédaient dans le cycle de soixante-seize ans comme dans celui d'une seule *ennéadékaétéris*, question du reste sur laquelle, à mon avis, les opinions peuvent être partagées.

L'exactitude très-facile à laquelle on arrive en

adoptant le calendrier de Bœckh ou celui d'Ideler, est donc toute spécieuse.

Les années intercalaires ne doivent pas entrer dans nos calculs; mais notre travail permettra peut-être d'étudier à nouveau la question des deux cycles.

Je ne pense pas non plus qu'en règle générale on puisse fixer la date d'un seul des monuments que nous devons étudier, d'après le style des lettres. A quelques années d'intervalle, on rencontre les styles les plus différents (cf. en particulier l'inscription de Kallikratidès et celle de Thrasyllos, catalogue des archontes, à ces deux noms). Si cette sorte de *critérium* a une valeur pour les textes archaïques, et jusqu'à l'archontat d'Euclide, pour la période dont nous avons à nous occuper, il ne saurait rendre que peu de services. C'est ce qu'a très-bien remarqué déjà M. Neubauer, *Commentationes epigraphicæ*, p. 40 (1).

BIBLIOGRAPHIE. — Outre les ouvrages de Scaliger, de Corsini, de Clinton, et les remarques de Bœckh dans le *Corpus :*

Dittemberger. *Attische Archonten zwischen Olymp. CXXII und CXXX*. Hermès, 1867, p. 285 à 306.

Meier. *Commentatio epigraphica*. Halis, 1852. *Commentatio secunda*. Halis, 1854. Ces deux mé-

(1) Cf. Annuaire de la Société pour l'encouragement des études grecques, 1870 : *Notice sur un poids grec inédit : attribution de la formule* ἀγορανομοῦντος *aux villes de la Syrie et de la Propontide*. — Revue archéologique, 1870 : *Deux tessères grecques inédites*.

moires sont le seul ouvrage où soit étudiée dans son ensemble la chronologie des éponymes postérieurs à la CXXII[e] olympiade.

Westermann. *Article archonte*. Pauly's *Real-Encyclopedie*, 1866. M. Westermann s'abstient de toute discussion; il se borne à faire connaître les dates proposées par ses prédécesseurs.

Hermann. *Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer*. Heidelberg, 1855, p. 569. Même remarque que pour le catalogue de Westermann.

Rossopoulos. Κατάλογος τῶν ἐν Ἀθήναις γενομένων ἀρχόντων. Ἐγχειρίδιον τῆς Ἑλληνικῆς Ἀρχαιολογίας. Ἀθήν., 1861. Il est regrettable que M. Rossopoulos fasse figurer sur son catalogue des archontes connus par des inscriptions qui n'ont jamais été publiées.

Komanoudis. *Philistor*, t. I-IV. Remarques à propos des stèles éphébiques. Ces commentaires très-courts abondent en observations presque toujours très-exactes.

Eustratiadis. *Dissertation sur la stèle éphébique de Nicias*. Athènes, 1857. Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι, 1852-57, 1860; commentaires faits avec soin, et que nous citerons plusieurs fois.

Grasberger. *Verhandlungen der philologischen Gesellschaft in Würtzburg*, 1862. Dissertation sur les trois premières stèles éphébiques publiées dans le *Philistor*.

Curtius. *Nachrichten von der Georg-Augusts Universität und der Königl. Gesellschaft der Wissenschaf-*

*ten zu Göttingen*, 1860, p. 323. Remarques sur quelques stèles antérieures à l'établissement de l'empire.

Neubauer. *Commentatio epigraphica*. Berolini, 1869. Travail très-important, où l'auteur essaye de classer les archontes de l'époque romaine.

Hertzberg. *Geschichte der Griechenland unter Herrschaft der Römer*. Hall, 1866-68. M. Hertzberg résume sur la chronologie des archontes les travaux antérieurs; mais il fait des remarques intéressantes sur ceux de ces éponymes qui figurent à d'autres titres sur les inscriptions ou dans les historiens.

Scheibel. *Scaligeri* Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή. Berlin, 1852. Reproduction avec notes de l'ouvrage de Scaliger. La partie la plus remarquable de ce travail est celle où l'auteur étudie les traités de chronologie consacrés dans l'antiquité aux vainqueurs olympiques et aux archontes athéniens, et résume le débat relatif aux deux cycles.

A. Kirchhoff. *Ist in Athen iemals Priestern der Soteren datirt worden? Hermès*, t. II, p. 161. Dissertation définitive sur une question de détail.

On verra facilement que ce travail doit en avoir plusieurs autres pour corollaires. J'ai déjà signalé deux questions importantes qu'on peut reprendre après cet essai chronologique : celle de savoir si le premier magistrat inscrit aux revers des tétradrachmes est un archonte, et la question des cycles de

Méton et de Callippe. Mais une étude plus longue, plus certaine et peut-être plus intéressante dont ce mémoire fournit les éléments, est l'histoire des principales familles d'Athènes depuis la CXXII[e] olympiade. Comme nous fixons la date précise d'un très-grand nombre de catalogues sur lesquels figurent certainement tous les jeunes gens des grandes familles, et souvent même les principaux magistrats de la république, il est possible d'établir une longue suite de tableaux généalogiques. J'en ai donné quelques-uns quand ils pouvaient fournir des éléments à mes calculs; mais je n'ai fait qu'effleurer un sujet si vaste; ce n'était pas ici le lieu de m'y arrêter. Ce travail, il est vrai, serait considérable et demanderait de grands efforts. On peut être certain cependant qu'il ne manquera pas de tenter quelque érudit. Je n'ai pas besoin de remarquer quels services nous rendrait un livre des *familles d'Athènes*, où on suivrait l'histoire de chaque citoyen et la succession de ses magistratures, et quel parti l'épigraphie tirerait d'un pareil ouvrage pour classer les fragments très-mutilés qui ne peuvent être rapportés pour le moment à aucune date certaine, et même nombre de marbres bien conservés (1).

Les travaux de chronologie, quand les documents sont comme ici très-incomplets, ne peuvent jamais

(1) Cf. à ce sujet *Revue archéologique*, 1870: *Inscription des murs d'Athènes*, essai sur la généalogie de quelques familles du troisième siècle avant notre ère.

être définitifs. J'offre aux savants une base pour de nouvelles recherches, que j'essayerai de compléter moi-même à mesure que les découvertes le permettront, à mésure aussi que par une nouvelle étude des textes je reconnaîtrai la valeur d'éléments chronologiques que j'ai cru pour le moment devoir négliger. Ce qui me donne quelque confiance dans les résultats que je soumets à la critique des érudits, c'est la méthode que les inscriptions éphébiques m'ont permis de suivre ; cette méthode est très-simple et d'une certitude incontestable : c'est aussi, et surtout, l'accord que présentent entre eux les résultats auxquels je suis arrivé. Chaque série est liée étroitement à celle qui la précède et à celle qui la suit. Réunies, elles forment un ensemble où tout est subordonné et se tient ; cet ensemble même me paraît être le meilleur argument en faveur des dates que j'ai adoptées. D'une part les éponymes se suivent dans l'ordre qu'indique la succession d'un certain nombre de fonctionnaires ; de l'autre, pour chaque charge particulière nous établissons une série de titulaires qui se remplacent les uns les autres, sans qu'on puisse le plus souvent trouver dans cette succession rien qui ne soit d'une explication naturelle et facile. Les huit tableaux joints à ce travail présentent la suite des archontes et des fonctionnaires. Ils simplifient singulièrement nos démonstrations ; ils sont notre démonstration même, et le mémoire, dans toute la partie où nous traitons des archontes éphébiques,

n'est le plus souvent que la rapide explication de ces tableaux.

---

## CHAPITRE PREMIER.

De l'olympiade CXXII à l'olympiade CLXXXVII, 2.

### I.

### *Ménèklès, Nicias et Polyeuktos.*

Environs de la CXXIVe olympiade. *Cf.* Tableau I.

Aucun des marbres éphébiques découverts jusqu'ici n'est antérieur à la CXXIIe olympiade.

(*Inscription I*) (1). Archontats de Nicias et de Ménéklès.

Eustratiadis. *Compte rendu de la distribution des prix faite aux élèves de M. G. G. Pappadopoulos.* Broch. in-8°, Athènes, 1857. Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι, Ath., 1851, n. 7, 17, 19, 22. Meier, *Commentatio epigraphica*, I, p. 26; *Antiquités helléniq.*, t. II, p. 117, 118, 231, 709, etc. Philologus, t. XII, p. 735 (2).

(1) Cette indication renvoie au catalogue des stèles éphébiques.

(2) Plusieurs fragments de cette stèle ont été publiés à différentes reprises avant la dernière recension de M. Eustratiadis. Pour la bibliograph. de ce marbre, cf. *Philol.* l. l. Kirchhoff, et, en particulier, *Éphém. Arch.* 2456, 2485, 2487, 2467, 2628, 2627, 2782, 2464, 2466, et *Philolog.* t. XIII, p. 107, Addenda importants. M. Kirchhoff revient avec raison sur plusieurs des opinions qu'il avait exprimées précédemment.

Décret rendu sous l'archontat de Nicias en l'honneur des jeunes gens qui ont été éphèbes sous l'archontat de Ménéklès.

Nous connaissons deux archontes du nom de Nicias. D'après les travaux antérieurs, l'un est en charge la première année de la CXXI[e] olympiade, l'autre aux environs de la CLXXXVIII[e] olympiade.

Notre stèle porte que les jeunes gens honorés sous l'archontat de Nicias furent éphèbes sous l'archontat de Ménéklès. L'éponyme de la quatrième année de la CXX[e] olympiade est Antiphatès (1).

Corsini fixe l'année du second archonte Nicias à la deuxième année de la CLXXXVIII[e] olympiade, parce que cet éponyme fut de toute évidence en charge à une époque où Octave avait pris le titre d'Auguste (2).

Le marbre éphébique dont nous recherchons la date n'est pas postérieur à la troisième année de la CXXVIII[e] olympiade. Ce fut en effet à cette époque (3) que les Athéniens supprimèrent les tribus Ἀντιγονίς et Δημητριάς pour les remplacer par les tribus Ἐρεχθηὶς νεωτέρα et Πτολεμαΐς. Or les tribus Anti-

(1) *Catalogue* d'Hermann. Rangabé, *Ant. Hell.* II, 443. *Philolog.* X, p. 296. *Archeo. Zeit.* 1855, p. 84. Clinton, t. II, p. 198. Cf. aussi plus bas, page 65.

(2) T. II, p. 161. — IV, p. 138. Meier, *Comm. secun.* p. 88. Bœckh, n. 477. Bœckh croit que Nicias, fils de Sarapion, fut archonte entre les années 742 et 754 de Rome. Je détermine plus loin la date de cet archonte, cf. p. 65.

(3) Hermès, 1867, p. 288.

gonide et Démétriade figurent sur les marbres de Nicias, successeur de Ménéklès.

Nous n'avons donc à rechercher la place de Nicias qu'entre la deuxième année de la CXXII[e] olympiade (1) et la troisième année de la CXXVIII[e] olympiade.

Mais notre inscription porte un détail précieux; elle dit que les éphèbes furent chargés de la garde de la colline du Musée. M. Eustratiadis a très-bien montré que les Athéniens ne rentrèrent en possession de cette colline que la deuxième année de la CXXIII[e] olympiade (2).

Entre la deuxième année de la CXXIII[e] olympiade et la troisième année de la CXXVIII[e], nous connaissons un certain nombre d'archontes dont la date a pu être fixée.

| | | |
|---|---|---|
| 123. | 3. | Διότιμος. |
| | 4. | Ἰσαῖος. |
| 124. | 1. | Εὐθίας. |
| | 2. | Κίμων? |
| | 3. | |
| | 4. | |
| 125. | 1. | Γοργίας. |
| | 2. | Ἀναξικράτης. |

(1) L'archonte de la première année de cette olympiade Φίλιππος est connu. Hermès, 1867, p. 305, et Westermann.

(2) Διατριβή ἐπιγραφική citée plus haut. Plut. *Dem.* 46. Rangabé, *Ant. hell.* t. II, p. 121. Kirchhoff et Dittemb. l. l.

3. Δημοκλῆς.
4. Πολύευκτος?
126. 1. } Ξενοφῶν, Εὔβουλος, Ὄλβιος
2.
3.
127. 1. } Πυθάρατος.
2.
3.
4.
128. 1.
2.
3.

Pour ces archontes, cf. le catalogue et tout le chapitre premier en particulier, p. 20 et suiv. On verra (sect. VI de ce chapitre) que l'archonte Κίμων est antérieur aux archontes Ξενοφῶν et Εὔβουλος, qui paraissent appartenir à cette période, ainsi que l'éponyme Ὄλβιος. Nous devons chercher pour Nicias et Ménéklès deux années qui se suivent et soient sans éponyme. Nous trouvons sur le catalogue ci-dessus la troisième et la quatrième année de la CXXIV[e] olympiade, les quatre années de la CXXVII[e], et les trois premières années de la CXXVIII[e]. Toutefois Πυθάρατος appartient à la CXXVII[e] olympiade.

Je me détermine pour celle de ces dates qui se rapproche le plus de la deuxième année de la CXXIII[e] olympiade, parce qu'il était naturel qu'au lendemain

de la conquête du Musée, le peuple rappelât ce fait important dans les décrets (1). Mais cette hypothèse est une certitude, comme je vais le démontrer.

En effet, la stèle de Nicias ne peut être séparée de celle de Πολύευκτος que par un très-petit nombre d'années (cf. p. 21) : la date de Πολύευκτος est connue (CXXV, 4).

Nicias est certainement le prédécesseur de Gorgias, comme on le verra plus loin. Cf. catalogue Γοργίας.

— Ménéklès. Ἐπιγ. Ἑλλ., 1860, p. 2, n. 3. Décret de l'archontat de Ménéklès relatif à des sacrifices. *Philologus*, t. XII, p. 735 ; t. XIII, p. 207. Cet archonte est celui qui figure sur la stèle éphébique n. 1.

(*Inscription II*). Archontat de Polueuktos. Rang., t. II, 996 *a*.

L'inscription n. 996 *c* paraît être un fragment de la stèle de Nicias (*Philologus*, t. XII, p. 735). Mais le fragment 996 *a* appartient à une autre inscription ; le nom du cosmète n'est pas Ἀμεινίας Αντιφάνους. L'archonte Πολύευκτος est contemporain de Nicias, car nous retrouvons sous son éponymat un paidotribe déjà connu : Ἑρμόδωρος Ἑορτίου Ἀχαρνεύς (cf. Tab. I). Πολύευκτος, du reste, figure sur une seconde inscription (Ἐπιγ. ἀνέκδ., 1860, n. 75). Ce second texte fait mention d'une ambassade envoyée à Athènes par l'assemblée des Étoliens, pour l'institution des *Sotéria*. Ces fêtes, comme on le sait,

(1) Cf. plus loin, Κίμων, section VI.

furent établies, après la défaite des Galates, en l'honneur de Jupiter Sauveur et d'Apollon Pythien. Les Galates furent défaits sous l'archontat d'Anaxikratès (1), la deuxième année de la CXXV° olympiade; l'archonte de l'année suivante, Démoklès, est connu. On ne peut pas supposer que les *Sotéria* aient été établis longtemps après la victoire des Grecs; c'est donc à l'année suivante qu'il est naturel de rapporter l'ambassade des Étoliens, et nous fixons avec beaucoup de vraisemblance la date de Πολύευκτος à l'olymp. CXXV. 4 (2). (Dittem. l. l., p. 299).

Cette date confirme celle que nous avons adoptée pour les éponymats de Nicias et de Méněklès. Cf. encore catalogue Ὄλβιος.

(*Inscription III*). Fragments non datés.

*Éph. arch.* N. 2482, 2483. Marbre du Pentélique. Fragments trouvés en 1852 dans les fouilles dites du *Voulestirion,* catalogue de noms propres. Le caractère éphébique du document est certain. Cf. lig. 12, couronne décernée à l'akontiste.

Il est probable que sur le second marbre nous avons la fin d'un catalogue. Il se termine par la tribu Antiochide.

(1) Paus. X, 19-23.

(2) Le décret fait mention du stratége des Étoliens Charixénos; bien que l'inscription soit très-mutilée en cet endroit, il semble que ce soit l'année même de l'archontat de Πολύευκτος que Charixénos ait été en charge. Charixénos est antérieur à l'époque où les inscriptions de Delphes permettent de classer les stratéges d'Étolie. En 221, les vieillards spartiates se souvenaient des exploits de Charixénos. Poly. IV, 34.

L'inscription publiée par Pittakis sous le n° 2481 est également éphébique. Toutefois on n'y trouve aucun nom de fonctionnaire. Cf. le commentaire de Pittakis sur les inscriptions 2481, 2482, 2483.

Au début du premier fragment une ligne est écrite en caractères plus grands que le reste du texte, et doit avoir fait partie de l'en-tête du catalogue.

Il faut classer ces trois fragments dans l'ordre suivant :

| | |
|---|---|
| Lacune. | A droite, au haut de la stèle, fragment 2481. |
| | Au-dessous du fragment 2481, le fragment 2483. |
| A gauche, fragment 2482. | Entre ces deux fragments, lacune de quelq. lignes (tribu Æantide). |

Cette restitution de la stèle nous permet de reconnaître que ce catalogue a été gravé avant la troisième année de la CXXVIII^e olympiade.

En effet, la colonne de droite est complète ; il n'y manque que la tribu Æantide. Elle contenait six tribus.

Le fragment 2482 occupait évidemment le bas de la colonne de gauche, puisque de la tribu Léontide nous passons à la tribu Acamantide.

Cette colonne conserve encore le nom de deux tribus : la tribu Léontide et la tribu Pandionide; il reste donc ou à supposer, ce qui est peu probable,

que les tribus Ægéide et Érechtéide contenaient à elles seules autant d'éphèbes que quatre tribus, ou, ce que j'admets sans hésitation, que la colonne de gauche contenait, comme celle de droite, les éphèbes de *six* tribus. Dans ce second cas, le début du catalogue était occupé par les tribus Antigonide et Démétriade (1), ce qui détermine avec précision la date du monument.

(*Inscription IV*). *Eph. arch.* n. 2462. Fragment. Marbre du Pentélique trouvé en 1852. Fouilles dites du *Vouleftirion*. Catalogue. Deux tribus martelées (cf. n. 2464); ce sont évidemment les tribus Antigonide et Démétriade (2); la troisième tribu est l'É-

(1) Cf. C. I. G. n. 111. Rangabé, *Antiq. hell.* n. 478. Décret relatif à des sitônes athéniens, n. 993, — catalogue éphébique. — Diod. XX, 46. Plutar. *Demetr.* 11. Pollux, VIII, 110. Steph. Byz. V, Βερενικίδαι. Dittemberger, *Op. laud.* p. 3. Cf. encore, *Eph. arch.* 2462-2464. Hermès, *loc. laud.* — Il est difficile de fixer avec plus de précision la date de ce catalogue. Si on compare les noms qu'il nous conserve et ceux gravés sur la stèle de Nicias, on ne trouvera, je crois, aucune lumière nouvelle. Toutefois on remarquera que sur l'inscription de Nicias les noms propres sont précédés du démotique qui ici ne vient qu'après le nom du père : ce qui semble indiquer des habitudes différentes, et, par suite, un intervalle de plusieurs années entre les deux textes.

Sur le catalogue nous voyons quelques noms assez rares, comme ceux de Leptinès, d'Onétor et de Pantaklès; mais nous ne les retrouvons pas sur d'autres documents avec une date précise.

Un fils de Ktésiklès figure comme éphèbe de la tribu Cécropide; il est du dème d'Aixoné. Le nom de Ktésiklès n'est pas très-fréquent; le plus célèbre des personnages qui l'aient porté est l'archonte souvent nommé sur les inscriptions qui fut en charge la troisième année de la CXI^e olympiade (Rang. n. 415, 863-1161).— Si on voulait reporter notre texte aux environs de cette date, il ne pourrait être antérieur à la CXVIII^e olympiade, mais resterait encore un des plus anciens catalogues éphébiques découverts jusqu'ici.

(2) On n'aura aucun doute sur ce point, si on considère les dèmes classés

rechthéide. La tribu Démétriade contient sept éphèbes, tandis que la tribu Érechthéide et la tribu Hippothoontide en renferment l'une deux et l'autre trois. Ce fait permet de penser que le catalogue se rapporte à une époque où l'influence de Démétrius Poliorcète était encore prépondérante à Athènes.

Aucun nom de fonctionnaire ni de magistrat. L'ethnique suit le nom de chaque éphèbe et le nom patronymique. Ce fragment appartient donc à la même période que le précédent.

## II.

CLXI[e] olymp. 4; CLXIV, 2. Cf. tableau II.

1. (*Inscription V*). *Philistor*, t. I, fasc. 3, p. 90. *Eph.*, 4107, etc. Décrets et catalogue. Archontat de Lénaios.

2. (*Inscription VI*). Philistor, t. I, fasc. 1, ins. 2. *Eph. Arch.* 4098. *Actes de l'Acad. de Würtz., ouvr. cité*, 1862. Décrets et catalogue. Archontat de Nikodémos.

3. (*Inscription VII*). Philistor, t. I, fasc. 6 et 7, p. 289. Décrets et catalogues. Archontat de Sarapion.

dans ces deux tribus. Il est vrai qu'on sait fort mal quels furent les dèmes qui, de l'olymp. CXVIII, 2, à l'olymp. CXXVIII, 3, firent partie des tribus Antigonide et Démétriade. Mais l'étude des stèles éphébiques éclaire cette question de lumières toutes nouvelles, surtout si on s'aide de l'inscription relative aux *sitônes* athéniens (*Rang.* 478) et d'un en-tête de décret publié et expliqué par Bœckh, sous le n. 111.

4. (*Inscription VIII*). Philist., t. I, fasc. 1, insc. 1. *Eph. Arch.* 4097. *Actes de l'Acad. de Würtz., ouvr. cité*, 1862. Décrets et catalogue. Archontat d'Agathoklès.

5. (*Inscription IX*). Philistor, t. I, fasc. 1, insc. 3. *Eph. Arch.* 4104. *Actes de l'Acad. de Würtz., ouvr. cité*, 1862. Décrets et catalogues. Archontat de Médeios.

*Classement relatif.* Ces cinq inscriptions appartiennent à la même époque. Nous y retrouvons les mêmes formules, et surtout les mêmes fonctionnaires.

Le tableau ci-joint (tab. II) fait connaître les magistrats de chaque archontat. Le problème se réduit donc à classer les stèles dans un ordre tel que la succession des magistrats s'explique naturellement. Les combinaisons qui se présentent sont d'autant moins nombreuses que les mêmes noms reviennent plus souvent sur ces cinq marbres.

Sur la stèle de Médeios le cosmète est Τίμων Τιμαρχίδου Βουτάδης. Cet Athénien est paidotribe sur la stèle de Nikodémos. Le second marbre est donc antérieur au premier.

Un autre fonctionnaire a exercé deux charges différentes : c'est Ἱέρων Ἡρακλείδου Ἀναγυράσιος, *hypérétès* sur la stèle de Nikodémos, *acontiste* sur celle de Lénaios. Mais la charge d'acontiste est assez modeste, et rien ne prouve qu'avant l'époque impériale elle fût supérieure en dignité à celle d'hypérétès. Il n'y

a donc là aucun élément nouveau pour ordonner nos inscriptions par ordre chronologique.

Les fonctionnaires que nous voyons exercer les mêmes charges sous différents archontes sont les suivants :

Καλχηδὼν Καλχηδόνος, Περιθοίδης, aphétès et katapaltaphétès sur les stèles de Lénaios et de Nikodémos;

Νίκανδρος Δημητρίου Εὐωνυμεύς, acontiste sur les stèles de Nikodémos et de Sarapion ;

Ἡρόδοτος Εἰτεαῖος, hoplomaque sur les stèles de Sarapion, d'Agathoklès et de Médeios ;

Καλλίας Αἰγιλιεύς, aphétès sur les stèles de Sarapion et d'Agathoklès.

De plus, comme je l'ai remarqué, l'archontat de Médeios est certainement postérieur à celui de Nikodémos. En tenant compte de ce fait, je ne trouve qu'une combinaison qui permette de classer les stèles de telle sorte que la succession des magistrats s'explique sans difficulté; c'est celle que je propose, et qui donne :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1° Éphèbes de l'archontat d'Hipparchos ; décrets rendus sous son successeur Lénaios. | *Acontiste,* Ἱέρων. | *Aphétès.* Καλχηδών. | |
| Éphèbes de l'archontat de Démétrios; décrets rendus sous son successeur Nikodémos. Paidotribat de Timon. | *Acontiste.* Νίκανδρος. | *Katapalt.* Καλχηδών. | *Hypérétès.* Ἱέρων. |
| 3° Éphèbes de l'archontat de Ménoitès; décrets rendus sous son successeur Sarapion. | *Hoplom.* Ἡρόδοτος. | *Acontiste.* Νίκανδρος. | *Aphét.* Καλλίας. |
| 4° Éphèbes de l'archontat d'Aristarchos ; décrets rendus sous son successeur Agathoklès. | *Hopl.* Ἡρόδοτος. | | *Aphét* Καλλίας. |

| | | |
|---|---|---|
| 5° **Éphèbes de l'archontat d'Échécratès; décrets rendus sous son successeur Médeios. Cosmétat de Timon.** | *Hoplom.* 'Ηρόδοτος. | *Aphet.* .... |

J'ajouterai que sous l'archontat d'Aristarchos l'acontiste est Διονύσιος Ἀζηνιεύς; sous l'archontat d'Échécratès, le nom de l'acontiste manque, mais le démotique qui accompagnait ce nom nous est connu : Συπαλήττιος. Plutôt que de multiplier les remarques de ce genre que le lecteur fera facilement, je renvoie au tableau ci-joint. Tabl. II.

*Classement absolu.* J'ai fixé la date de ces deux archontes aux environs de la CLXIII<sup>e</sup> olympiade; M. Westermann, pour des raisons qu'il n'expose pas, propose la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. Voici les arguments par lesquels je crois pouvoir justifier l'époque à laquelle je me suis arrêté :

Il n'est pas besoin de remarquer que nos stèles, sur lesquelles figure la tribu Attalide, sont certainement postérieures à la CXLV<sup>e</sup> olympiade. Mais il est facile de montrer qu'elles ne doivent pas s'éloigner beaucoup de cette date. Les noms romains sont encore très-rares sur les catalogues des éphèbes athéniens; les Romains qui figurent sur les catalogues suivent l'usage grec et s'appellent par exemple Μάαρκος Μαάρκου, Δέκομος Δεκόμου. L'influence romaine n'est donc pas encore prépondérante à Athènes.

De plus, les Romains sont appelés φίλοι, σύμμαχοι. M. Curtius pense, et avec raison, croyons-nous,

que cette formule fait allusion au traité qu'Athènes fit avec Rome la première année de la CXLV[e] olympiade (200 av. J.-C.). Nous savons qu'aux environs de cette époque, Rome donna à la république d'Athènes des marques signalées de son amitié. Ainsi, la deuxième année de la CLIII[e] olympiade, elle lui concéda la possession de Lemnos, de Délos et d'Haliarte (1).

C'est à la même date qu'on rapporte l'institution en Attique du culte de Rome (2). Les Romains se montraient les amis, les protecteurs du peuple athénien, φίλοι, εὐεργέται, et la vanité hellénique pouvait leur donner le titre d'*alliés* que justifiait un récent traité. (Curtius, l. l.)

L'archontat d'Agathoklès nous fournit un élément plus précis. Un éponyme de ce nom est connu par un décret cité dans les *Antiquités judaïques*.

Mais les épigraphistes ont admis deux archontes Agathoklès (cf. Westermann). Il faut donc démontrer que l'éponyme cité par Josèphe et celui de la stèle éphébique sont le même personnage.

Les décrets étrangers, auxquels Josèphe a donné place dans ses *Antiquités,* ne sont pas reproduits tels qu'ils ont été rédigés primitivement ; les secrétaires chargés par lui de transcrire ces actes officiels ont abrégé ou supprimé quelques détails des formules ; les copistes ont altéré les noms des personnages qui leur étaient inconnus. De là des omissions et des

(1) Meier, *Comm.* 1, p. 35. Ahrens, p. 59.
(2) Sur ce culte, cf. Meier, p. 35, et notre essai, p. 45, note.

changements qui ont singulièrement tourmenté les critiques ; de là les doutes qui se sont produits sur l'authenticité de ces décrets.

Celui que nous citons n'est pas rédigé de tous points selon les usages athéniens. Mais on reconnaît facilement sous le texte des *Antiquités judaïques* les formules primitives (1).

Ce décret non-seulement nomme un archonte dont le nom est aujourd'hui donné par une inscription, mais il fait mention d'un secrétaire du sénat Εὐκλῆς que nous retrouvons sur la stèle éphébique. L'inscription donne : Εὐκλῆς Ξενάνδρου Αἰθαλίδης; le décret de Josèphe : Εὐκλῆς Μενάνδρου Ἁλιμούσιος. L'altération qu'a subie le nom de Μένανδρος est insignifiante. Quant à la substitution d'un dème à un autre, cette erreur est trop facile à expliquer. Le décret nomme un troisième personnage contemporain d'Agathoklès, un orateur : Θεοδοσίου τοῦ Θεοδώρου Σουνιέως εἰσηγησαμένου, *Theodosio Theodori filio Suniensi referente* (p. 539, éd. *Did.* lig. 34). Cet orateur propose plusieurs décrets éphébiques sous l'archonte Agathoklès (cf. Tab. II), mais l'inscription lui donne son vrai nom : Θεόδοτος Διοδώρου Σουνιεύς.

Corsini et Meier ont fixé avec toute certitude l'éponymat de l'archonte Agathoklès, cité par Josèphe,

(1) Je renvoie sur ce sujet au travail que M. Paul Foucart va publier sur un sénatus-consulte inédit. M. Foucart étudie en détail la question de savoir avec quelle exactitude on traduisait pour les villes grecques les sénatus-consultes ; il s'occupe à cette occasion des actes officiels cités dans les *Antiquités judaïques*.

à la troisième année de la CLXIII[e] olymp. Ainsi Aristarchos est en charge la deuxième année de la même olympiade.

L'archonte de la quatrième année de la CLXIII[e] olymp. est connu. (Cf. Catalogue Ἰάσων.) Nous voyons facilement par l'examen des listes de magistrats qu'il n'est pas encore dans l'usage de l'éphébie de continuer longtemps dans la même charge le même fonctionnaire; aussi le tableau que nous proposons ne doit pas s'éloigner beaucoup de la vérité.

| | |
|---|---|
| Hipparchos, CLXI[e], | 4. |
| Lénaios, CLXII[e] olymp. | 1. |
| Démétrios, | 2. |
| Nikodémos (1), | 3. |
| Ménoïtès, | 4. |
| Sarapion, CLXIII[e] olymp. | 1. |
| Aristarchos, | 2. |
| Agathoklès, | 3. |
| Iason, | 4. |
| Echékratès, CLXIV[e] olymp. | 1. |
| Médeios, | 2. |

Les dates que nous adoptons seront confirmées par d'autres preuves dans le cours de ce travail. J'insisterai toutefois sur les considérations suivantes : 1° L'archonte Ἡράκλειτος, que Corsini fixe aux envi-

(1) Inscription d'Haliarte datée par cet éponyme, cf. Catalogue Νικόδημος.

rons de la CLXII[e] olymp., est le cinquième successeur de Médeios, comme nous le démontrerons, section IV de ce chapitre.

2° Sous l'archontat de Démétrios les éphèbes ont suivi les leçons du philosophe Zénodote; ce philosophe fut l'élève et le successeur de Diogène le Babylonien, qui enseignait aux environs de la CLV[e] olympiade (1). Son disciple devait l'avoir remplacé quelques années plus tard, vers l'époque où nous plaçons l'archontat de Démétrios;

3° Cf. section IV, détails sur Médeios, descendant de l'orateur Lycurgue, sur Argeios et Sarapion;

4° Cf. Histoire de l'éphébie, ch. III, sur les décrets de Dioscoridès et de Métrophanès, et sur leurs dates, et ch. I, sur les caractères de la seconde période de l'histoire du collége.

(*Inscription X.*) Journal d'Athènes *la Minerve*, 29 septembre 1860. *Éphéméride archéologique*, n° 4041.

Fragment de stèle ne contenant qu'un seul décret en l'honneur du collége. Presque tous les noms de magistrats ont disparu.

L'archonte nommé sur ce document est Ἡράκλειτος ὁ μετὰ Ἀργεῖον.

Un Ἡράκλειτος Ἀθμονεύς figure comme archonte à la fin d'une liste de magistrats publiée dans les *Antiq. helléniques*. Cet archonte ne saurait être le nôtre;

(1) Diogène Laër. VII, 26, 29. *Philist.*, t. I, p. 49.

son prédécesseur n'est pas Ἀργεῖος, mais Εὐφίλητος (1).

Meier se borne à dire qu'Argeios, qui a été prêtre de Rome, doit être placé entre la première année de la CLII[e] olympiade et la deuxième année de la CLXXXVIII[e] olympiade (cf. p. 8). Nous pouvons être plus précis. Argeios est le quatrième successeur d'Echékratès (cf. section IV), et sa date doit être fixée à la première année de la CLXV[e] olymp.

(*Inscript. XI*). *Minerve*, 29 septembre 1860. *Eph. Arch.*, 4042.

Fragment de décret très-endommagé. Aucun nom d'archonte ni de magistrat. L'ethnique d'un des fonctionnaires éphébiques paraît être Καρύστιος. La rédaction est celle des décrets des environs de la CLXIII[e] olympiade; elle se rapproche en particulier beaucoup de celle de la stèle d'Ἡράκλειτος. Mention du décret de Διοσκουρίδης.

(*Inscript. XII*). *C. I. G.*, n. 117. Rangabé, *Antiq. hellén.*, n. 798. Pittakis, *Eph. Arch.*, n. 855.

Fragments de décrets. Éphèbes de l'archontat de Nikandros. Aucun nom de magistrat n'est certain. Aucun détail particulier. Rédaction des environs de la CLXIII[e] olympiade, sauf quelques légères variantes (cf. en partic. ligne 9), qui me font classer cette inscription après la précédente.

(1) *Ant. hell.* 1238, 33. Meier, n. 66.

## III.

### De l'olympiade CLXXVII à l'olympiade CLXXXVII.

(*Inscript. XIII*). *Eph. Arch.*, n. 295. *Antiquités Hellén.*, II, 1070. Ross. *Dèmes*, n. 16.

Piédestal. Marbre du Pentélique trouvé au Pirée. Éphèbes de l'archontat de Sosicratès. Aucun nom de magistrat éphébique, si ce n'est celui du paidotribe Νέων Ἀφιδναῖος. Belles lettres très-soignées. Cette inscription est de quelques années antérieure à celle de l'archontat de Polycharmos (cf. page 35). Sur la stèle de Polycharmos, nous trouvons comme hoplomaque Μητρόδωρος Μητροδώρου Μυῤῥινούσιος, qui est éphèbe sous l'archontat de Sosicratès.

Sosicratès doit donc être archonte environ vingt ans avant Polycharmos, vers la première année de la CLXXVII$^{e}$ olymp. (72 av. J.-C.).

(*Inscript. XIV*). Olymp. CLXXX, 1. Ἐπιγρ. ἀνέκδ., 1860, n. 14.

Dédicace faite par un gymnasiarque. Archontat d'Hérodès.

Le paidotribe de cette année est Φιλίας Διοκλέους Φρεάῤῥιος; le marbre est brisé à droite, et nous ne savons pas si le nom de Φιλίας n'était pas suivi des mots ὁ νεώτερος. Toutefois, si on se reporte à l'inscription d'Apolexis (cf. p. 34), il paraîtra, croyons-nous, que ce n'est pas à cette dédicace, mais à celle

datée de l'archontat d'Aristoxénos, qu'il faut comparer le marbre publié par la Société archéologique (cf. inscr. XIV et XV). L'inscription XIV et l'inscription XV paraissent écrites par le même personnage, et ne doivent être séparées l'une de l'autre que par deux ou trois années tout au plus. L'archonte Hérodès est connu par un passage de Diodore, 1, 4, 2; il doit être fixé à la première année de la CLXXX[e] olympiade, 60 av. J.-C. Cf. encore p. 53.

(*Inscript. XV*). *Eph. Arch.*, 1384. *Corpus inscr. græc.*, 255. Ἐπιγ. ἀνέκδ., 1860, p. 11.

Dédicace faite par un gymnasiarque sous l'archontat d'Aristoxénos.

Cet archonte est contemporain d'Apolexis (cf. plus loin, p. 35); le paidotribe de l'éphébie, sous Apolexis comme sous Aristoxénos, est également Φιλίας Φρεάρριος. Mais nous trouvons pour les deux années deux hypopaidotribes différents.

*Ancienne Athènes*, p. 466. Le nom de l'archonte Aristoxénos est donné sur un marbre consacré par un gymnasiarque : Διονύσιος Ποσειδωνίου Φλυεύς.

(*Inscript. XVI*). *Minerve*, 1[er] octobre 1860. *Eph. Arch.*, 4043, 4044.

Fragments de deux décrets éphébiques. Archontat d'Ἀπόληξις Τιμοκράτους ἐξ Οἴου. Fragm. A, lig. 14; fragm. B, lig. 8.

(*Inscript. XVII*). *Philist.*, t. II, fasc. 16, p. 187; Hermès, même archontat.

Le paidotribe est Φιλίας ὁ νε[ώτερος]. Pour cette

abréviation, cf. Rhémétalkès, p. 67. Apolexis est donc postérieur aux deux archontes précédents.

Bien que les noms des fonctionnaires de cet archontat aient presque tous disparu, nous trouvons l'ethnique Μυῤῥινούσιος (B, lig. 25), qui ne peut s'appliquer ni au paidotribe ni à l'hypopaidotribe, mais qui doit se rapporter à un hoplomaque de cette époque, Μητρόδωρος Μυῤῥινούσιος (cf. inscr. XVIII). L'inscription XVII est donc contemporaine de l'inscription XVIII, fait, du reste, qui nous avait été démontré par d'autres preuves.

(*Inscript. XVIII*). *Chrysalide*, 1867, pag. 375. (CLXXXII[e] olymp. 1).

Fragments de décrets. Nous ne trouvons de complet sur ce monument que le nom de l'hoplomaque Μητρόδωρος Μυῤῥινούσιος. Mais, de toute évidence, cette stèle n'énumérait pas une liste de magistrats aussi étendue que celle inscrite sur les marbres de la CLXIII[e] olympiade.

L'archonte Polycharmos, qui figure sur cette inscription, a été classé par Corsini à la première année de la CLXXXII[e] olympiade (52 av. J.-C.), d'après un passage des lettres de Cicéron (Cicér., *ad Atticum*, V, 11, 6) (1). Cf. aussi les remarques de Meier, *Comment. sec.*, p. 89. Cicéron donne à Polycharmos le

(1) « Cum Patron mecum egisset ut peterem a vestro Areopago, ὑπομνηματισμὸν tollerent, quem Polycharmo prætore fecerant. » 5, 11. Sur les différentes traductions du titre archonte par les Latins, cf. Meier, l. l. — Corsini, t. I, p. 366.

titre de *préteur*, mais il cite son nom comme celui d'un magistrat éponyme (cf. Cat. Ξενοκλῆς).

La rédaction et les formules de cette stèle se rapprochent beaucoup de celle de l'inscription de Kallikratidès, dont la date peut être fixée avec exactitude. Le choix dans l'énumération des titres des magistrats est le même ; le toxotès, l'aphétès et l'acontiste paraissent omis. Ces deux marbres appartiennent à des époques peu éloignées l'une de l'autre. C'est ce qui nous engage à reconnaître le préteur Polycharmos comme archonte, et à rapporter cette inscription à son éponymat.

(*Inscript. XIX*). *Phil.*, t. I, p. 328.

Marbre éphébique consacré par un vainqueur aux lampadophories, sous l'archontat de Μένανδρος. Marbre classé par l'archontat de Καλλικρατίδης, successeur de Μένανδρος ; cf. inscr. XX.

Sur l'archonte Μένανδρος, que Pittakis a cru à tort trouver déjà sur une stèle éphébique, cf. *Philist.*, t. I, p. 328 ; *Eph. Arch.*, n. 2456 et 3375, et plus haut, stèle de Nicias.

(*Inscript. XX*). *Chrysalide*, 1867, page 356.

Décrets et catalogue. Les décrets sont rendus sous l'archontat de Kallikratidès, en l'honneur des jeunes gens qui furent éphèbes sous l'archontat de Ménandros.

Nous connaissons deux archontes, l'un du nom de Kallikratidès, l'autre du nom de Ménandros, tous les deux postérieurs à la CXXII$^{e}$ olympiade. Les dates

auxquelles il faut les rapporter n'ont pas été déterminées. (*Eph. Arch.*, n. 640; *Philist.*, t. I, fasc. 8, inscr. II; *Eph. Arch.*, n. 2456, 3375) (1).

L'archonte Kallikratidès, déjà connu, figure en tête d'un hermès éphébique; il n'est pas çelui de notre stèle, comme on le voit en comparant les fonctionnaires nommés sur les deux documents (conf. tab. III et IV).

Du reste, nous trouvons sur une liste d'archontes de l'époque romaine un éponyme du nom de Kallikratidès, dont le prédécesseur n'est pas Ménandros. *Eph. Arch.*, 3793; cf. p. 59.

Ainsi deux Kallikratidès ont été éponymes après la CXXII[e] olympiade. Pour le second, cf. plus loin, page 65.

La date du premier doit être fixée à l'olympiade CLXXXV, 3.

En effet, la stèle fait mention des jeux d'Antoine, et appelle le triumvir nouveau Dionysos.

Antoine fit quatre séjours principaux à Athènes. Il y vint d'abord dans sa première jeunesse, quand il fut forcé de quitter Rome pour échapper à ses créanciers (Plut., *Ant.*, 3). « Il employa le temps partie aux exercices militaires, partie à l'étude de l'éloquence. »

La quatrième année de la CLXXXIV[e] olympiade (41 av. J.-C.), il fit un séjour assez long à Athènes,

(1) Corsini, XCIX, 3. Ménandros, archonte, qui ne peut être le nôtre.

présida aux fêtes publiques, combla de ses faveurs le peuple athénien, et reçut le nom de *Philhellène* (Plut., 34).

La deuxième année de la CLXXXV^e olympiade, il passa tout l'hiver à Athènes et y célébra des fêtes magnifiques (Plut., 41).

Il y était de nouveau la troisième année de la même olympiade.

Enfin, ce fut à Athènes que le surprit la dernière guerre civile, qui devait se terminer à Actium.

La troisième année de la CLXXXVII^e olympiade, les Athéniens reçurent un hôte bien différent, le vainqueur d'Antoine. Les jeux Antonins n'ont pas dû se continuer après cette date.

C'est donc entre la quatrième année de la CLXXXIV^e olympiade et la troisième année de la CLXXXVII^e olympiade qu'il faut placer l'archontat de Kallikratidès; mais, comme Antoine ne prit le titre de Dionysos, au lieu de celui d'Héraklès qu'il avait porté jusque-là, qu'à son voyage en Asie, la première année de la CLXXXV^e olympiade, ce n'est guère que la deuxième année de la CLXXXV^e olympiade que ce titre put lui être donné à Athènes. Ménandros est donc tout au plus de la deuxième année de la CLXXXV^e olympiade et Kallikratidès de la troisième année de la CLXXXV^e. Toutefois nous ne pouvons pas descendre beaucoup plus bas que ces deux dates. Antoine tient une telle place dans ces décrets, qu'ils se rapportent évidemment à l'époque de ses plus

grandes libéralités pour les Athéniens. Telles sont les raisons pour lesquelles nous plaçons les archontes Ménandros et Kallikratidès, l'un à la deuxième année de l'olympiade CLXXXV, l'autre à la troisième année de la même olympiade.

L'hoplomaque de la stèle de Kallikratidès, Ἀντιφάνης Νικάδα Μελιτεύς, est de la famille de Νικάδας Νικάδα Μελιτεύς, hoplomaque sous l'archonte Hipparchos.

(*Inscript. XXI*). *Eph. Arch.* n. 322. *Antiq. hellén.* n. 997.

Début d'un décret éphébique sous l'archontat de Θυμοχάρης. Ces quelques lignes ne fournissent aucun détail qui permette de classer la stèle.

L'archonte Thymocharès doit appartenir à la famille de Phaidros (cf. p. 49).

Bien que le décret en l'honneur de Phaidros soit très-mutilé, il est peu probable que Thymocharès, père de Phaidros, stratége la deuxième année de la CXVI[e] olympiade, ait été éponyme; le marbre ne fait nulle mention d'un pareil honneur. Le nom Θυμοχάρης se transmettait dans cette famille de deux générations en deux générations; mais nous ne pouvons songer au grand-père de Phaidros, mort avant la CXXII[e] olympiade, et qui ne figure pas dans les listes. Reste le fils de Phaidros, celui qui éleva la statue de son père, peut-être l'éponyme de notre stèle. (Cf. section VI sur cette famille.)

(*Inscript. XXII*). *Eph. Arch.* n. 3479.

Fragment très-mutilé d'un décret du sénat sous l'archontat d'Ἀγνίας. Aucun nom de magistrat; rédaction de cette époque. Différents Ἀγνίας connus. Cf. Pittakis, l. l.

## IV.

### Archontes athéniens de la première *ennéétéris* (ἐννεετηρίς) délienne.

Les résultats auxquels nous sommes arrivés dans les sections précédentes vont nous permettre de classer plusieurs archontes auxquels on n'avait pû jusqu'ici assigner aucune date certaine.

Ces éponymes sont inscrits sur une stèle qui consacre le souvenir des offrandes faites à Délos par les principaux magistrats d'Athènes durant la première *ennéétéris*. (Ἐπιγ. ἀνέκδ., fasc. III, Dissertation de M. Eustratiadis. Cf. surtout la planche où l'éditeur réunit les fragments de la stèle.)

M. Eustratiadis fixe la date des archontes nommés sur le marbre entre les années 146 et 87. Il se fonde sur les arguments suivants : 1° Polybe dit que les Romains donnèrent l'île de Délos aux Athéniens la deuxième année de la CLIII^e^ olympiade (1) (167 av. J.-C.). La stèle suppose que Délos dépend d'Athènes; 2° sur ce marbre, le stratége ἐπὶ τὰ ὅπλα est évidemment le premier magistrat de la cité. La révo-

(1) Polybe, 30, 18; 32, 17. Cf. plus haut p. 28.

lution qui donne cette importance exceptionnelle au stratége ἐπὶ τὰ ὅπλα n'est pas antérieure à l'olympiade CLVIII, 2 (146 av. J.-C. Ahrens, *de Ath. stat. polit.*, p. 42).

3° L'inscription fait mention de la δημοσία τράπεζα de Délos, et indique que le commerce de cette île était florissant. On sait que Sylla fit ravager l'île et détruire ses comptoirs.

M. Eustratiadis ne s'est pas trompé, la date de la première *ennéétéris* doit être cherchée dans la période qu'il fixe; mais nous pouvons arriver à une complète précision, et en marquer le début à une annéeprès.

Le catalogue d'offrandes est contemporain d'Échékratès et de Médeios; ces deux archontes figurent sur la stèle (*ouvr. cité*, p. 79). Médeios est certainement postérieur à Échékratès, fait que nous avons déjà constaté. Il le suit immédiatement; tout au plus pourrait-on supposer entre lui et Échékratès une année d'intervalle, ce qui n'est pas nécessaire. Cette hypothèse ne pourrait, du reste, modifier nos calculs que d'une façon insignifiante.

Voici la liste des éponymes de la première ennéétéris :

Première année, l'éponyme manque. Liste des magistrats très-incomplète. (Archontat d'Agathoklès?)

Deuxième année, *ibid.* (Archontat de Jason?)

CLXIV, 1. Troisième année, Echékratès.

2. Quatrième année, Médeios.
3. Cinquième année Théodosios (Θεοδόσιος).
4. Sixième année, Proklès (Προκλῆς).

CLXV. 1. Septième année, Argeios (Ἀργεῖος).
2. Huitième année, Argeios pour la seconde fois.
3. Neuvième année, H..., qu'il faut restituer Ἡράκλειτος. Cf. p. 43.

Ainsi la première ennéétéris commence deux ans avant l'archontat d'Échékratès, c'est-à-dire, selon nos calculs, la troisième année de la CLXIII[e] olympiade, très-peu de temps après le don que les Romains firent de Délos à la république d'Athènes, et, selon toute probabilité, les deux archontes aujourd'hui effacés sur le catalogue doivent être Jason et Agathoclès.

*Hérakleitos.* La restitution que nous proposons pour le dernier archonte est importante; nous la croyons certaine. Le texte épigraphique porte (n. 67, pag. 16) :

. . Χ Ω Ν Η lacune de neuf ou dix lettres, ΗΤΤΙΟΣ

ce qu'il faut lire :

Α Ρ]Χ Ω Ν Η[ΡΑΚΛΕΙΤΟΣ Σ]ΦΗΤΤΙΟΣ.

Cette restitution, du reste, est indiquée par l'inscription du journal *la Minerve*, citée plus haut (pag. 31) : Ἡράκλειτος ὁ μετὰ Ἀργεῖον, dit ce texte. Or, sur le marbre de la première *ennéétéris* délienne, Argeios précède immédiatement l'archonte dont le nom a disparu, et que nous croyons être Hérakleitos.

Mais voici une dernière preuve.

Le texte de l'inscription d'Hérakleitos reproduit presque mot pour mot celui du marbre daté par l'archontat de Médeios. Cf. p. 25.

Corsini admet, mais non sans hésitation, dans la liste des archontes athéniens, à l'époque dont nous nous occupons, un magistrat du nom d'Hérakleitos. Cet Athénien est connu par un texte de Paul Diacre (1), qui le nomme comme stratége en Attique, durant une année où les esclaves se révoltèrent. Cette révolte, d'après la discussion de Corsini, doit être fixée aux environs de l'olymp. CLXII. Il est très-probable que le titre de préteur a été donné quelquefois par les Latins aux archontes éponymes d'Athènes (2); mais ici il est dit que le préteur Hérakleitos apaisa la révolte ; le caractère militaire du magistrat est nettement marqué. La date fixée par Corsini pour cet archonte incertain, date qui s'éloigne fort peu de la nôtre, ne peut donc être citée ici pour confirmer par une preuve nouvelle notre opinion. Mais nous reconnaissons dans l'archonte Hérakleitos des stèles

(1) Cf. Meier, p. 89 ; Corsini, ol. CLXII ; Paul Diac. *Hist. miss.* IV.
(2) Cf. p. 36.

éphébiques le stratége cité par Paul Diacre, et, comme il est en charge la première année de la CLXII^e^ olympiade, il peut très-bien avoir été archonte durant la CLXV^e^ olympiade.

*Médeios*. Ce citoyen a tenu une place importante dans la république (Ἐπιγ. ἀνέκδ., III, p. 30). Son nom entier est Μήδειος Μηδείου Πειραιεύς. Sous le premier archontat d'Argeios, il est préposé à la banque publique de Délos; agonothète des jeux Déliens; épimélète de Délos et des Panathénées (cf. encore Ross. *Dém.* 14, 28). Nous savons par la *Vie des Orateurs* (Pseud. Plut., p. 256, Hut.) qu'il fut prêtre de Neptune. Il descendait de l'orateur Lycurgue à la huitième génération. Son père, Μήδειος Φιλίππου, avait été exégète des Eumolpides (Pseud. Plut., *l. l.*). Si on admet le calcul ordinaire des générations, en supposant trente ans entre chacun des descendants de Lycurgue, on arrivera pour la date de Médeios à l'époque que nous avons fixée (1).

Le second magistrat des tétradrachmes d'Athènes était certainement *monétaire*. Médeios possédait une fortune considérable, puisqu'il avait pu être agonothète en une année des Panathénées et des jeux de Délos; la charge d'épimélète du grand comptoir de Délos et celle de préposé à la banque de cette île (2)

(1) Nous croyons que la date que nous avons déterminée pour l'archontat de Médeios fixe l'époque de l'inscription 14 des Dèmes de Ross, texte très-important.

(2) Cf. Meier, t. I, p. 31, n. 43. C. I. G. 123. Inscr. de Tinos, t. II, p. 250.

nous prouvent que ses richesses le désignaient pour des fonctions financières. Nous trouvons un Médeios second magistrat sur les tétradrachmes de la série de Dioklès. Cette série est une de celles dont la date est fixée; MM. Beulé et Rathgeber l'attribuent à l'année 176. La famille de l'archonte, à en juger par les charges que cet éponyme a remplies, était (1) désignée par sa fortune pour les fonctions financières.

On ne peut guère hésiter à reconnaître ici le descendant de Lycurgue. M. Beulé remarque que la série de Dioklès appartient à l'époque où la monnaie d'Athènes commence à subir l'influence de Rome, fait qui rend notre conjecture encore plus probable.

*Argeios*. Personnage également important; stratége du Pirée sous l'archontat d'Hérakleitos.

*Sarapion* (cf. p. 66). Son nom entier est Σαραπίων Σαραπίωνος Μελιτεύς (Ἐπιγ. ἀνέκδ., p. 31, l. 34); il fut stratége ἐπὶ τὰ ὅπλα sous Échékratès, agonothète des Éleusinies sous Argeios, une seconde fois stratége sous le même éponyme, épimélète de Délos sous Théodosios. Ainsi en quelques années, d'après les renseignements incomplets que nous fournit une stèle mutilée, il remplit les charges les plus importantes.

Un Sarapion, probablement le père de l'archonte, est nommé comme troisième magistrat sur la série des tétradrachmes d'Antiochos. (Beulé, *Monn. d'Ath.*, p. 206) (2).

(1) Ann. de l'Inst. de corr. arch. 1838, p. 32. *Monnaies d'Athènes*, p. 259.
(2) Le culte de Rome figure sur le marbre de la première *ennéétéris*.

## V.

**Liste d'archontes conservée par l'inscription 1238 des *Antiquités helléniques***
**Meier, *Comm.* II, n. 66. Ἐπιγ. ἀνεκδ., fasc. II, n. 66.**

Cette liste nous a conservé les noms de plusieurs archontes.

1. . . . Διομεύς.
2. Λεωχάρης Παλληνεύς.
3. Θεόφιλος ἐξ Οἴου.
4. Ἐργοχάρης Σφήττιος.
5. Νικήτης Σκαμβωνίδης.
6. . . . ς Ἑρχιεύς.
7. Διοκλῆς Κυδαθηναιεύς.
8. Εὐφίλητος Προβαλίσιος.
9. Ἡράκλειτος Ἀθμονεύς.
10. . . . . . . . . . . . . . . .
11. Ἀντίφιλος Ἀφιδναῖος.

Sur un fragment qui paraît avoir appartenu à la même stèle, sans qu'il soit possible de déterminer avec certitude la place qu'il occupait :

1. . . . . . . . . . . . .
2. Μενεκράτης Οῆθεν.
3. . . . . ων Ἀλωπεκῆθεν.

Ce marbre est certainement antérieur à celui que nous avons étudié dans la section précédente. Il

suffirait pour s'en convaincre de remarquer l'absence de noms ou prénoms romains. Le stratége ἐπὶ τὰ ὅπλα n'a pas encore la prépondérance qui lui sera donnée après l'olympiade CLVIII.

Mais nous avons une preuve matérielle de l'antériorité de ce marbre sur le précédent. L'archonte Ἡράκλειτος nommé ici ne fait pas suivre son nom de la mention μετά. L'éponyme du même nom, que nous avons classé à l'olympiade CLXV, 3, s'appelle ὁ μετὰ Ἀργεῖον; il rappelle naturellement son prédécesseur, pour ne pas être confondu avec son homonyme, qui avait succédé à Εὐφίλητος. Nous avons donc une date extrême au-dessous de laquelle nous ne pouvons pas chercher à placer ce catalogue. Cette date est déterminée par les deux sections précédentes. Aucun des éponymes de ce catalogue n'est postérieur à la troisième année de la CLXV^e^ olympiade. Mais aucun même ne peut être classé après la CLXI^e^ olympiade, époque où commence la liste que nous venons de restituer pour une période de quatre olympiades. Si on admettait dans nos calculs une erreur de quelques années, il serait cependant impossible de trouver sur le tableau que nous avons donné place pour quatorze éponymes.

Le catalogue écrit à l'occasion de la première *ennéétéris* nous a conservé les noms des principaux citoyens de l'époque. Un grand nombre d'entre eux reviennent plusieurs fois sur cette stèle, dans différentes charges. L'inscription ne mentionne pas seu-

lement les éponymes, mais aussi les autres archontes. Leurs noms sont tout à fait différents de ceux inscrits sur le marbre de la première ennéétéris. C'est une hypothèse naturelle que de supposer que l'inscription 1238 est sensiblement antérieure à celle de l'olympiade CLXIII, et de reconnaître entre elles un intervalle d'au moins quarante ans.

Nous avons une date extrême au-delà de laquelle nous ne pouvons pas remonter. Le marbre fait mention de l'ethnique Βερενικίδης, qui ne figure pas dans l'épigraphie athénienne avant la CXXX[e] olympiade (cf. Meier, *Dis.* II, p. 71). Mais en l'absence de cet ethnique, il serait impossible de chercher à classer ces archontes avant l'olympiade CXXX; car, entre l'olympiade CXXII et l'olympiade CXXX, la liste des éponymes est assez remplie pour que nous ne puissions songer à y placer un aussi grand nombre de noms nouveaux.

Ainsi les résultats acquis dans les deux chapitres précédents et les observations particulières auxquelles donne lieu le monument fixent la date de ces éponymes entre la CXXX[e] olympiade et la CLI[e] (1).

(1) Je fixe les archontes Aristodémos et Anthestérios (cf. Catalogue, 113, 115) à la CXLII[e] olympiade; et je ne crois pas que l'archonte Phaidrias (cf. Catalogue) leur soit de beaucoup d'années postérieur. Nous ne trouvons sur notre liste aucun de ces trois éponymes. Ce fait engagera peut-être, à titre d'hypothèse provisoire, à considérer les éponymes conservés par l'inscription 1238 comme antérieurs à la CXLII[e] olympiade : ce qui ne laisserait plus aux conjectures qu'une période relativement très-courte.

## VI.

### Décret en l'honneur de Phaidros, fils de Thymocharès.

Une inscription du Philistor, t. I, p. 132, mentionne un certain nombre d'archontes; elle rappelle les services d'un citoyen appelé Φαῖδρος Θυμοχάρου Σφήττιος, et ceux de ses ancêtres immédiats. La généalogie de ce personnage s'établit ainsi qu'il suit :

Φαῖδρος, lig. 3.
Θυμοχάρης, lig. 3.
Φαῖδρος.
Θυμοχάρης.

Le premier Phaidros est inconnu. Son fils Thymocharès, stratége ἐπὶ τὸ ναυτικόν, fit la guerre à Chypre, sous l'archontat de Πραξίβουλος et vainquit Glaukétès (Γλαυκέτης), lig. 12, olym. CXVI, 2, 315. Diod. XIX, 55. Un peu plus tard il figura au siége d'Oréos par Cassandre (deuxième année de la CXX^e oly.? 299).

C'est là le dernier acte connu de la vie publique de Thymocharès, qui meurt sans doute peu après.

La vie de son fils Phaidros est également très-remplie. En voici les principales dates : sous l'archonte Νικίας, il est stratége ἐπὶ τὴν παρασκευήν. Il remplit ensuite différentes fonctions et va en ambassade près de Ptolémée ὁ πρεσβύτερος (Ptolémée ὁ Λάγος).

Je ne crois pas que l'épithète πρεσβύτερος indique qu'à l'époque du décret ou de l'ambassade, le père

vivait encore. Ptolémée I s'associa son fils la quatrième année de la CXXIII[e] olymp. (285). — Cf. Clinton, CXXIII[e] olymp. — CXXIV[e] olymp., 2, mort de Ptolémée ὁ πρεσβύτερος. Sous l'archontat de Κίμων Phaidros est de nouveau stratége, mais cette fois ἐπὶ τὰ ὅπλα. L'inscription a suivi l'ordre naturel dans la mention des stratégeats. Le stratégeat ἐπὶ τὰ ὅπλα était plus important que tous les autres.

De cette partie du texte nous concluons que l'éponymat de Nicias est antérieur à la mort de Ptolémée; que celui de Cimon lui est probablement postérieur; que dans tous les cas, à l'époque où est écrit le décret, Ptolémée Soter est déjà mort.

Le Nicias que nous rencontrons ici n'est donc pas l'archonte de la CXXIV[e] olympiade, mais celui de l'olympiade CXXI[e], 1.

Sous l'archontat de Cimon, le texte dit que la république traversa des épreuves cruelles; mais que Phaidros maintint la paix dans les campagnes : διεφύλαξεν τὴν εἰρήνην τῇ χώρᾳ; qu'il veilla à la continuité des approvisionnements et qu'il transmit à ses successeurs la ville libre, καὶ τὴν πόλιν ἐλευθέραν καὶ δημοκρατουμένην αὐτόνομον παρέδωκεν καὶ τοὺς νόμους κυρίους τοῖς μεθ' ἑαυτὸν. Ici une lacune nous prive sans doute de lumières précieuses.

On ne peut songer à l'invasion gauloise (CXXV[e] ol. 2 et 3), car les archontes de cette époque sont connus. Le décret rappelle peut-être quelque tentative de révolution, dont nous devons chercher la date

après la deuxième année de la CXXII^e olymp. La troisième année de la CXXII^e olymp. Démétrius est à Athènes où il célèbre les jeux Pythiques (Plut. *Demet.* 40). D'autre part, Cimon est antérieur au second Nicias, et par conséquent à Ménéklès (lig. 53). C'est donc entre la quatrième année de la CXXII^e olymp. et la première année de la CXXV^e olymp. que nous plaçons Cimon. Peut-être la mort de Démétrius (CXXIV, 2. Plut. *Démét.* c. 52) fut-elle l'occasion à Athènes d'une tentative du parti oligarchique; mais les historiens, que je sache, n'en font nulle mention.

Phaidros fut ensuite stratége une seconde fois ἐπὶ τὰ ὅπλα sous l'archontat de Ξενοφῶν, archonte qui n'est pas connu, que je sache, par d'autres textes. Cf. p. 18.

Sous le second Νικίας, le peuple élut Phaidros agonothète. Comme nous savons que deux éponymes ont porté dans le même temps le nom de Nicias, il est naturel de reconnaître ici le second d'entre eux et non l'éponyme de la CXXI^e olymp. cité plus haut.

Vient ensuite la mention d'un agonothétat de Thymocharès, fils de Phaidros, sous l'archonte Εὔβουλος (lig. 56, remarq. le mot ὕστερον). Phaidros aide son fils à célébrer dignement cette liturgie.

Aucun indice ne nous permet de fixer avec précision la date d'Εὔβουλος, contemporain des archontes qui précèdent.

L'intérêt de ce texte est de nous donner la car-

rière à peu près complète d'un Athénien de distinction, et la succession des magistratures ou des dignités par lesquelles il est passé.

M. Dittemberger a proposé, mais *à titre d'hypothèse* et avec beaucoup de réserve, une chronologie de ces archontes plus précise que celle que nous donnons (1). Je ne crois pas que le texte fournisse des renseignements chronologiques autres que ceux sur lesquels nous avons insisté. Mais, en tenant compte des résultats acquis dans le chapitre I, nous pouvons arriver à plus de précision. En effet, Xénophon et Euboulos ne peuvent appartenir ni à la CXXIV[e], ni à la CXXV[e] olymp., et la date la plus reculée à laquelle nous puissions les rapporter est la CXXVI[e] olympiade. Cf. p. 19 et suiv.

## VII.

### Inscription de l'Éphéméride 578.

Bien que cette inscription soit très-mutilée, il me paraît impossible de ne pas la rappeler dans ce chapitre. Elle est gravée sur une plaque de marbre du Pentélique, découverte en 1840 non loin d'Athènes ; en voici le texte en caractères courants, tel qu'il est donné par Pittakis :

(1) Cf. Hermès, l. l.

[Ἀρι]σταῖος.
. . . ἐπὶ Θεοφήμου . .
. . . ἐπὶ Κλησεπτίτου
. . ἐπὶ Ἡρώδου
. . υς Δέκμος Αὐφίδιος
ἐ[πὶ] Λευκίου
. . ς Πόπλιος Οὔφριος
. . ἐπὶ Καλλιφάνους
ἐπὶ Διοκλε . . .
. . Πο . . ξένου . . .
Σαγασίου, ἐπὶ Κλησε . . .
. . . ασίου ἐπὶ Ἀριστοκ
. . . ου ἐπὶ Ζήν . .
. . . . ἐπὶ Γεν . . .

Je dois démontrer que ce texte conserve le nom d'archontes athéniens.

Ligne 2. Θεόφημος; un archonte de ce nom est connu (cf. catalogue); sa date a été fixée à la troisième année de la CLXXIX^e olympiade.

Ligne 4. Ἡρώδης. Nous avons vu plus haut un archonte de ce nom (cf. p. 33). Cette double coïncidence ne prouverait pas que les noms de notre marbre précédés d'ἐπὶ sont ceux d'éponymes; mais on arrivera sur ce point à la certitude si on considère qu'Hérodès et Théophémos, d'après les travaux antérieurs, se suivent à une année d'intervalle; Théophémos est en charge en 62, Hérodès en 60. Notre texte rapproche ces deux noms, et place entre eux

un troisième éponyme, Κλησέππιτος, sans doute l'archonte de l'année 61. Je n'hésite donc pas à reconnaître sur l'inscription 578 une série d'archontes athéniens. Toutefois il m'est impossible d'affirmer qu'ils se suivent sans interruption dans l'ordre chronologique.

1° Θεόφημος, 62 av. J.-C.
2° Κλησέππιτος, 61 av. J.-C.
3° Ἡρώδης, 60 av. J.-C.
4° Λεύκιος.
5° Καλλιφάνης.
6° Διοκλῆς?
7° Κλησε..
8° Ἀριστο[κλῆς].
9° Ζήν[ων].
10° Γεν..

Je ne veux pour le moment que signaler un texte précieux, qui paraît avoir échappé à Meier comme à tous les autres savants qui se sont occupés de la chronologie des archontes. La copie de Pittakis est évidemment très-imparfaite; mais, après avoir revu le marbre lui-même, je serai peut-être à même d'entrer dans des développements qui seraient aujourd'hui prématurés.

## CHAPITRE II.

**41 à 83 ap. J.-C. — Inscription 3793 de l'Éphéméride archéologique. 'Επιγ. 'Ελλην. 1860, n. 11.**

(Inscription XXXIV). *C. I. G.* n. 264. Texte aujourd'hui à Cannes. Nouvelle copie de M. P. Foucart. Liste d'éphèbes, ἐπὶ Μιθριδάτου ἄρχοντος.

(Inscription XXXV). *C. I. G.*, n. 265. Franz. *Elem. epig.*, p. 253. Liste d'éphèbes, ἐπὶ βασιλέως Ῥοιμητάλκα.

(Inscription XXXVI). *Philist.*, t. III, *fasc.* 4, p. 359, catalogue ἐπὶ Ζήνωνος ἄρχοντος.

(Inscription XXXVII). *C. I. G.*, n° 282. *Philist.*, t. IV, *fasc.* I, p. 73. Liste d'éphèbes, ἐπὶ Ἀντιπάτρου ἄρχοντος.

(Inscription XXXVIII). *C. I. G.*, n. 267. Liste de gymnarsiaques, ἐπὶ Διονυσοδώρου ἄρχοντος.

(Inscription XXXIX). *C. I. G.*, n. 266. Listes d'éphèbes, ἐπὶ Μητροδώρου ἄρχοντος.

(Inscription XL). *Eph. Arch.*, n. 640. Liste d'éphèbes, archontat de Καλλικρατίδης.

Ces marbres appartiennent à une même époque. Ils présentent tous la même rédaction, sauf le n. 267 dont le caractère est particulier, mais que nous classons à cette place pour des raisons sur lesquelles nous insisterons plus bas. Ce sont des catalogues qui portent les noms d'un nombre choisi d'éphèbes, ap-

pelés en général φίλοι, γοργοὶ, γνήσιοι. Cette rédaction n'est pas celle des stèles que nous avons étudiées jusqu'ici et qui commencent par un ou plusieurs décrets pour finir par une liste de jeunes gens, rangés par tribus; elle n'est pas non plus celle des époques suivantes où les catalogues, presque toujours très-riches, énumèrent à la fois une série très-complète de magistrats et une longue suite de jeunes gens.

Voici les noms des fonctionnaires ou des magistrats qui se rencontrent en même temps sur plusieurs marbres :

Φιλόστρατος, hégémon sur l'inscription de Καλλικρατίδης et sur celle de Μητρόδωρος.

Διονυσόδωρος, cosmète sur l'inscription de Μητρόδωρος, archonte sur la stèle précédente.

Νικίας Ἀντιγόνου Παλλήνεύς, hoplomaque sous l'archontat de Μητρόδωρος, et sous celui de Καλλικρατίδης, pylore sous celui de Ῥοιμητάλκας.

Εὐφρόσυνος Εὐφροσύνου Φαληρεύς sur les inscriptions, n° 640 de l'*Éphém.* et n. 266 du *C. I. G.* (1).

De ce tableau, il résulte déjà pour nous qu'évidemment Καλλικρατίδης et Μητρόδωρος ne sont séparés l'un de l'autre que par un très-petit nombre d'années, et que les autres archontes appartiennent à la même période.

(1) Remarquez aussi la fréquence du nom Ἀθηναΐς sur ces marbres (C. I. G. n. 282; n. 267-265). Sur les marbres d'une même époque, on rencontre souvent les mêmes noms.

Mais nous pouvons arriver à plus de précision, grâce à un document publié par Pittakis : inscription, n° 3793 de l'*Éph. arch.*, rééditée en 1860 dans les *Inscriptions inédites* de la Société archéologique.

M. Neubauer a très-bien mis en lumière le caractère éponymique de cette inscription dont voici le texte :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | ΑΓΖ | |
| CΙ | | | ΠΥΘΑΓ ΑC | Μ |
| ΥCΙΟC | ΜΗΔЄΙΟC | ΔΙΟΔωΡΟC | ΑΝΤΙΟΧΟC | ΧΑΡΙ |
| ,ωΡΙΔΗC | ΜΗΔЄΙΟC | ΛΥCΑΝΔΡΟC | ΠΟΛΥΑΙΝΟC | ΚΑΛΛΙΚΙ |
| ΙΜΟC | ΜΗΔЄΙΟC | ΛΥCΙΑΔΗC | ΖΗΝωΝ | ΠΑΜΦΙΛΟC |
| Ν | ΑΝΑΡΧΙΑ | ΔΗΜΗΤΡΙΟC | ΑΘωΝΙΔΗC | ΖΗΝωΝ |
| ΙCΚ[illegible]Ι | ΦΙΛΑΝΘΗC | ΔΗΜΟΧΑΡΗC | ΘЄΟΦΙΛΟC | ΘЄΜΙCΤΟΚΛΗC |
| ΝΗ[illegible]C | Λ C ΑΠΙC | ΙΛ | | ΟΙΝΟΦΙΛΟC |
| Η?Τ | | | | ΒΟΗΘΟC |

5e colonne 2, le dernier trait visible est peut-être le jambage de gauche d'un M.

1° A la deuxième colonne, ligne 5, de ce catalogue, on lit le mot ἀναρχία qui indique une année sans éponyme;

2° Plusieurs des noms qui figurent sur ce catalogue sont ceux d'archontes athéniens connus.

Colonne 1, lignes 2, 3. Λυκίσ[κος] - Διονύσιος. Ces deux éponymes sont donnés par un marbre qui indique que Lyciscos a été le prédécesseur immédiat

de Dionysios. *C. I. G.*, 2296. *Ce seul fait suffirait pour prouver que la liste dont nous parlons est bien un catalogue d'archontes.*

Colonne 1, ligne 7. Νικίας. *C. I. G.*, 6477, archonte sous l'empire. La date de cet archonte a été fixée par Corsini à l'année 727 de R.; mais Bœckh, d'après l'inscription du *C. I. G.*, n° 312, place avec raison cet archonte entre les années 742 et 754 (olymp. CXCII, 1, olymp. CXCV, 1).

Colonne 1, ligne 6. Ἰάσων, cf., p. 66. Toutefois on peut douter que cet archonte soit un des éponymes de ce nom déjà connus. Cf. catalogue Ἰάσων.

Colonne 4, ligne 5. Ζήνων. *Phil.*, t. III, 359, 3.

Colonne 6, ligne 3. Καλλικρ[ατίδης], restitution certaine. Cf., plus bas, page 59. *Éph. arch.*, 640.

Colonne 3, ligne 7. Δημοχάρης donné dans le catalogue de M. Rossopoulos.

Ainsi nous trouvons sur ce marbre, outre la mention d'une ἀναρχία, six noms d'archontes certains.

M. Neubauer, dans tous ses calculs, a pris pour base le texte publié par Pittakis. Il ne connaissait pas le fac-simile donné par les *Inscriptions inédites*; il a donc supposé le marbre complet. *La stèle est brisée à la partie supérieure* (1), et rien ne prouve

(1) Cette liste devait être précédée d'un en-tête explicatif; nous n'aurions pas le fac-simile publié par la Société archéologique, qu'il nous serait cependant impossible d'admettre que l'inscription, telle que l'a donnée Pittakis, soit entière. Une fois l'hypothèse admise que le marbre est complet, le raisonnement de M. Neubauer est très-simple; il cherche à placer sur le catalogue quelques-uns des archontes dont les dates sont connues, et il en dé-

que chaque colonne ne contenait pas plus de dix noms ; la vraisemblance engage à croire le contraire. C'est assez dire que nous ne pouvons suivre M. Neubauer dans sa dissertation.

Tout ce que nous admettons avec M. Neubauer, c'est que l'inscription 3793 est une liste d'archontes et que la dernière colonne contient des magistrats contemporains du règne de Claude. Le nom ΚΑΛΛΙΚΙ inscrit à la troisième ligne sur cette colonne doit se lire Καλλικρατίδης; à la première ligne le *mu* est, selon toute vraisemblance, la lettre initiale du mot Μητρόδωρος. Nous avons montré que cet éponyme fut en charge à peu près dans le même temps que Καλλικρατίδης, à deux ou trois années d'intervalle tout au plus. Διονυσόδωρος est placé par Phlégon l'année 52/53 ap. J.-C. (année I de la CCVIII^e olymp.). Nous devons donc le classer près de Μητρόδωρος, archonte sous le règne de Claude. Nous n'avons aucune raison certaine de le placer avant ou après cet éponyme; la vraisemblance est cependant qu'il fut en charge avant Μητρόδωρος. En effet, après Μητρόδωρος nous connaissons les noms de six éponymes parmi lesquels ne figure pas Διονυσόδωρος.

La date d'Ἀντίπατρος est donnée par Phlégon, 44/45 après J.-C. Cf. catal.

Telles sont les dates les plus précises que nous puis-

duit la chronologie des autres éponymes. Mais ses calculs ne s'accordent pas avec le texte de l'inscription, qu'il est obligé de modifier.

sions proposer pour les archontes dont nous venons de rappeler les marbres.

Examinons maintenant s'il n'est pas possible d'arriver à quelques résultats plus certains sur la chronologie des éponymes conservés par l'inscription 3793 de l'Éphéméride.

Les données du problème sont les suivantes : Nous avons un marbre sur lequel un certain nombre d'archontes sont classés par ordre chronologigue, et divisés en colonnes. Ces colonnes sont incomplètes; la partie supérieure de chacune d'elles a disparu, et nous ignorons le nombre des éponymes que contenait l'en-tête du catalogue.

Selon l'usage sur les catalogues de ce genre, les cinq séries commençaient à la même hauteur. De la première et de la cinquième série, il reste huit noms; de la seconde, six noms; de la troisième, six noms également; de la quatrième, sept noms.

Mais les listes qui commençaient sur la même ligne n'étaient pas toutes d'égales longueurs; la seconde et la troisième contenaient un nom de moins que la première et la cinquième; la quatrième, deux noms de moins.

Il reste à déterminer le nombre des éponymes enlevés par la fracture de la pierre.

Sur la cinquième colonne nous avons deux archontes dont la date est fixée entre les années 41/42 et 54/55, Καλλικρατίδης et Μητρόδωρος; sur la première colonne un archonte Νικίας qu'il faut placer entre

l'année 11 avant notre ère, et l'année 1 après J.-C. (1). De plus, nous connaissons cinq archontes contemporains de ceux inscrits sur notre liste et qui doivent y avoir figuré :

| | |
|---|---|
| Ἀντίπατρος, | 45 av. J.-C. (206 olymp. 1). |
| Δεινόφιλος, | 49 av. J.-C. (207 olymp. 1). |
| Διονυσόδωρος, | 52 av. J.-C. (208 olymp. 1). |
| Κόνων, | 57 av. J.-C. (208 olymp. 4). |
| Ροιμητάλκας, | 37 41 ou 54 apr. J.-C. |

Le problème devient donc une question très-simple de mathématiques et peut s'énoncer de la manière suivante (2) :

Un tableau se compose de cinq colonnes de nombres qui se suivent :

| | (1) | (2) | (3) | (4) | (5) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | » | |
| | » | | | » | $b$ |
| | » | » | » | » | $b + 1$ |
| | » | » | » | » | $b + 2$ |
| $x$ | » | » | » | » | $b + 3$ |
| | » | » | » | » | $b + 4$ |
| | $a$ | » | » | » | $b + 5$ |
| | $a + 1$ | » | » | | $b + 6$ |
| | $a + 2$ | | | | $b + 7$ |

(1) Cf. p. 17.

(2) Je dois cette page et la suivante à mon ami M. Bourgeois, ancien élève de l'École polytechnique, professeur de mathématiques.

Les différences des colonnes 1 et 2, 1 et 3, sont d'un nombre; celle des colonnes 1 et 4 de deux nombres; 1 et 5 ont la même longueur. Dans les colonnes 1 et 5 on connaît les nombres $a$ et $b$, $a$ étant le troisième nombre à partir de la base de la première colonne, et $b$ le huitième à partir de la base de la cinquième colonne. Il faut réformer d'après ces données le tableau.

$x$ étant le nombre des nombres de la première colonne, ceux des autres colonnes sont $x-1$, $x-1$, $x-2$ et $x$; le tableau entier se compose donc de $5x-4$.

Il y a $x-3$ avant $a$, et 7 après $b$, ou $x+4$ en dehors de $a$ et de $b$.

De $a$ à $b$, il y aura donc $4x-8$. Mais de $b$ à $a$, il y a aussi $b+1-a$; donc $4x-8=b+1-a$, ou $4x=b-a+9$ et $x=\frac{b-a+9}{4}$

Les nombres $a$ et $b$ ne sont qu'approximativement connus. $a$ peut avoir 12 valeurs et $b$ 14, ce qui donnerait 168 formes au tableau. Le nombre de ces formes se réduit à 42, parce qu'il faut prendre pour $a$ et $b$ les combinaisons qui donnent pour $x$ des *nombres entiers*.

D'ordinaire, dans la chronologie, on ne considère pas l'année *o*, mais nous sommes obligés de l'introduire dans nos calculs pour la continuité des nombres. Les années qui précèdent la naissance de J.-C.

sont représentées par des nombres négatifs, — 1, — 2, — 3, etc.

Les 42 combinaisons du tableau sont les suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| $b=41$ | ($a=-10$ $x=15$), | ($a=-6$ $x=14$), | ($a=-2$ $x=13$) |
| $b=42$ | ($a=-9$ $x=15$), | ($a=-5$ $x=14$), | ($a=-1$ $x=13$) |
| $b=43$ | ($a=-8$ $x=15$), | ($a=-4$ $x=14$), | ($a=0$ $x=13$) |
| $b=44$ | ($a=-7$ $x=15$), | ($a=-3$ $x=14$), | ($a=1$ $x=13$) |
| $b=45$ | ($a=-10$ $x=16$), | ($a=-6$ $x=15$), | ($a=-2$ $x=14$) |
| $b=46$ | ($a=-9$ $x=16$), | ($a=-5$ $x=15$), | ($a=-1$ $x=14$) |
| $b=47$ | ($a=-8$ $x=16$), | ($a=-4$ $x=15$), | ($a=0$ $x=14$) |
| $b=48$ | ($a=-7$ $x=16$), | ($a=-3$ $x=15$), | ($a=1$ $x=14$) |
| $b=49$ | ($a=-10$ $x=17$), | ($a=-6$ $x=16$), | ($a=-2$ $x=15$) |
| $b=50$ | ($a=-9$ $x=17$), | ($a=-5$ $x=16$), | ($a=-1$ $x=15$) |
| $b=51$ | ($a=-8$ $x=17$), | ($a=-4$ $x=16$), | ($a=0$ $x=15$) |
| $b=52$ | ($a=-7$ $x=17$), | ($a=-3$ $x=16$), | ($a=1$ $x=15$) |
| $b=53$ | ($a=-10$ $x=18$), | ($a=-6$ $x=17$), | ($a=-2$ $x=16$) |
| $b=54$ | ($a=-9$ $x=18$), | ($a=-5$ $x=17$), | ($a=-1$ $x=16$) |

Ainsi la formule que nous avons établie donne 42 combinaisons possibles ; mais quatre combinaisons seulement placent l'année 45 dans la cinquième colonne, où elle doit se trouver forcément, et l'une d'elles doit être écartée, parce que, si nous l'adoptions, Μητρόδωρος ne serait point archonte sous le règne de Claude. Restent trois combinaisons : la première fait commencer le catalogue en l'année 26 av. J.-C., et le fait finir en l'année 60 apr. J.-C. Elle comprend 86 éponymes.

D'après la seconde, le catalogue commence à l'année 21 av. J.-C. et finit à l'année 60 (81 éponymes).

D'après la troisième, le catalogue commence à l'année 16 et finit à l'année 60 (76 éponymes).

Nous devons nous déterminer pour la troisième combinaison. L'archonte Rhémétalkès (cf. p. 67) a été en charge ou en 37, ou en 41 ou en 54.

Si nous adoptons les deux premiers tableaux, ces trois années ont chacune un éponyme autre que le roi de Thrace. La troisième combinaison seule laisse libre une des trois années où nous devons placer Rhémétalkès.

Voici les résultats auxquels nous arrivons :

| De l'année 16 av. J.-C. à l'année 8 avant J.-C., lacune; CXCIe olymp. 1, CXCIIe olymp, 4. | De l'année 1 apr. J.-C. à l'année 9, lacune; CXCVe olymp. 1, CXCVII, 1. | De l'année 15 à l'année 24, lacune; CXCVIIIe olymp. 3, CCe olymp. 4. | De l'année 31 à l'année 37, lacune; CCIIe, 3. CCIV, 1. | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | CCVIe ol. 1, 45 ap. J.-C. [Ἀντίπατρος]. |
| | | | | CCVIe ol. 2, 46 ap. J.-C. |
| | | | | CCVIe ol. 3, 47 ap. J.-C. |
| | | | | CCVIe ol. 4, 48 ap. J.-C. |
| | | | | CCVIIe ol. 1, 49 ap. J.-C. [Δεινόφιλος]. |
| | | | | CCVIIe ol. 2, 50 ap. J.-C. |
| | | | | CCVIIe ol. 3, 51 ap. J.-C. |
| | | | | CCVIIe ol. 4, 52 ap. J.-C. [Διονυσόδωρος]. |
| CXCIIe ol. 4, 9 av. J.-C. [Ναυσίας]. | | | CCIVe ol. 1, 37 ap. J.-C. ] Ῥοιμητάλκας. ] | CCVIIIe ol. 1, 53 ap. J.-C. Μ[ητρόδωρος]. |
| CXCIIIe ol. 1, 8 av. J.-C. Λυκίσκος. | | | CCIVe ol. 2, 38 ap. J.-C. Ἀγ.. | CCVIIIe ol. 2, 54 ap. J.-C. ΧΑΡ... |
| CXCIIIe ol. 2, 7 av. J.-C. Διονύσιος. | CXCVIIe ol. 2, 10 ap. J.-C. Μήδειος. | CCIe ol. 1, 25 ap. J.-C. Διόδωρος. | CCIVe ol. 3, 39 ap, J,-C. Πύθα.. | CCVIIIe ol. 3, 55 ap. J.-C. Καλλ[ικρατίδης]. |
| CXCIIIe ol. 3, 6 av. J.-C. Θεοδωρίδης. | CXCVIIe ol. 3, 11 ap. J.-C. Μήδειος. | CCIe ol. 2, 26 ap. J.-C. Λύσανδρος. | CCIVe ol. 4, 40 ap. J.-C. Ἀντίοχος. | CCVIIIe ol. 4, 56 ap. J.-C. Πάμφιλος. |
| CXCIIIe ol. 4, 5 av. J.-C. Διότιμος. | CXCVIIe ol. 4, 12 ap. J.-C. Μήδειος. | CCIe ol. 3, 27 ap. J.-C. Λυσιάδης. | CCVe ol. 1, 41 ap. J.-C. Πολύαινος. | CCIXe ol. 1, 57 ap. J.-C. [Κόνων]. |
| CXCIVe ol. 1, 4 av. J.-C. Ἰάσων. | CXCVIIe ol. 1, 13 ap. J.-C. Ἀναρχία. | CCIe ol. 4, 28 ap. J.-C. Δημήτριος. | CCVe ol. 2, 42 ap. J.-C. Ζήνων. | CCIXe ol. 2, 58 ap. J.-C. Θεμιστοκλῆς. |
| CXCIVe, ol. 2, 3 av. J.-C. Νικίας. | CXCVIIIe ol. 2, 14 ap. J.-C. Φιλάνθης. | CCIIe ol. 1, 29 ap. J.-C. Δημοχάρης. | CCVe ol. 3, 43 ap. J.-C. Ἀθωνίθης. | CCIXe ol. 3, 59 ap. J.-C. Οἰνόφιλος. |
| CXCIVe. ol. 3, 2 av. J.-C. Ἰσιγένης. | CXCVIIIe ol. 3, 15 ap. J.-C. ..ΔΠΙC. | CCIIe ol. 2, 30 ap. J.-C. ..ΙΑ. Μιθρι]δά[της. | CCVe ol. 4, 44 ap. J.-C. Θεόφιλος. | CCIXe ol. 4, 60 ap. J.-C. Βόηθος. |
| CXCIVe. ol. 4, 1 av. J.-C. ..ΟΗΤ. | | | | |

L'archonte de l'année 61 est connu : Θράσυλλος, donné par Phlégon ; il ne figure pas sur notre marbre, fait qui est un argument en faveur de nos calculs. (Phlégon, l. l., c. 20.)

*Colonne* 1. Ναυσίας. Dans la partie disparue de la première colonne doit se trouver l'archonte Ναυσίας, contemporain de Λύκισκος. *C. I. G.*, 2295, 2296.

Διονύσιος. Aucun éponyme du nom de Διονύσιος, postérieur à la CXXII^e olympiade, n'a encore été classé par les travaux précédents sur la chronologie des archontes de ce nom. Cf. p. 119.

Ἰάσων. *Éph. Arch.*, n. 1458 ; *Anc. Ath.*, p. 292 ; Rang., *Ant. hell.*, 558, 783. Ἐπὶ Ἰάσονος ἄρχοντος, sans autre déterminatif. Belle écriture antérieure à l'époque romaine ; cet archonte n'est pas celui de l'année 4 avant J.-C. (Cf. Neubauer, l. l.). Sans doute celui de la CLXIII^e olymp. 4, cité par Phlég., c. 10. n. 1459.—Ἐπὶ Ἰάσονος ἄρχοντος τοῦ μετὰ Πολύκλειτον. Cf. encore l'*Anc. Ath.*, p. 145 ; *Ant. hell.*, t. II, p. 559. Archonte qui doit appartenir à l'époque macédonienne.

Νικίας. *C. I.* 477. *L'Anc. Ath.*, p. 115. Ἐπὶ ἄρχοντος Νικίου τοῦ Σαραπίωνος Ἀθμονέως. Cette inscription se rapporte à l'archonte de notre catalogue (*C. I. G.* 312 ; Neubauer, p. 140), objections qui tombent devant la date à laquelle nous arrivons (*Éph. Arch.*, n. 2583 et 2603) (1).

(1) Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'à partir de l'époque macédonienne, toutes les grandes familles arrivent à l'éponymat. On peut donc

*Colonne* 2. Μήδειος. Ce Μήδειος, comme le veut M. Neubauer, est sans doute descendant de l'archonte du même nom, qui fut en charge durant l'olympiade CLXIV, 2, mais ne saurait être son père. Cf. p. 44.

Ἀναρχία. Exemples nombreux d'années sans archonte. Cf. catalogue.

Λυσιάδης. Appartient à une famille connue (cf. p. 97). Un archonte de ce nom est nommé par une inscription éphébique. (*Philist.*, III, 282, 2; *Eph. Arch.*, nouv. sér., 200, etc.). Généalogie de cette famille. (Bœckh., *C. I. G.*, n. 385, 11; Lenormant, *Rhein. Mus.*, XXI, p. 510; *Éph. Arch.*, n. 521; Dittemberger, *Op. laud.*; Neub., p. 144. Cf. p. 97.)

Μιθριδάτης. Un archonte de ce nom appartient à cette période. La restitution que nous proposons n'est pas certaine. (Cf. *Éph. Arch.*, 3860 (1).

Δημήτριος. Autre archonte de ce nom. Cf. p. 117; *C. I.* 195.

Δημοχάρης. Il est regrettable que M. Rossopoulos, qui donne déjà le nom de cet archonte, n'ait pas publié l'inscription qui le fait connaître.

*Colonne* 4. Ῥοιμητάλκης. Le marbre éphébique daté par cet archonte porte le nom d'un hypopaidotribe et de deux paidotribes qui ne figurent pas sur d'au-

avec quelque probabilité rattacher Nicias à la famille de Sarapion, archonte, et personnage important aux environs de la CLXIII[e] olympiade. Même remarque pour Μήδειος.

(1) Remarquez les trois lettres qui restent encore du nom du paidotribe sur le marbre de cette année. Peut-être faut-il lire Ἀπο[λλώνιος], ce qui fournirait un élément nouveau de chronologie. Cf. tabl. IV, Αἰολίων.

tres inscriptions. Ross, *Dèmes*, p. 36, même archonte, mais son nom est suivi du sigle N̸ νεώτερος. Cet archonte n'est donc pas le premier Rhémétalkès, contemporain d'Auguste, mais son neveu, fils de Rheskuporis, qui devint roi l'an 772 de Rome (19 apr. J.-C.) (1). L'inscription publiée par Ross ajoute que Rhémétalkès le jeune fut archonte l'année de l'avénement d'un empereur. Caligula devint empepereur l'an 37, Claude l'an 41, Néron l'an 54. Les archontes des années 41 et 54 sont connus. Reste donc l'année 37, à laquelle nous fixons cet éponyme.

Sur les inscriptions XXIV et XL, qui sont certainement du temps de Claude, Νικίας Ἀντιγώνου Παλληνεύς, hoplomaque; il figure comme pylore sur un texte daté par l'éponymat de Rhémétalkès. (Ross., *Dèmes*, n. 10).

Ζήνων. Une stèle éphébique est datée par le nom de cet éponyme. Sa rédaction est celle de cette période; nous croyons donc qu'elle doit être attribuée à l'année 42 (cf. p. 55).

*Colonne* 5. Ἀντίπατρος. Bœckh (n. 282) attribue cet archonte à une date beaucoup plus récente (époque de Caracalla), en considérant surtout le style des lettres de l'inscription. Cet argument ne saurait être admis (cf. p. 11). Mention des jeux germaniques.

(1) Corsini, t. II, p. 194; t, IV, p. 147. Cary, *Histoire des rois thraces*, p. 66. Tacite, *Ann.* II, 67; III, 38; IV, 5, 47. Eckhel, t. II, p. 59. Franz. *Elem. epig.* 253. Neubauer, 141. Ross, *Dèmes*, 10. Sur le sigle N̸, cf. C. I, G. n 194, l. 29, 270, l. 20. *Philistor*, t. II, fasc. 16, p. 187. *Minerve*, 1, oct. 1860.

(cf. p. 72). Toutefois, sur l'inscription du Philistor, le nom de l'archonte est certainement suivi du sigle qui signifie νε[ώτερος]. Si nous n'admettons pas un archonte Ἀντίπατρος, postérieur à celui cité par Phlégon, le sigle que nous rappelons nous autorise à inscrire dans les listes un premier Ἀντίπατρος prédécesseur de l'éponyme de l'année 45.

Un Ἀπολλώνιος, nommé comme παιδευτής sous l'archontat d'Antipatros le jeune, est peut-être le paidotribe qui figure sur la stèle d'Aiolion. — *C. I. G.* 282. Texte de cet archontat qui fait mention des Γερμανίκεια. Dittemb., p. 74, not. 3. Neubauer, p. 68 et chap. XVIII.

Μητρόδωρος. Autre archonte du même nom. Cf. p. 127. Pittakis, l'*Anc. Ath.*, p. 52; Neub., p. 145.

Κόνων. M. Komanoudis, dans la transcription en caractères courants, écrit Ζήνων; le *fac-simile* épigraphique ne porte à cette ligne aucun nom. L'erreur est évidente. Le texte de Phlégon est formel et autorise notre restitution (l. l., c. 27).

Θεμιστοκλῆς. Cf. Neubauer, p. 146; *Éph. Arch.*, n. 18. Ἐπὶ (Θεμιστοκλ)έους ἄρχοντος (?).

(*Inscript. XLI*). Αἰολίων. *Philistor*, t. I, fasc. 10, p. 428. Catalogue d'éphèbes.

Le cosmète, le paidotribe et le serviteur, inscrits sur ce marbre, ne sont pas connus par d'autres inscriptions. Toutefois la rédaction de ce texte se rapproche beaucoup de celle des catalogues que nous avons étudiés dans les pages précédentes. Elle est

presque de tous points celle de l'inscription d'Antipatros. Un des *paideutès* sur les deux marbres s'appelle également Ἀπολλώνιος.

Αἰολίων est certainement contemporain des archontes Μητρόδωρος et Διονυσόδωρος. Le nom Αἰολίων est assez rare; nous le retrouvons sur le marbre de Μητρόδωρος, Αἰολίων Ἀντιπάτρου Φλυεύς. Il me paraît facile de rattacher cet éphèbe à la famille de l'archonte Antipatros.

1° On remarquera tout d'abord la rareté du nom Αἰολίων.

2° L'éphèbe Αἰολίων est cité sur le catalogue de l'archontat de Métrodoros, à une place exceptionnelle, au début de la liste et hors rang, honneur qui à cette époque s'accordait surtout aux membres des grandes familles.

Il paraîtra naturel de reconnaître dans l'éphèbe de l'année 53 l'archonte de notre stèle, et de placer ce document aux environs de l'année 73. Cf. Neubauer, p. 149.

(*Inscript. XLII*). Λούκιος. *C. I. G.* 287. Catalogue. Rédaction semblable à celle des stèles précédentes.

Le paidotribe n'est pas encore Ἀρίστων (cf. plus bas, pag. 74).

Les caractères épigraphiques sur ce marbre semblent indiquer la complète décadence : λ, ε, ligatures, etc. Cf. inscript. XL. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur la date du monument; mais, malgré les preuves qu'apporte Bœckh, l'attri-

bution de ce marbre à Athènes peut paraître incertaine. Plusieurs villes avaient des éphébies calquées sur celles de l'Attique. Je renvoie aux inscriptions de Cyzique. Il serait facile de citer un grand nombre d'autres exemples. Je reviendrai sur l'attribution de ce catalogue en étudiant les colléges éphébiques institués, à l'imitation de celui d'Athènes, dans le monde grec.

Si le marbre de Λούκιος est athénien, il faut le classer avant le début du paidotribat du second Ariston; ce paidotribe était en charge en 109; mais, sur l'année exacte où il entra dans l'éphébie, nous n'avons aucune donnée précise. Cf. p. 74.

(*Inscript. XLII a*). *Philist.*, t. IV, fasc. 4, p. 332. Catalogue. Ἐπὶ Θρασύλλου ἄρχοντος.

Selon M. Komanoudis (*Philist.*, t. IV, p. 332), un Θράσυλλος aurait été éponyme entre les années 41 et 53, et un second Athénien du même nom en l'année 61. Admettre deux éponymes du même nom à des dates si rapprochées est une hypothèse très-peu probable, surtout quand les textes relatifs à ces magistrats n'indiquent entre eux aucune différence. Nous ajouterons que parmi les archontes déjà très-nombreux du règne de Claude, que nous avons cru pouvoir classer, ne figure aucun Θράσυλλος; or, si nos calculs sont exacts, nous connaissons presque tous les éponymes de ce règne. Cf. p. 65.

L'erreur de M. Komanoudis vient de ce qu'en tenant à l'en-tête de la stèle, qui porte Κλαυδίου Καί-

σαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ, il attribue le marbre au règne de Claude. Mais, ligne 3, nous lisons : ἀρχιερέως Νέρωνος Κλαυδίου Καίσαρος Γερμανικοῦ : la stèle peut donc appartenir à l'année 61.

Sur la stèle de Θράσυλλος, mention de Γερμανίκεια (cf. Neub., p. 68).

L'hégémon de cet archontat est Ἀρτέμων Νικίου Παλληνεύς. Nous reconnaissons ici le fils de Νικίας Ἀντιγόνου Παλληνεύς, fonctionnaire éphébique important, qui était en charge en 53.

Θράσυλλος est prêtre de Drusus, consul (cf. p. 87). On verra plus loin qu'il est nécessaire d'admettre deux paidotribes du nom d'Ariston. Cf. p. 74.

(*Inscript. XLIII*). Paidotribat de Δωρόθεος Ὑβάδης et de Μικύλιος Κόπριος. *Éph. Arch.*, n. 1970. Hermès. Inscription de cette période qui nomme deux paidotribes. A l'époque du second paidotribe, l'archonte est ΔΗ..ΣΤ.., peut-être ΔΗ[ΜΟ]ΣΤ[ΡΑΤΟΣ]. Un archonte, Démostratos, connu par Phlégon, CCXI[e] olymp. 1=65. — Le style des lettres sur l'inscription XLIII est celui de cette époque.

Sur un archonte Démostratos, qui ne saurait être le nôtre, cf. *C. I. G.*, 184, 185, 186, et rem. de Bœckh, Neubauer, p. 25. Deux autres archontes ont certainement porté le nom de Démostratos; cf. les listes olymp. XCVI, 4; olymp. XCVII, 3. Diod. Sic. 14, 90; 14, 99. En attendant de nouvelles découvertes, je propose d'attribuer l'inscription XLIII à l'année 65.

(*Inscript. XLIV*). *Éph. arch.*, nouv. série, 10 avril 1870, n. 413. Ἐπὶ αὐτοκράτορος Καίσ[α]ρος Θεοῦ Οὐεσπασιανοῦ υἱοῦ Δομετιανο[ῦ] Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Διὸς ἐλευθερίου ἄρχοντος. Liste d'éphèbes, marbre incomplet. Le catalogue des magistrats est très-mutilé; on y lit cependant encore ..... Μαρα-παιδοτρίβης (col. 2, lig. 10). Je ne connais pour cette période aucun paidotribe du dème de Marathon. — Col. 2, lig. 15. .... τρίβης ....στρατος Θε... Je crois qu'il faut restituer ici ὑποπαιδοτρίβης. Ce fonctionnaire est également inconnu.

L'importance de ce marbre est de montrer que, sous Domitien, Ἀρίστων, collègue de Δημήτριος, n'est pas en charge. Nous devons donc admettre deux paidotribes du nom d'Ἀρίστων dans les listes, et le premier ne peut être que le grand-père du second; car le second est fils d'Ἀφροδίσιος, ce qui nous donne pour quatre générations la généalogie suivante :

Ἀφροδίσιος.

Ἀρίστων, paidotribe en 61.

Ἀφροδίσιος.

Ἀρίστων, paidotribe vers l'année 111, et collègue par la suite de Δημήτριος.

Domitien prit le titre de Germanique l'an 836 de Rome, 83 ap. J.-C. (Eckhel, t. VI, p. 396). Notre marbre est donc postérieur à cette date.

## CHAPITRE III.

### Paidotribats de Démétrios et d'Ariston.

(*Inscript. XLV*). *C. I. G.* 270. Catalogue. Ἐπὶ τῆς Γαΐου Ἰουλίου Κασίου Στειριέως ἀρχῆς.

(*Inscript. XLVI*). *C. I. G.* 269. Catalogue. Ἐπὶ Λευκίου Οὐιβουλλίου Ἱππάρχου.

(*Inscript. XLVII*). *C. I. G.* 268. Catalogue. Ἐπὶ Δειδίου Σεκούνδου Σφηττίου ἄρχοντος.

(*Inscript. XLVIII*). *Philist.*, t. III, fasc. 11, p. 350. Catalogue. Ἐπὶ Ποπλίου Αἰλίου Ἀδριανοῦ ἄρχοντος.

(*Inscript. XLIX*). *Philist.*, t. III, fasc. 1, p. 60. Catalogue. Ἐπὶ Φουρίου Μητροδώρου Σουνιέως.

(*Inscript. L*). *Philist.*, t. IV, fasc. 5, p. 458. Catalogue. Ἐπὶ Φλαβίου Μακρείνου Ἀχαρνέως ἄρχοντος.

(*Inscript. LI*). *Philist.*, t. I, fasc. 9, p. 381. Catalogue. Ἐπὶ Τιβ. Κλαυδίου Ἡρώδου Μαραθωνίου.

(*Inscript. LII*). *Philist.*, t. III, fasc. 1, p. 62. Même archontat.

*Chronologie relative des archontes.* — Ces marbres présentent presque tous la même rédaction. Cf. en particulier les inscriptions XLVIII et L, qui peuvent être prises comme type des stèles de cette période.

Sur tous ces marbres nous trouvons les mêmes paidotribes, ou seuls ou associés : Ἀρίστων Ἀφροδεισίου Ῥαμνούσιος et Δημήτριος Εἰσιγένους Ῥαμνούσιος. Quand ils

figurent ensemble sur une même inscription, dans quel ordre sont-ils nommés ? La date de l'archontat d'Adrien et celle de l'archontat de Μαξιμῖνος étant connues, nous constatons qu'Ἀρίστων est le plus ancien des deux paidotribes; devenu vieux, il ne figure plus sur les stèles qu'à titre de magistrat honoraire. Son successeur est nommé le premier.

Sur la stèle de Κάσιος Στειριεύς, Ariston ne prend pas encore le titre de paidotribe à vie. Le kestrophylax Πυθικός figure sur ce marbre; nous le retrouvons sur le suivant. L'inscription de Κάσιος doit donc être classée près de celle d'Ἵππαρχος; mais celle d'Ἵππαρχος est certainement la seconde en date, parce que sur cette stèle Ἀρίστων ajoute à son nom les mots διὰ βίου.

Sur les marbres d'Adrien et de Δείδιος Σεκοῦνδος, le collége inscrit Δημήτριος, successeur d'Ἀρίστων. Ἀρίστων toutefois continue à figurer dans les catalogues; comme il est paidotribe pour sa vie durant, il est naturel de supposer qu'il arrive un moment où, sans perdre son titre, il doit s'adjoindre un suppléant. Sur ces deux inscriptions, l'hoplomaque est le même. Je classe Δείδιος Σεκοῦνδος le premier, par conjecture, sans pouvoir justifier cet ordre par des raisons certaines. Je me fonde sur ce fait, qu'à l'époque de l'archontat d'Adrien, Ἀρίστων est déjà paidotribe depuis un certain nombre d'années.

Les trois dernières stèles portent le nom d'un seul paidotribe; elles appartiennent à une même époque;

mais l'étude des catalogues qu'elles nous ont conservés ne permet pas d'en fixer la chronologie relative. Leur date nous est indiquée par des témoignages pris en dehors des inscriptions.

*Classement absolu.* Deux des archontes que nous rencontrons ici sont déjà connus, ou par les auteurs ou par les textes épigraphiques. La date de chacun d'eux a été déterminée :

Adrien est éponyme l'an 111 ; Μακρεῖνος, l'an 116. (Cf. Meier, *Comment. epigraph.*, II, pages 79-87). Hérode Atticus. Cf. notre *Essai*, p. 77.

La date de Κάσιος Στειριεύς n'est pas certaine ; mais nous trouvons sur les catalogues de cette année, parmi les παιδευταί, Ἀβάσκαντος Εὐμόλπου Κηφισιεύς, qui sera paidotribe vers 138, et qui restera en charge au moins trente-quatre ans (cf. p. 78).

Il a au moins vingt et un ans sous Κάσιος Στειριεύς; nous ne pouvons pas supposer qu'il ait beaucoup plus, parce que, arrivé au paidotribat en 138, il y est resté de longues années. On voit qu'il faut placer Κάσιος Στειριεύς vers l'année 109, ce qui fait mourir Ἀβάσκαντος dans une vieillesse très-avancée.

Le cosmète de l'archontat de Φλ. Ἀλκιβιάδης est éphèbe sous Κάσιος Στειριεύς (cf. Tab. VI). L'archonte Ἀλκιβιάδης doit être fixé à l'année 139 (cf. p. 87). Ἀρχέλαος Ἀπολλωνίου Πειραιεύς, éphèbe en l'année 109, serait donc arrivé au cosmétat vers l'âge de cinquante ans.

Je remarquerai en dernier lieu que, sous Κάσιος Στειριεύς, le mois intercalaire en usage s'appelle en-

core Ποσειδεὼν β′; nous ne savons pas exactement quand fut créé le mois Ἀδριανιών; mais nous ne pouvons nous étonner de ne pas le trouver sur un marbre que nous classons avant l'année 111.

D'après la date que nous attribuons à Κάσιος Στειριεύς, nous ne pouvons placer Ἵππαρχος et Σεκοῦνδος que dans les années 109 et 110.

L'archonte Μακρεῖνος Ἵππαρχος, (cf. *C. I. G.* 376; *Éph. Arch.*, 1386; *Rhein. Mus.*, XVIII, p. 66) est fixé, par un passage de Phlégon, à l'année 116; Ἡρώδης Ἀττικός, par le texte épigraphique, qui place son éponymat la troisième année après le voyage solennel d'Adrien empereur à Athènes. Le second voyage d'Adrien à Athènes, qu'on place ordinairement en 132, doit être fixé en 129, comme l'a démontré M. Léon Renier, et comme M. Waddington avait déjà permis de le supposer en déterminant la date du passage d'Adrien à Palmyre. (*Le Bas et Foucart*, partie II, Mégaride et Péloponnèse, n. 49. Communication de M. L. Renier. *Le Bas et Waddington*, n. 2585.)

Je propose de classer Μητρόδωρος entre les deux archontes, parce qu'en 135 Δημήτριος est déjà paidotribe depuis vingt-quatre ans. Dans tous les cas, Μητρόδωρος ne saurait être descendu plus bas que l'année 137 (cf. section suivante). Le nom entier de cet archonte est Φούριος Μητρόδωρος. Cf. Pittakis, l'*Anc. Ath.*, p. 52; Neub., p. 145.

En résumé, les archontes de ce chapitre doivent se classer ainsi qu'il suit :

Γάϊος 'Ιούλιος Κάσιος Στειριεύς, 108.
Λεύκιος Οὐιβοῦλλιος Ἵππαρχος, 109.
Αἴλιος 'Αδριανός, 111.
Φούριος Μητρόδωρος, entre 111 et 135.
Φλάβιος Μακρεῖνος 'Αχαρνεύς, 116.
Τιβ. Κλ. Ἡρώδης 'Αττικός, 133.

## CHAPITRE IV.

### Paidotribat d'Abascantos.

(*Inscript. LIII*). *Philist.*, t. IV, fasc. 3, p. 265. 'Επὶ Πο. Αἰλίου Βιβουλλίου Ῥούφου. Catalogue.

(*Inscript. LIV*), *Philistor*, t. I, fasc. 12, p. 516; *Éph. Arch.*, nouvelle série, n. 186. 'Επὶ Π. Αἰλίου Φιλέου Μελιτέως.

(*Inscript. LV*). *C. I. G.*, n. 281. Le nom de l'archonte a disparu. Il n'en reste plus que la première lettre T. Catalogue.

*Philist.*, t. I, fasc. 11, p. 479; t. II, p. 184. Le nom de l'archonte manque. Fragments de catalogue. Ces deux fragments appartiennent à la même inscription. Cf. Neubauer, *Op. laud.*, pl. I.

(*Inscript. LVI*). *Philist.*, t. IV; fasc. 2, p. 164. 'Επὶ ἄρχοντος Φλ. 'Αλκιβιάδου Παιανιέως.

(*Inscript. LVII*). *C. I. G.,* n. 258. Dédicace en l'honneur d'un cosmète. Même année.

(*Inscript. LVII a*). *C. I. G.*, n. 256. Dédicace.

(*Inscript. LVIII*). *Philist.*, t. III, fasc. 3, p. 283. Le nom de l'archonte manque. Fragment de catalogue.

(*Inscript. LIX*). *Éph. Arch.*, n. 2235. 'Επὶ Φλ. Ἀῤῥιανοῦ Παιανιέως. Marbre en l'honneur de quelques éphèbes.

(*Inscript. LX*). *Philist.*, t. IV, p. 85. Hermès en l'honneur du cosmète. Même année.

(*Inscript. LXI*). *Philist.*, t. IV, p. 344, inscr. 3. Même année. Catalogue.

(*Inscript. LXII*). *C. I. G.*, n. 262. En-tête de catalogue. 'Επὶ ἄρχοντος ΤΙΥΛ.

(*Inscript. LXIII*). *Philist.*, t. I, n. 9. 'Επὶ Πραξαγόρου Μελιτέως. Catalogue.

(*Inscript. LXIV*). *Philist.*, t. IV, fasc. 3, inscr. 2. 'Επὶ Ποπιλλίου Θεοτίμου Σουνιέως ἄρχοντος. Catalogue.

(*Inscript. LXV*). *C. I. G.*, 271. Ἐπὶ ἄρχοντος Τι. Αὐρ. Φιλήμονος Φιλαΐδου. Marbre en l'honneur de quelques éphèbes. Fragment de catalogue.

(*Inscript. LXVI*). *C. I. G.*, 425. Monument en l'honneur d'un éphèbe. Même année.

(*Inscript. LXVII*). *Éph. Arch.,* n. 2596, 3235. En-tête d'un marbre éphébique, même année. Les deux numéros reproduisent la même inscription. Lenormant, *Rhein. Museum,* t. XXI, p. 237.

(*Inscript. LXVIII*). *C. I. G.*, n. 272 B. Ἐπὶ ἄρχοντος Μεμμίου ἐπὶ βωμῷ Θορικίου.

(*Inscript. LXIX*). *Philist.*, t. III, fasc. 5, p. 444. Ἐπὶ ἄρχοντος Φιλιστείδου. Catalogue.

(*Inscript. LXX*). Catalogue de vainqueurs. Même archontat.

(*Inscript. LXXI*). *C. I. G.*, n. 273. Catalogue de φίλοι, ἐπὶ ἄρχοντος Κλ. Ἡρακλείδου.

(*Inscript. LXXII*). *Philist.*, t. II, fasc. 118, p. 268: Ἐπὶ Σέξτου ἄρχοντος Φαληρέως. Catalogue.

(*Inscr. LXXIII*). Ross, *Dèmes*, p. 55. Monument d'un gymnasiarque. Même archontat. (Neub., p. 91).

(*Inscript. LXXIV*). *Philist.*, t. I, fasc. 12, p. 523. Année qui suivit l'archontat de Τινήϊος Ποντικὸς Βησαιεύς. Catalogue.

*Classement relatif.* — Tous ces marbres appartiennent au paidotribat d'Abascantos. J'examinerai d'abord ceux dont la place relative est indiquée par les renseignements que fournissent les stèles.

Sur plusieurs stèles, après le nom du paidotribe, nous trouvons indiqué le nombre d'années que ce fonctionnaire a déjà passées dans sa charge.

Ἀλκιβιάδης, quatrième année du paidotribat d'Abascantos.

Stèle sans nom d'archonte, septième année.

Ἀῤῥιανός, dixième année.

TI..., onzième année.

Πραξαγόρας. dix-neuvième année.

Θεότιμος, vingtième année.

Φιλήμων, vingt-troisième année.

Μέμμιος, vingt-sixième année.

Φιλιστείδης, vingt-huitième année.

Année qui suit l'archontat de Ποντικός, trente-quatrième année.

De plus, si l'indication des années a disparu sur certaines stèles, il est évident qu'elle n'a jamais figuré sur un petit nombre d'autres. Tels sont le marbre de Βιβούλλιος et celui de Φιλέας (pour ce second marbre, cf. le dessin publié par l'*Éph. Arch.*, nouv. sér., l. l.). Ces inscriptions sont donc antérieures à l'époque où on commença à noter les années d'Abascantos. Elles doivent figurer au début de cette série.

*Classement absolu.* — Notre troisième inscription est datée par la vingt-septième année après le premier voyage d'Adrien à Athènes; l'expression ἀπὸ τῆς θεοῦ Ἀδριανοῦ πρώτης εἰς Ἀθήνας ἐπιδημίας est précise; elle indique que l'ère, tout exceptionnelle du reste, par laquelle on compte sur ce marbre commence à l'année 111 (1), et, de plus, que vingt-sept ans après ce premier voyage Adrien est mort. Notre marbre se rapporte à l'année 138. En 138 Abascantos est magistrat à vie, mais ne marque pas encore les années de son paidotribat (2).

Trois de nos marbres sont antérieurs à l'époque où Abascantos commence à inscrire les années de son paidotribat sur les monuments éphébiques; et la première date que nous trouvions indiquée est celle de sa quatrième année.

(1) Clinton, *Fasti Romani*, année 111.

(2) La seconde ère d'Adrien à Athènes, cf. p. 77.

Dans quel ordre faut-il classer ces trois stèles? De toute évidence, ce paidotribat commence après l'année 133, où Δημήτριος est encore en charge. Il est commencé en 138. Mais, comme Abascantos exerce déjà une charge dans l'éphébie en 109, qu'en 136 il a au moins quarante-cinq ans (cf. p. 76), et qu'il restera dans le collége trente-quatre ans et peut-être plus, il est naturel de préférer la date la plus rapprochée de celle du paidotribat de Δημήτριος, c'est-à-dire l'année 136. Nous ne pouvons prendre 134. Cf. p. 93. — L'étude de chacune des stèles de cette série confirme la date que nous adoptons.

(*Inscr. LIII et LIV*). Aucun indice, croyons-nous, ne permet de déterminer avec certitude la place relative des archontes Βιβούλλιος Ῥοῦφος (1) et Αἴλιος Φιλέας. Nous ne possédons de l'éponymat de Φιλέας qu'un simple Hermès dont l'inscription est très-courte, tandis que la stèle de Βιβούλλιος porte une inscription étendue. Aucune comparaison n'est possible entre ces deux documents. Sur la stèle de Βιβούλλιος, après le titre du cosmète, liste des fonctionnaires éphébiques, probablement οἱ συνάρχοντες. Cf. le catalogue des éphèbes : deux fils d'Ἐλευσίνιος, avec l'ethnique Κοδ-, qui figurent parmi les quatre noms propres inscrits après celui du cosmète, ne sont pas des éphèbes, puisque nous ne les retrouvons pas dans la liste de la tribu Pandionide, qui est complète. Pour les

(1) Stèle de Βιβούλλιος : dans la partie encore lisible du catalogue aucune trace des jeux Antonins.

autres noms suivis de l'ethnique Κηφι. et Λαμ., nous ne pouvons rien affirmer. Le catalogue de la tribu Érechthéide a disparu. Ce ne sont pas non plus des sophronistes. Cf. ligne 50, Διοκλῆς, sophroniste (1).

Ainsi nous regardons ces noms comme ceux de fonctionnaires du collége, et nous remarquons Ἀ]θή-[ναιος Ἀρι]στοβούλου Κηφι. qui, inscrit immédiatement après le cosmète, doit être anticosmète. Il appartient à une famille connue.

Sur la stèle de Πραξαγόρας (cf. plus bas, p. 88), nous trouvons : Ἀθήναιος Ἀριστοβούλου Κηφ., cosmète; Ἀριστόβουλος Ἀθηναίου Κηφ., anticosmète; Εἰρηναῖος Ἀθηναίου Κηφ., gymnasiarque; enfin Ἀθήναιος Κηφ. Ce dernier nom n'est pas accompagné du patronymique, soit parce que, placé immédiatement au-dessous de celui d'Εἰρηναῖος, on a jugé inutile d'indiquer une seconde fois que le personnage qui le porte était également fils d'Ἀθήναιος, soit parce qu'il était suivi du signe Ↄ qui a facilement disparu.

La généalogie de ces personnages s'établit ainsi qu'il suit :

Ἀριστόβουλος.
|
Ἀθήναιος,
cosmète en 154. Cf. plus bas page 88, et Tab. V.

| | | |
|---|---|---|
| Ἀριστόβουλος, fils aîné qui porte le nom de son grand-père. Anti-cosmète en 154. | Ἀθήναιος, second fils qui porte le nom de son père. | Εἰρηναῖος, qui a 18 ans en 154. Éphèbe et prêtre d'Antinous. |

(1) Exemple des quatre sophronistes, C. I. G. 277.

[illegible], cosmete en l'année 154, aurait été anti-cosmete en 136 ou 137, dix-huit ans auparavant. En 154, il a déjà un âge assez avancé, puisque deux de ses fils exercent des charges importantes dans l'éphébie, et que l'un même est hégémon, fonction qui n'était pas purement honorifique, comme l'anti-cosmétat.

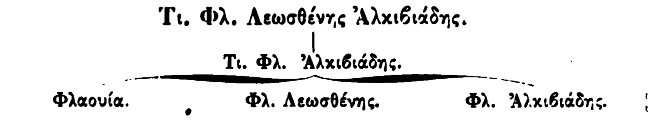
L'inscription 324 de l'*Eph. Arch.* parait être datée par l'archontat de [illegible].

*Inscr. LV*. Le nom de l'archonte parait commencer par un T; mais ce n'est là qu'une conjecture. [illegible] est nommé après l'hoplomaque : dérogation très-rare à la règle, qui parait générale à cette époque, de nommer le paidotribe avant l'hoplomaque. Il est peu probable qu'on eût oublié l'habitude constante, si [illegible] n'eût pas été tout nouveau dans sa charge. Ce marbre doit appartenir au début du paidotribat d'Abascantos.

*Inscr. LVI*. [illegible] est connu par plusieurs inscriptions. *Eph. Arch.*, 4008; *Rhein. Museum*, XVIII, p. 65; *Journal la Philomathie*, 14 janv. 1865; inscription où il figure avec les titres de stratége des hoplites, de gymnasiarque, d'archonte, de prêtre de la Victoire aptère, [illegible]; dédicace en l'honneur de sa fille, femme de [illegible] Ἀριστοδήμιανοῦ, *id.*; troisième dédicace, *id.* Cf. encore le journal la *Minerve*, 25 août 1860. Westermann place cet archonte au début de l'empire, induit sans doute à cette erreur par le titre de pontife de Drusus consul, et

par les noms de Τι. Φλαούιος. Sur le culte de Drusus consul, cf. p. 72. Le père d'Ἀλκιϐιάδης porte déjà le nom de Φλαούιος; ce nom se continue dans sa famille à la troisième génération; la fille d'Ἀλκιϐιάδης s'appelle Φλαουία. La date de cet éponyme étant fixée, Λεωσθένης est né sous Titus; Ἀλκιϐιάδης a environ quarante-neuf ans à l'époque où nous le rencontrons comme archonte sur nos stèles.

Nous retrouvons deux éphèbes de la même famille sous l'archontat de Θεότιμος, et, ce qui est intéressant, ils portent le nom de Φλαούιος, Φλ. Ἀλκιϐιάδης, stratége de l'éphébie, Φλ. Λεωσθένης, archonte du collége. Tous les deux sont gymnasiarques. La généalogie de cette famille s'établit ainsi qu'il suit :




Il est probable que Λεωσθένης est l'aîné (cf. p. 83).

A cette époque les éphèbes qui exercent des fonctions dans le collége peuvent, par exception, avoir plus de dix-huit ans. Ces deux jeunes gens ne figurent pas dans la partie qui nous reste du catalogue des éphèbes pour l'année 155; je ne trouve pas même sur ce catalogue l'ethnique Φαλ. Sur la perpétuité des mêmes noms *romains* dans une même famille pendant quatre et cinq générations, cf. p. 89. (*Inscr. LIX*). Sur la restitution Φ]λ et non K]λ, cf.

*C. I. G.* 193. Prytane, Φλ. Ἀῤῥιανὸς Παιανιεύς. Neubauer, p. 96. Bursian, *Berichte der Kl. sächs. Gesellsch. d. Wissensch.*, 1860, p. 225.

(*Inscr. LXII*). Le fragment de stèle qui se rapporte à cette année est un en-tête de décret qui nous est parvenu en très-mauvais état. Nous n'en avons qu'une copie imparfaite donnée par Fourmont. Voici la ligne qui contient le nom de l'archonte :

ΟΣΤΙΥΛΑΚΑΙΑΙ
ἄρχοντ]ος Τι. . . .

Il est impossible de lire ce nom avec certitude; je proposerai, à titre d'hypothèse, la restitution suivante :

ΑΡΧΟΝΤ]ΟΣΤΙΦΛΑΛΚΙΒΙ[ΑΔΟΥ

Il est de toute évidence que le nom de l'archonte a été mal copié par Fourmont. Les lettres qu'il donne, même en transformant les Λ en Δ ou en Α, ne permettent d'arriver à aucun nom propre.

La syllabe ΤΙ est une abréviation pour Τίτος; nous trouvons ensuite facilement ΦΛ; il suffit de restituer la moitié supérieure du Φ qui a disparu; les premières lettres qui suivent nous donnent ΑΛΚ Ι.Ι.

Le prénom Τίτος est rare à cette époque (146 apr. J.-C.); mais nous savons qu'une famille, celle d'Ἀλκιϐιάδης, le portait, et se l'est même transmis à deux générations. Cette famille conservait de plus, sous

les Antonins, le nom Φλαούιος, que nous voyons porté à la même époque par deux de ses membres, et que son ancêtre Λεωσθένης avait porté également. Ce sont là les raisons qui me font supposer que nous retrouvons ici un second éponymat d'Ἀλκιβιάδης ou l'éponymat de son fils. Si on consulte les inscriptions relatives à ce personnage (page 84), on verra qu'il avait réuni un grand nombre de dignités, et qu'il était certainement un des personnages les plus importants de son temps. Il n'est pas sans exemple qu'un Athénien sous l'empire ait été deux fois archonte. Trois années du calendrier d'Athènes sont datées par le nom de Μήδειος, deux par celui d''Αργεῖος (cf. catalogue).

Il faudrait donc, si notre conjecture paraissait avoir quelque vraisemblance, lire :

Ἐπὶ ἄρχοντ]ος Τι. Φλ. Ἀλκιβι[άδου τὸ δεύτερον].

La chronologie des charges d'Ἀλκιβιάδης s'établirait ainsi qu'il suit :

139. Archonte pour la première fois; prêtre de Drusus consul. Ce sacerdoce n'était pas à vie (cf., entre autres preuves, *Journal du Philomathôn*, l. l.).

Entre 139 et 146. Stratége, gymnasiarque, prêtre de la Victoire ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως (cf. *Journal du Philomathôn*, l. l.).

146. Archonte pour la seconde fois.

(*Inscr. LXIII*). Πραξαγόρας. Nous trouvons sur cette

stèle un éphèbe qui tient une grande place dans le collége, Αἴλ. Γέλως Φάλ. Il est agonothète des jeux περὶ ἀλκῆς et des jeux germaniques, gymnasiarque pour le mois de Métageitnion; il figure à la tête de la tribu Æantide. Nous le verrons archonte dans quelques années (cf. page 100).

Le même catalogue nous montre les noms empruntés aux premiers Césars, en particulier aux Flaviens, preuve que la famille d'Ἀλκιβιάδης ne faisait pas exception en conservant le souvenir de princes morts depuis de longues années, et que le nom de Τι. Φλ. n'est pas un argument suffisant pour classer un éponyme aux environs des règnes de Titus et de Domitien. Les Cocceius ne sont pas rares non plus sur cette inscription.

L'archonte Πραξαγόρας est du bourg de Mélité. Nous reconnaissons dans cet éponyme le dadouque Αἴλιος Πραξαγόρας II (1), qui, comme descendant de Dioclès, devait appartenir au dème de Mélité (Pseudo-Plut., *Vit. Decem Orat.*, p. 845), et qui, du reste, vivait au milieu du deuxième siècle. Il est célèbre, avec son gendre Démostratos, comme un des principaux adversaires d'Hérode Atticus (Philost., *Vit. Soph.*, II, 1, 8, 11).

(*Inscr. LXIV*). Les jeux de cette année sont les mêmes que ceux de l'année précédente. — Sur Φλ. Λεωσθένης et Φλ. Ἀλκιβιάδης, cf. page 85.

(1) C. I. G. 385, Lenorm. *Rech. arch. à Éleusis*, n. 87.

(*Inscr. LXV*). Le nom de l'archonte n'est pas donné par le catalogue, mais par les inscriptions 425 du *C. I. G.* et 3233 de l'*Éphéméride* (cf. inscription 2596).

Τι. Αὐρ. Φιλήμων est stratége à l'époque de Marc-Aurèle et de Vérus (*C. I. G.*, 191) en 166, huit ans après avoir été archonte. La dignité de stratége, à cette époque, suivait souvent celle d'archonte (cf. page 93).

Γ. Ἰούλιος Κάσ. Ἀπολλώνιος Στειριεύς est anticosmète en 158. Ce personnage appartient à une famille qui a joué un rôle important au deuxième siècle. Bœckh a essayé de classer ceux des membres connus de cette famille (*C. I. G.*, l. l.), mais les découvertes récentes permettent de reprendre son travail. Il importe d'abord de bien distinguer deux noms qui se ressemblent beaucoup, d'autant plus qu'ils sont souvent écrits en abrégé : Γ. Ἰούλιος Κασιανὸς Ἀπολλώνιος Στειριεύς et Γ. Ἰούλιος Κάσιος Ἀπολλώνιος Στειριεύς. Le nom Κάσιος était fréquent à cette époque dans la tribu Pandionide, et en particulier dans le dème de Steiria (cf. *Éph. Arch.*, n. 3830).

Le premier Γάϊος Ἰούλιος Κάσιος Ἀπολλώνιος Στειριεύς connu est archonte en l'année 109 (cf. p. 76); en l'année 161 (cf. p. 94), nous trouvons un Γ. Ἰούλιος Κάσιος archonte, roi de l'éphébie (*C. I. G.*, 272 A). Il ne saurait être le fils du précédent.

En l'année 158, une stèle porte le nom suivant : Κασι. Ἀπολλώνιος Στειριεύς, anticosmète (*C. I. G.*,

271 (1). Ce personnage est le père de l'éphèbe cité plus haut.

En l'année 208, une stèle est datée par l'archontat de Γ. Κασ. Ἀπολλώνιος Στειριεύς (2); cet éponyme paraît être celui que cite Philostrate, et qui alla en ambassade à Rome au temps de Sévère (Phil., *Vit. Soph.*, 2, 20, p. 262, édit. Kayser). Je proposerai la généalogie suivante :

Γάϊος Ἰούλιος Κάσιος Ἀπολλώνιος,
archonte en 109.
|
Κάσι. Ἀπολλώνιος Στειριεύς,
anticosmète en 158.
|
Γάϊος Ἰούλιος Κάσιος [Ἀπολλώνιος],
éphèbe en 161.
|
Ἰουλιανὸς Κασίου,
épistate des proèdres vers 198.
|
Γ. Κασ. Ἀπολλώνιος,
archonte vers 208.

L'archonte de l'année 208 ne saurait être l'éphèbe de l'année 161. En 208 il aurait soixante-cinq ans. Or Philostrate nous dit que l'éponyme de l'année 208 avait exercé toutes les grandes liturgies. Il est impossible de supposer qu'il n'obtint l'archontat que dans sa vieillesse. Vers l'année 198 (*C. I. G.*, n. 353), nous trouvons dans la tribu Pandionide Κασ. Ἰουλιανὸς Κασίου (3). Ce personnage est le seul de ceux que

(1) Bœckh restitue Κασι[ανός].

(2) *Philist.* III, 277, cf. p.

(3) Bœckh remarque qu'il est épistate des prytanes, et que selon l'antique constitution il ne doit pas être de la tribu qui exerce la prytanie ; mais cette

nous étudions sur lequel nous n'ayons pas de renseignements certains. Je le place entre 'Απολλώνιος éphèbe, et son petit-fils archonte, sans que cette hypothèse, du reste très-probable, puisse infirmer sensiblement nos calculs.

L'anticosmétat est bien, il est vrai, une charge immédiatement inférieure au cosmétat, nommée après celle-ci sur les catalogues ; mais il ne faut pas en conclure qu'il ne peut y avoir que quelques années entre l'anticosmétat et le cosmétat d'un même personnage ; ce serait là une idée fausse, qui entraînerait à beaucoup d'erreurs de chronologie. Le cosmète paraît avoir souvent choisi son assesseur ; nous n'avons aucun texte qui prouve ce fait ; mais nous trouvons sur nombre de monuments l'anticosmète parent du cosmète, son fils ou son frère. Le coadjuteur du premier magistrat éphébique était une personne dans laquelle il avait toute confiance ; ses fonctions ne comportaient aucun enseignement spécial ; il n'avait besoin ni de stage ni de préparation ; il entrait dans le collége avec le cosmète et en sortait avec lui.

Γάϊος 'Ιούλιος Κασιανὸς Ἀπολλώνιος Στειριεύς est cosmète en 161 (*C. I. G.*, 272 B) ; son fils, Γ. 'Ιούλιος Κασιανὸς Ἀπολλώνιος est éphèbe la même année (*C. I. G.*, l. l.). Un certain Κασιανὸς Ἀπολλώνιος Στειριεύς figure sur une

objection ne l'empêche pas de rattacher 'Ιουλιανός à la famille que nous étudions ; sans doute parce qu'il suppose qu'à cette époque certaines habitudes de la démocratie athénienne étaient tombées en désuétude.

liste de prytanes (*Éph. Arch.*, 3830) (1), qu'il faut rapporter aux environs de 192; il est éponyme de la tribu Pandionide. La date de ce document est fixée par l'inscription 353 du *C. I. G.* Nous retrouvons sur le marbre 3830 de l'*Éph.* au moins cinq Athéniens connus par le n. 353 du *Corpus*.

Après l'année 198, je ne connais aucun Κασιανὸς Ἀπώλλονιος cité par les inscriptions.

Les remarques qui rectifient les généalogies des deux familles Ἀπολλώνιος nous serviront dans la suite de cette étude.

(*Inscr. LXVIII*). Cf. les remarques relatives à l'inscr. LXV. Μέμμιος. Prytane, *C. I. G.*, 192, marbre qui doit être rapporté à l'année 168. Cf. Ποντικός.

Memmios est épibome; l'épibome, ὁ ἱερεὺς ἐπὶ τῷ βωμῷ (2), ὁ ἐπὶ τῷ βωμῷ (3), ὁ ἐπιβώμιος (4), était le quatrième en rang des prêtres d'Éleusis. La liste des épibomes est très-incomplète; nous n'en connaissons que trois : Memmios de Thorikos, Sospis et Claudius de Mélité.

Le début de l'épibomat de Memmios a été fixé aux environs de l'année 150 (5). Cette date s'accorde

(1) Pittakis lit : ΚΑ...ΟΟΣΑΠΟ ΛΩΝΙΟΣ ΚΑΣΙΑΝΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ, ligne 11, cf. encore lig. 12 et 15.

Cf. C. I. G. col. II, 17. *Éph.* lig. 25. C. col. II, 21. *Éph.* lig. 26, C. col. III, 14. *Éph.* lig. 27. *Corp.* col. II, 21. *Éph.* lig. 32. *Corp.* col. II, 20. *Éph.* lig. 35. Le Σ, lettre initiale de l'ethnique, est une faute : il faut lire K.

(2) C. I. G. n. 71.

(3) Philost. *Vit. Sophist.* II, 11. C. I. G. 192-194, etc.

(4) Eusèbe, *Præp. evang.* III, 12.

(5) Lenormant, *Rech. arch. à Éleusis*, p. 175. C. I. G. 184, 185, 187, 192, 193, 194.

avec celle que nous proposons pour l'éponymat de ce citoyen.

(*Inscr. LXXII*). Mention sur ce marbre de deux empereurs, ὑπὲρ τῆς νίκης τῶν αὐτοκρατόρων, M. Aurèle et Lucius Verus. Ces empereurs n'ont pas encore les titres que nous trouverons plus tard (cf. C. I. 191), mais qu'ils ne prirent qu'en 166.

Pour déterminer la date de Σέξτος Φαληρεύς, il est indispensable de comparer la stèle éphébique qui nous a conservé cet éponyme et le n. 191 du *C. I. G.*

Sur l'inscription 191 du *Corpus*, nous trouvons la formule suivante : Ἀγαθῇ τύχῃ τῶν Σεβαστῶν M. Αὐρηλίου Ἀντωνίνου καὶ Λ. Αὐρηλίου Βήρου, Ἀρμενιακῶν, Παρθικῶν, μεγιστῶν τοῦ μετὰ Μαμερτεῖνον ἄρχοντα ἐνιαυτοῦ. Ce marbre ne peut être placé qu'entre l'olympiade 236, 1 $\frac{165}{166}$ et l'olympiade 236, 4 $\frac{168}{169}$. Le marbre éphébique daté par l'éponymat de Σέξτος débute par la même formule. Ces deux inscriptions sont de la même époque. Le n. 191 du *C. I. G.* doit être classé le premier. En effet, l'archonte Μαμερτῖνος figure en tête d'une liste de prytanes (*C. I. G.*, 190), qui ne porte pas la formule citée plus haut. Ainsi Μαμερτῖνος est éponyme en 165. L'année 166 n'a pas d'archonte, et Σέξτος est en charge entre les années 167 et 169. Sur la stèle de Σέξτος, nous devrions trouver mention des années d'Ἀβάσκαντος (30e, 31e ou 32e). Cette mention a disparu. (Cf. l'inscription publiée par M. Komanoudis, ligne 14; Neub., p. 24.)

(*Inscr. LXXIV*). La date de cette stèle est déter-

minée par la mention très-précise de la trente-quatrième année du paidotribat d'Ἀβάσκαντος.

En résumé, nous arrivons aux résultats suivants :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CCXXVIII[e] | olymp. | 4. | $\frac{135}{136}$. | Πο. Αἴλιος Βιβοῦλλιος Ῥοῦφος. |
| CCXXIX[e] | olymp. | 1. | $\frac{136}{137}$. | Πο. Αἴλιος Φιλέας Μελιτεύς. |
| CCXXIX[e] | olymp. | 2. | $\frac{137}{138}$. | Τ.... |
| CCXXIX[e] | olymp. | 3. | $\frac{138}{139}$. | Φλ. Ἀλκιβιάδης. |
| CCXXX[e] | olymp. | 2. | $\frac{141}{142}$. | Archonte inconnu. Χρύσιππος, cosmète. |
| CCXXXI[e] | olymp. | 1. | $\frac{144}{145}$. | Φλ. Ἀῤῥιανὸς Παιανιεύς. |
| CCXXXI[e] | olymp. | 2. | $\frac{145}{146}$. | Τι. Φλ. Ἀλκιβιάδης τὸ β'. |
| CCXXXIII[e] | olymp. | 2. | $\frac{153}{154}$. | Πραξαγόρας Μελιτεύς. |
| CCXXXIII[e] | olymp. | 3. | $\frac{154}{155}$. | Ποπίλλιος Θεότιμος. |
| CCXXXIV[e] | olymp. | 2. | $\frac{157}{158}$. | Τ. Αὐρ. Φιλήμων. |
| CCXXXV[e] | olymp. | 1. | $\frac{160}{161}$. | Μέμμιος ἐπὶ βωμῷ. |
| CCXXXV[e] | olymp. | 3. | $\frac{162}{163}$. | Φιλιστείδης Πειραιεύς. |
| CCXXXVI[e] | olymp. | 1. | $\frac{164}{165}$. | Μ. Βαλέριος Μαμερτῖνος. |
| CCXXXVI[e] | olymp. | 2. | $\frac{165}{166}$. | Ἀναρχία. |
| CCXXXVI[e] | olymp. | 3. | $\frac{166}{167}$. | Σέξτος Φαληρεύς. |
| CCXXXVI[e] | olymp. | 4. | $\frac{167}{168}$. | Τινήϊος Ποντικός. |
| CCXXXVII[e] | olymp. | 5. | $\frac{168}{169}$. | Ἀναρχία. |

Il nous reste, pour terminer ce chapitre, à classer un certain nombre de stèles éphébiques très-incomplètes qui se rapportent à cette période, et à déterminer la date de plusieurs archontes contemporains de ceux que nous venons d'étudier.

## II.

(*Inscript. LXXV*). Ἐπὶ Λυκομήδου ἄρχοντος. *C. I. G.*, n. 263. Marbre en l'honneur d'un cosmète, du reste inconnu, Π. Αἴλιος Θεόφιλος, etc. Les années d'Ἀβάσκαντος étaient inscrites sur ce monument.

Le nom que porte cet archonte nous indique qu'il appartient à une des familles sacerdotales les plus célèbres de l'Attique, celle des Lycomèdes (1), qui succéda dans la *dadouchie* à la famille de Callias.

Au deuxième siècle, la famille des Lycomèdes se divisait en trois branches qui, aux environs de l'année 135, étaient représentées : 1° par Ælius Praxagoras, dadouque (2), marié à Bassa, fille de l'hiérokéryx Nigrinus, descendant de Dioclès, second fils de Thémistocle ; 2° par Tibérius Claudius Sospis, dadouque, descendant de Tibérius Claudius Léonidès, dadouque (3) ; 3° par Tibérius Claudius Lysiadès II, descendant de Tibérius Claudius Patro I (4). Tous les membres connus de ces deux dernières branches portent toujours les prénoms de Tibérius Claudius. Nous sommes donc conduits à rattacher Lycomède à la première branche et à le faire frère d'Ælius Praxagoras II et fils de Thémistocle III. De nouvelles dé-

(1) Bossler, *de Gent. attic. sacerd.* p. 41.
(2) C. I. G. 385, 438.
(3) C. I. G. 385. Lenormant, *Rech. arch. à Éleusis*, p. 156.
(4) C. I. G. 435.

couvertes justifieront peut-être l'hypothèse que nous proposons.

(*Inscript. LXXI*). *C. I. G.*, 273. Ἐπὶ ἄρχοντος Κλ. Ἡρακλείδου Μελιτέως. Monument élevé par quelques éphèbes.

Κλ. Ἡρακλείδης Μελιτεύς est cosmète en 163 (cf. tab. VI).

En 111 (cf. T. V), nous trouvons parmi les magistrats éphébiques un Τιϐ. Κλαύδιος Ἡρακλείδης Μελιτεύς, et un éphèbe du même nom, sans doute son fils. Nous avons donc :

Un magistrat éphébique en 111, T. Κλ. Ἡρακλείδης.

Son fils, éphèbe en 111.

Τιϐ. Κλ. Ἡρακλείδης, cosmète en 163, archonte vers la même époque.

Le père du cosmète Ἡρακλείδης s'appelait certainement Ἡρακλείδης (cf. Phil., I, 384, où nous voyons après le nom du cosmète le signe ɔ, dont le sens est certain). Si on suppose que le cosmète est l'éphèbe de l'année 111, il arrive au cosmétat à soixante-dix ans, ce qui me paraît tout à fait invraisemblable pour un membre d'une famille illustre. Il est au contraire tout naturel d'admettre que le cosmète est fils de l'éphèbe; je placerai Ἡρακλείδης très-près de Φιλιστείδης; bien qu'on trouve quelques exemples du contraire, l'archontat suivait d'ordinaire le cosmétat. Or, après l'année 163, les archontes des années 165, 166, 167, 168, 169, sont connus; il est donc naturel de fixer Ἡρακλείδης à l'année 164.

Sur l'inscription du *Corpus* 273 figure comme éphèbe Τελέσφορος Μενεκράτους (Φιλαΐδης), personnage très-connu, dont nous fixerons la date plus bas (cf. p. 103).

Le père de cet éphèbe est Μενεκράτης Τελεσφόρου Φιλαΐδης, éphèbe en 145, sous l'archontat d'Ἀῤῥιανὸς Παιανιεύς (cf. p. 94). Μενεκράτης a dix-huit ans en 145; son fils Τελέσφορος, éphèbe en 164, doit être né en 146; ces calculs confirment la date à laquelle nous nous arrêtons.

(*Inscript. LXXVI*). *Éph.* (nouvelle série), n. 200; *Philist.*, t. III, n. 282. Hermès daté par l'archontat de Λυσιάδης. Cf. plus haut sur cette famille, p. 67. D'après le style de l'Hermès, fin du deuxième siècle. Le paidotribe n'est pas nommé.

Fragment d'inscription sur le même Hermès et de la même époque (cf. *Éph. Arch.*, n. 521). L'archonte qui figure ici prend simplement le nom de Λυσιάδης; son nom complet est Τιϐ. Κλ. Λυσιάδης Δᾳδοῦχος; il est cosmète sur une stèle du même temps, où on lui donne tous ses noms (cf. inscript. LXXVII). Nous avons déjà vu un dadouque ne pas porter ce titre en tête d'un marbre où il est inscrit comme éponyme. L'usage général, sauf de rares exceptions, est de désigner l'éponyme par son nom particulier, sans ajouter ni patronymique, ni démotique, ni titre quelconque.

Tibérius Claudius Lysiadès, fils de Claudia Philoxena et de Tibérius Claudius Patro II, naquit vers

l'année 120. Son éponymat appartient à la seconde moitié du deuxième siècle.

Nous avons déjà déterminé la date d'un archonte Lysiadès, que nous avons fixée à l'année 27, en nous fondant sur une inscription de l'éphéméride jusqu'ici mal expliquée (cf. p. 65). Nous pouvons donc compléter la généalogie encore fort obscure de la troisième branche des Lycomèdes.

Au milieu du premier siècle, on rencontre deux branches de la famille des Lycomèdes qui présentent une complète communauté de prénoms et de *gentilitium ;* l'une est celle de Tibérius Claudius Léonidès, dadouque (Lenormant, *Rech. arch. à Éleus.*, n. 29); l'autre celle de Tibérius Claudius Patro I (*C. I. G.*, 435). Ces deux branches doivent avoir un auteur commun, qui n'a pris les noms de Tibérius Claudius que sous Tibère. L'éponyme de l'année 23 nous paraît être cet auteur.

(*Inscript. LXXVII*). *Éph. Arch.*, n. 862. Archontat de Στράτων. Le cosmète est de la famille de Λυσιάδης, Τιϐ. Κλ. δᾳδοῦχος Λυσιάδης, archonte cité plus haut, p. 97), et contemporain de Marc-Aurèle, cf. *C. I. G.*, n. 423.

(*Inscript. LXXVII a*). Fragment de cette époque, même archonte. *Éph. Arch.*, n. 241 ; Meier, *Comm.*, II, p. 91; *Real. encycl.*, 1866, p. 1480; — n. 1850, même inscript., copie qui corrige la première pour quelques détails.

(*Inscript. LXXVIII*). *Éph. Arch.*, nouvelle

série, n. 107. Catalogue éphébique. Ἐν ἄρχοντι Σύλλα (1).

(*Inscript. LXXIX*). *C. I. G.*, n. 246, colonne 2. Inscription en l'honneur d'un cosmète. Pittakis, l'*Anc. Ath.*, p. 475.

Je n'ai aucune date certaine à proposer pour l'archonte Sylla. Il semble appartenir à l'époque du paidotribat d'Abascantos; cependant on remarquera que sur l'inscription de l'*Éph.* n. 107, il n'est pas fait mention d'Abascantos.

Col. 2, ligne 29. Λεωνίδης Ἡρώδου Χολλείδης, éphèbe. Un éphèbe de ce nom est anticosmète sous Φιλιστείδης (cf. t. VI), en 163. Mais on parvenait à l'anticosmétat à tout âge. Tout ce que nous pourrions affirmer, c'est que Σύλλας est antérieur à Φιλιστείδης; encore faudrait-il être sûr que l'éphèbe de notre stèle est le fonctionnaire de l'année 163. Les objections ici sont faciles. — *Éph. Arch.*, 3833, Λεωνίδης Ἡρώδου. Mais, 1° nous ignorons ce que sont les noms gravés sur cette inscription; 2° la date de ce texte est tout à fait incertaine. Nous y rencontrons un Μουσώνιος Ῥοῦφος, éphèbe en 139 (*Phil.*, IV, 164, 1, l. 34). Cette coïncidence toutefois ne suffit pas pour prouver que Λεωνίδης et Μουσώνιος, sur l'inscription 3833, sont des magistrats, et que ce texte est antérieur de vingt années environ à l'année 140,

(1) *Éph. arch.* n. 2878. Fragment de décret très-mutilé qui paraît être daté par l'archontat de Sylla, bien que ce nom et le titre d'archonte soient écrits en caractères différents ce qui est une grave objection.

comme le veut M. Neubauer. (Cf. Neub., ouv cité, p. 113.)

Αἴλ. Γελως Φαληρεύς. Une stèle du *Philistor* (III, 444, 1) fait connaître un archonte nouveau.

Αἴλ. Γέλως Φαληρεύς, Αἴλ. Γέλωτος ἄρξαντος τὴν ἐπώνυμον ἀρχὴν υἱός.

L'archonte Αἴλ. Γέλως est antérieur à l'année de l'éponymat de Φιλιστείδης (163 av. J.-C.; cf. p. 94); il est donc contemporain d'Ἀβάσκαντος; mais nous ne saurions en déterminer la date avec exactitude (1).

---

## CHAPITRE V.

**Paidotribats de Leukios, d'Épictétos, de Nicostratos et de Télesphoros.**

### I. *Paidotribat de* Λεύκιος.

(*Inscription LXXX*). *Philist.*, t. IV, 168, 2.

Catalogue éphébique daté de la troisième année du paidotribat de Λεύκιος et de l'archontat de Βιήσιος Πείσων Μελιτεύς. Ce paidotribe ne figure sur aucun autre marbre. Mais la stèle est de très-peu postérieure à l'année 169. Nous n'y trouvons ni les jeux de Commode ni ceux de Sévère.

(1) Le nom de Γέλως est très-rare à Athènes. Stèle funèbre d'un personnage de ce nom signalée à M. Pape par M. Komanoudis. Dict. de Pape et Benseler au mot Γέλως.

Le paidotribat de Λεύκιος suit celui d'Ἀβάσκαντος, et commence vers l'année 170. De sorte que notre document doit être attribué aux environs de l'année 173.

Sur l'inscription de Πείσων, Ἀλέξανδρος Ἀχωρίστου Παιονίδης est hyposophroniste ; il sera hégémon sous le paidotribat d' Ἐπίκτητος ; le même personnage est éphèbe en 163. Il a donc, en 173, environ trente-huit ans. Κλ. Σωκρατής est hégémon sous Πείσων ; il est éphèbe en 161. Cf. p. 94.

(*Inscription LXXXI*). *C. I. G.*, n. 285. Pittak., *Anc. Ath.*, p. 475 Neubauer, p. 123, archontat de Φλα. Ζωσιγένης Παλληνεύς. Monument élevé par des systremmatarques.

(*Inscription LXXXII*). *Éph. arch.* (nouv. série), n. 214. — Phil., t. IV, p. 76 ; catalogue, même archontat.

(*Inscription LXXXIII*). *Éph. arch.*, 3240. Marbre daté du même archontat ; très-endommagé ; aucun nom de fonctionnaire, si ce n'est celui du cosmète. La rédaction de cette stèle indique la fin du deuxième siècle, mais nous ne donnons cette date que sous toute réserve. Même observation pour les deux inscriptions suivantes.

(*Inscription LXXXIV*). *C. I. G.*, n. 246, lig. 20 à 35. Monument commémoratif de victoires éphébiques, archontat de Μηνογένης.

(*Inscription LXXXV*). *C. I. G.*, n. 245. Liste de vainqueurs.

Les inscriptions 245 et 246 sont de la même année ; cf. les noms des éphèbes Μάξιμος et Ἀσκληπιάδης, 245, col. III, l. 5, l. 22. Μάρκελλος, plusieurs fois vainqueur sur la liste, n. 245, paraît être le fils du cosmète de cette année (n. 246, lig. 2).

La date de l'archontat de Μηνογένης n'est pas fixée. Le style de l'inscription et sa rédaction me paraissent indiquer la fin du deuxième siècle. M. Neub. se détermine aussi pour cette date (cf. *op. laud.*, p. 122).

L'éphèbe Οὐαλ. Μαμερτεῖνος est peut-être le fils d'un personnage connu qui a été archonte en 165, cf. pag. 93, et stratége en 168, cf. pag. 94.

Toutefois nous savons combien un argument de ce genre, quand il est isolé, doit être accepté avec réserve.

(*Inscription LXXXVI*). *C. I. G. Éph. arch.*, n. 2600. Catalogue de vainqueurs. Même année que les deux inscriptions précédentes. Cf. 245, col. 11, 2600, lig. 6 et 7.

### II. *Paidotribats d'* Ἐπίκτητος, *de* Νικόστρατος *et de* Τελέσφορος.

#### Ἐπίκτητος.

(*Inscription LXXXVII*). *Phil.*, t. IV, p. 272, arch. de Τιб. Κλ. Βραδούας.

(*Inscription LXXXVIII*). *C. I. G.* n. 276, arch. de Φιλότειμος Ἀρκεσιδήμου Ἐλευσίος.

Νικόστρατος.

(*Inscription LXXXIX*). *C. I. G.*, n. 274. *Éph. arch.*, nouv. série, n. 199, arch. de Γάϊος Ἐλβίδιος Σεκοῦνδος Παλληνεύς.

(*Inscription XC*). *C. I. G.*, n. 286, fragment.

Τελέσφορος.

(*Inscription XCI*). *Philist.*, t. III, p. 1277. Γ. Κάσσιος Ἀπολλώνιος Στειριεύς.

(*Inscription XCII*). *Philist.*, t. I, p. 518, arch. de Γάϊος Κυΐντος Ἵμερτος.

(*Inscription XCIII*). *Éph. arch.*, n. 2831, Ἀναρχία — μετὰ Γάϊον Κυΐντον Ἵμερτον.

(*Inscription XCIV*). *Philist.*, t. III, p. 553. Αὐρ. Διονύσιος ὁ Ἀχαρνεύς.

(*Inscription XCV*). *Philist.*, III, 356.
(*Inscription XCVI*). *Philist.*, III, 451.
(*Inscription XCVII*). *Philist.*, IV, 547, 2.
} fragments.

Le nom de Τελέσφορος ne figure pas sur ces trois dernières stèles; mais nous y retrouvons les mêmes magistrats que sur les inscriptions précédentes.

*Classement relatif.* — Tous ces marbres sont de la même époque. Les jeux que nous y voyons nommés y reviennent dans le même ordre; ce sont ceux de Sévère, de Caracalla et même de Commode.

Le greffier de l'éphébie ἱερεὺς Στράτων ne change pas durant les trois paidotribats.

Lequel des trois paidotribes précède les deux autres; et dans quel ordre faut-il ranger ses deux successeurs?

La place relative d'Ἐπίκτητος et de Νικόστρατος est fixée par l'hypopaidotribat de Νικόστρατος, que nous trouvons sous l'archontat de Τιϐ. Κλ. Βραδούας, à une époque où Ἐπίκτητος est paidotribe (cf. tab. VII).

Nous avons donc :

Ἐπίκτητος }
Νικόστρατος } Τελέσφορος.

Mais Τελέσφορος ne peut être que le premier ou le troisième. En effet, le greffier ἱερεὺς Στράτων, qui figure sur toutes les stèles d'Ἐπίκτητος et de Νικόστρατος, ne se trouve pas sur toutes celles de Τελέσφορος.

Ἐλευσίνιος Κίττου, sophoniste sous Ἐπίκτητος, est aussi cosmète sous Τελέσφορος. Nous en concluons que Τελέσφορος suit Ἐπίκτητος.

Je place l'archonte Βραδούας le second, parce que, sur la stèle où nous le voyons éponyme, Νικόστρατος est hypopaidotribe, et que nous ne retrouvons pas ce fonctionnaire sur le marbre, du reste très-mutilé, de Φιλότειμος.

L'anti-cosmète ἱερεὺς Ἀρχείδαμος figure sur deux stèles, l'une datée de l'année qui a suivi l'archontat de Γάϊος Κυΐντος Ἵμερτος, l'autre de l'archontat d'Ἀπολ-

λώνιος; ces deux stèles se suivent à une ou deux années d'intervalle. Il serait naturel de croire qu'elles sont postérieures à celles d'Ἵμετρος; mais on verra plus bas les raisons qui ne nous permettent pas d'admettre cet ordre chronologique. Les listes de magistrats ne me paraissent fournir aucun indice qui permette de fixer la place relative de Διονύσιος.

*Classement absolu.* — Déterminer la date absolue de ces stèles est impossible. Mais nous pouvons arriver à un classement approximatif qui s'éloignera peu du classement absolu.

Φιλότειμος est archonte la dixième année du paidotribat d'Ἐπίκτητος; Λεύκιος est paidotribe en 173. — C'est donc tout au plus en 183 que Φιλότειμος peut être archonte. Φιλότειμος est éphèbe en 169 (*Phil.,* I, 522, n. 7), ce qui ne permet guère de placer son archontat avant l'année 190; et nous admettons dès lors que le paidotribat de Λεύκιος se prolonge plusieurs années après 173, jusqu'aux environs de 180. Les jeux de Commode sont rappelés sur la stèle de Φιλότειμος; ce qui limite encore le nombre des années parmi lesquelles nous pouvons placer l'archontat de cet Athénien. Il est évident que, selon toute probabilité, il faut le fixer entre les années 190 et 192.

C'est aux environs de la même date que je place l'archontat de Βραδούας. Sur la stèle de cet archonte, les jeux de Commode ont été effacés, puis gravés à nouveau; effacés à la mort de l'empereur, puis gravés

une seconde fois par l'agonothète Ἀλέξανδρος Ἀλεξάνδρου Μαραθώνιος, qui ne voulait pas laisser perdre le souvenir des grandes libéralités qu'il avait faites à cette occasion.

Toutefois, comme le nombre des années du paidotribat d'Ἐπίκτητος n'est pas marqué sur cette stèle, je la classe, en attendant que des documents précis permettent d'en fixer la date avec plus d'exactitude, avant la stèle précédente.

M. Neubauer croit que ce marbre se rapporte à l'année même de la mort de Commode : ce n'est là qu'une hypothèse. (Ouvr. cité, p. 119.)

Γάϊος Ἑλβίδιος Σεκοῦνδος. Archonte sous le paidotribat de Νικόστρατος. Nous avons vu que le prédécesseur de Νικόστρατος, Ἐπίκτητος, est en charge jusqu'aux environs de l'année 192. Helvidius Secundus ne peut être classé avant cette année; mais on ne saurait le placer beaucoup plus bas, puisque nous ne trouvons pas sur sa stèle mention des jeux de Sévère institués vers 194.

Γάϊος Κυΐντος Ἵμερτος. La date de cet archonte est fixée à l'année 210. En effet, sur l'inscr. 2831 de l'*Ép. arch.*, nous trouvons que pendant l'année qui suivit son éponymat (ligne 12), il y eut à la fois à Rome deux empereurs : τῶν μεγίστων καὶ θειοτάτων αὐτοκρατόρων, ce fait se rapporte à l'année 211; ces deux empereurs sont Géta et Caracalla.

Κάσιος Ἀπολλώνιος Στειριεύς. Ce personnage, avant d'être archonte, alla en ambassade près de l'empe-

reur Sévère (cf. Catal.). Son archontat ne peut donc être postérieur à l'année 211. Les archontats des années 210/211 sont fixés ; Κάσιος Ἀπολλώνιος ne saurait donc être éponyme avant 209. Nous avons vu qu'en 194 Νικόστρατος est encore paidotribe. C'est donc entre 194 et 209 que nous devons placer Κάσιος Ἀπολλώνιος.

Mais, sur la stèle de l'an 211, nous trouvons comme anticosmète ὁ ἱερεὺς Ἀρχίτειμος, qui figure au même titre sur le marbre Κάσιος. Cette coïncidence nous engage à croire que cet éponyme doit être très-voisin de l'année 211, et nous le plaçons avec toute vraisemblance à l'année 209.

M. Neubauer propose de placer quelques années après les deux archontés précédents Αὐρ. Διονύσιος Ἀχαρνεύς.

(*Inscription XCII a*). *Philist.*, t. III, p. 549. Ἐπὶ ἄρχοντος Φιλειστείδου, Φιλιστείδου Πειραιεύς. Catalogue de synéphèbes. Cet archonte est le fils de l'éponyme de l'année 163. Cf. p. 94.

Le cosmète est Ἀβάσκαντος Ἀβασκάντου Κηφισιεύς, fils du paidotribe de ce nom. Ce marbre est donc postérieur d'une vingtaine d'années à celui du premier archonte Φιλειστείδης.

(*Inscript. XCVII a*). *Philist.*, t. IV, 344, 2. Catalogue. Les noms de presque tous les fonctionnaires ont disparu. L'archonte est Πεινάριος Πρόκλος Ἀγνούσιος. Ce personnage est prytane avec Ἀπολλώνιος, sur l'inscript. de l'*Éph. arch.* 3831. Cf. pour l'année de l'archonte Ἀπολλώνιος, p. 106.

Cette stèle appartient à cette période, sans qu'il soit possible d'en préciser la date.

---

## CHAPITRE VI.

### Paidotribats de Sarapion et de Kraton.

Antérieur à 232. *Inscription XCVIII. Philist.*, t. IV, 559. Pas de nom d'archonte.

(241-244). *Inscription XCIX. Philist.*, t. IV, p. 162, 3. Ἐπὶ ἱερέως Φλαβίου Ἀσκληπιάδου.

(244-247). *Inscription C. Philist.*, t. IV, p. 344, 4. Ἐπὶ Αὐρηλίου Λαυδικιανοῦ

(247). *Inscription CI. Philist.*, t. II, p. 428. Ἐπὶ Φλαβ. Φιλοστράτου.

Σύντροφος, greffier sous le paidotribat de Τελέσφορος, est encore en charge sous le double paidotribat de Σαραπίων et de Κράτων. Les stèles sur lesquelles Κράτων figure seul sont donc postérieures à celles où nous le voyons réuni à Σαραπίων. Toutefois, comme nous ne connaissons pas le greffier de l'archontat de Λαυδικιανός, nous ne savons si ce marbre doit être classé après ou avant celui d''Ασκληπιάδης.

Stèle 1. Nous ne trouvons plus sur le marbre en très-mauvais état les noms de Σαραπίων et de Κράτων; mais nous y lisons ceux des fonctionnaires qui figurent sur les stèles de cette série. Παλαμήδης, didas-

kale sur la stèle de Λαυδικιανός et sur celle d' Ἀσκληπιάδης Ὀνήσιμος, sous-greffier sur la stèle de Λαυδικιανός.

Πολίων, hypopaidotribe sur la stèle de Φιλόστρατος.

Stèle 2. Sous l'archonte Φλάβιος Ἀσκληπιάδης les éphèbes célèbrent les jeux Γορδιάνεια; ce texte appartient donc aux années 241-244. Sur ce marbre, Παλαμήδης est greffier pour la neuvième fois ; ce fonctionnaire a donc commencé à exercer cette charge entre les années 232-235.

Sur le marbre de Φλάβ. Φιλόστρατος, Εὐτυχίδης est ὑποζάκορος pour la dix-huitième fois. La date de Φιλόστρατος est fixée entre les années 247-250 (cf. plus bas). Donc Εὐτυχίδης entra en charge entre les années 229-232. Sur le marbre n. 1 de cette série, l'hypozacoros est Ἐπίκτητος : cette inscription est donc antérienre à l'année 232.

Quant à Φιλόστρατος (*Éph. arch.* 2321, même arch. Neubauer, p. 94), postérieur aux archontes Ἀσκληπιάδης et Λαυδικιανός, il se place vers l'année 247.

Sur le marbre de Philostratos, il est fait mention de la trente-cinquième fête panathénaïque. Cette manière de compter doit se rapporter à une époque célèbre. En remontant à l'époque antonine, depuis le milieu du troisième siècle auquel notre stèle appartient, on rencontre une date certainement importante, celle de l'archontat d'Adrien, qui, nous le savons (p. 81), fut le début d'une ère en usage

attique. Si, à partir de la 222e olympiade, nous comptons 35 fêtes panathénaïques, nous trouvons la troisième année de la 257e olympiade. Nous savons que les Panathénées se célébraient la troisième année de chaque olympiade. La troisième année de la 257e olympiade correspond à l'année 247/248. Je crois que le texte de l'inscription publiée par le Philistor doit être pris dans son sens le plus précis, et qu'il ne faut pas seulement entendre que Philostratos fut en charge pendant une des quatre années de l'olympiade 157, mais pendant la troisième année de cette olympiade.

(Cf. sur l'archonte Φιλόστρατος, Neubauer, l. l.)

Sur la stèle de Φιλόστρατος, nous voyons comme éphèbe Ἑρέννιος Δέξιππος Ἕρμειος. Faut-il reconnaître ici le général célèbre qui battit les Goths en 269 (Treb. Pol., *Gall.*, 63), et qui fut archonte vers l'année 270 (*C. I. G.*, n. 380. Cors. II, 167, IV. 190, Neub., p. 95)? Si nous supposons qu'il eût dix-huit ans en 247, il avait quarante ans en 269.

---

**Archontes athéniens postérieurs à la CXXII^e olympiade.**

---

Ἀγαθοκλῆς. Olymp. CLXIII, 3 = 131 av. J. C. (Cf. page 1, tableau I). Josèph. *Antiq. jud.* XIV, 8, 5, 2. Meier, *Comm.* II, p. 79. Corsini, t. I, p. 181 ; t. IV, p. 114. Clinton, année 131. Keil, *Rhein. Mus.* t. XVIII, p. 67. Pittakis, *Éph. Arch.* n. 4104. Komanoudis, *Phil.* t. 1, fasc. 1. Grasberger, *Actes de l'Acad. de Würtzbourg*, 1862, l. l.

[Ἀγαθοκλῆς]. Le même que le précédent. Classé par Westermann entre les années 47 et 40. *Philistor*, I, 1. Keil, *Rhein. Mus.* XVIII, p. 67. Ce second archonte doit être rayé des listes. Cf. page 29.

Ἀγασίας. Amphore panathénaïque. Formule ordinaire. C. I. G. 2035. Cf. aussi n. 33 ; t. I, p. 888, n. 406. Nous n'avons aucun renseignement sur le style de cette amphore panathénaïque. Toutes les amphores panathénaïques datées, sauf celle d'Agasias, appartiennent à l'époque pour laquelle nous possédons les listes complètes. Il est peu probable que l'usage de ces sortes de vases, et surtout l'habitude de les exporter, se soient continués plus tard que le début du troisième siècle. Ἀγασίας doit donc être assez voisin de la CXXII olympiade. Les nouvelles découvertes faites en Cyrénaïque par M. Denys ont du reste amené M. de Witte à rechercher à quelle époque peuvent être attribuées les amphores panathénaïques les plus récentes. Je renvoie à sa dissertation insérée dans les Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1868.

Ἀγνίας (cf. page 40). *Catalogue* Rossopoulos. Inscr. éphéb. Seconde période de l'histoire de l'éphébie.

Ἀγνόθεος. Après l'olymp. CXLIV, 4. C. I. G. 121. Début du décret; mention de la tribu Attalide.

Ἀγρίππας, cf. Ἀθηνόδωρος.

Πόπλιος Αἴλιος Ἀδριανός (cf. page 74). Olymp. CCXXII, 4 = 111 apr. J. C. Phlégon, *Mirab.* ch. 25. Spart. *Hadr.* 19. Corsini, t. II, 106; t. IV, 171. *Éph. arch.*, II, p. 1, *Sér.* n. 124. *Philistor*, III, 4, 1. *Philologus*, XIX, p. 358. Suppl. II, p. 594 et suiv. Scheibel, Ὀλυμπιαδ. Ἀναγρ. p. 210. *Annales de l'Instit. de corresp. arch.* 1862, p. 159.

[Πό. Αἴλ. Ἀδριανός pour la seconde fois]. Corsini (l. l.) admet un second archontat d'Adrien, olymp. CCXXVII, 4. Réfutation par Meier, *Comm.* II, p. 79. Dion Cassius, 64, 16. Le premier archontat d'Adrien marque le début d'une nouvelle période des Panathénées. Cf. p. 10. Ère athénienne datée du premier voyage d'Adrien à Athènes; cf. p. 81.

Seconde ère athénienne, datée du voyage de l'*empereur* Adrien. Cf. p. 77. Comparez la différence des formules.

Ἀθηνόδωρος Ἀσμένου ὁ καὶ Ἀγρίππας Ἰταῖος, environs de la CCXXXVI^e^ olymp. C. I. G. 194. Catalogue de prytanes. Neubauer, p. 25 et p. 157. Sur ce catalogue, parmi les Ἀείσιτοι figure un sous-greffier, ὑπογραμματεύς, nommé sur plusieurs inscriptions. C. I. G. n. 184, 193. L'inscription 193, datée par l'archontat de Τινήιος Ποντικός, se rapporte à la quatrième année de la CCXXXVI^e^ olympiade, 168 apr. J. C. (cf. plus haut, page 93). C'est aux environs de cette date qu'il faut placer l'archontat d' Ἀθηνόδωρος. Cf. Bœckh, n. 184, 187, 188, 194 : ὁ ἐπὶ Σκίαδος Ἑρμείας; 184, 194, Ἱεραύλης Ἀφροδίσιος, et la dissertation à propos de l'inscription n. 190. Μέμμιος ἐπὶ βωμῷ, n. 192, col. II, lig. 13, est prytane sous l'archontat de Τινήιος Ποντικός. Sur la date du même personnage, comme éponyme, cf. page 94. Les preuves surabondent du reste pour démontrer que l'archontat d' Ἀθηνόδωρος appartient à la période à laquelle nous le rapportons. Cf. Neubauer, p. 157, conjecture ingénieuse. Ἀθηνόδωρος Ἀγρίππα et Ἀγρίππας Ἀσ[μ]ένου figurent sur une liste de prytanes non datée (*Éph.* 1624), à côté de Λέων Μειλιχίου. Ce dernier nom est celui d'un sophroniste sur la stèle de Sextos, que nous avons rapportée à l'année 167 (cf. page 94). M. Neubauer admet, avec toute probabilité, qu' Ἀγρίππας Ἀσμένου Ἰταῖος est l'éponyme de l'inscription 194.

[Ἀθηνίων]. Cf. Ἀριστίων.

Λ. Αἰλιανός. Cf. Φιλόπαππος.

Αἰολίων, *Philist.* I, 10, 3. Contemporain de Métrodoros, mais éponyme avant cet archonte. Cf. pag. 70.

Αἰσχραῖος, CLXXXV^e^ olymp. Le Bas, *Voy. arch.* part. I, n. 375. *Éph. arch.* 556, 13. Rangabé, II, 813. Welcker, *Rhein. Mus.* 1843, II, p. 318. Fr. Lenormant, *Recherches arch. à Éleusis*, p. 90. Décret de la corporation des artistes dionysiaques. Il a fait l'objet de dissertations étendues. M. Fr. Lenormant, résumant et discutant les travaux de ses prédécesseurs, fixe, avec toute vraisemblance, la date de cette inscription à la CLXXXV^e^ olympiade. Il insiste : 1° sur le style des lettres qui portent des *apices;* 2° sur la mention dans le décret, de ravages à Éleusis, qui ne sauraient être contemporains de la guerre d'Antigone Gonatas (réfutation de M. Rangabé); 3° sur le rôle que les artistes dionysiaques jouèrent dans la lutte d'Aristion contre Sylla (Athénée, V, p. 212). Ces dernières considérations, toutes nouvelles, sont un argument qui nous paraît décisif. Ce serait donc aux environs de l'archontat d'Αἰσχραῖος que les artistes dionysiaques auraient élevé à Éleusis leur premier sanctuaire. Le même marbre nomme l'archonte Σέλευκος, contemporain d'Αἰσχραῖος (cf. page 30).

Αἴσχρων. Pittak., *Anc. Ath.*, p. 492. Rangabé, II, 564. Ἐπιγ. Ἑλλ., I, n. 5. Archonte connu par deux inscriptions : la première est un fragment de

comptes très-incomplet, la seconde un décret des Orgéons. Sur l'inscription n. 564, mention des magistrats nommés οἱ ἐπὶ τῇ διοικήσει. Aucune particularité d'orthographe. Sur le décret des Orgéons en l'honneur de la prêtresse Κράτεια, ει pour η (Meier, *Comm.* I, n. 4). Inscription gravée avec peu de soin; fautes nombreuses du lapicide. — Troisième siècle av. J.-C. — Ἀθωνίδης, p. 65.

[Ἀλκαμένης]. C. I. G. 283. Archont. éphèbe.

T. Φλάβιος Ἀλκιβιάδης Παιανιεύς. Cf. page 94. Ἀθηνᾶ, 25 août 1860. Journal des Φιλομαθῶν, 14 janv. 1865. *Éph. arch.* 4008. *Philist.* IV, 2, 1. *Rhein. Mus.* XVIII, p. 65.

T. Φλάβιος Ἀλκιβιάδης, pour la seconde fois. Cf. page 94. C. I. G. n. 262. Sur le double éponymat d'un même personnage, cf. p. 42, et surtout pag. 65.

Ἄλκων ou Λάκων. 62-64, 66-68 ap. J.-C. Pitt. *L'Anc. Ath.* p. 493. *Rhein. Mus.* XVIII, p. 57. Neubauer, p. 147. Cet archonte est contemporain de Néron. Cf. Neubauer, preuves évidentes. Nous devons donc le placer entre les années 54 et 68. De l'année 54 à l'année 60 les éponymes sont connus. Cf. page 65. Nous connaissons également les archontes des années 61 et 65. Restent donc les années 62, 63, 64, 66, 67, 68.

[Ἀναξαγόρας Ἀναξαγόρου (Μελιτεύς)]. *Éph. arch.* 3612. *Rh. Mus.* XVIII, p. 65. Neubauer, p. 104, démontre que cet archonte doit être rayé des listes. Cf. Praxagoras.

Ἀναξικράτης. Olymp. CXXV, 2. = 279 av. J.-C. Paus. X, 22, 9.

Ἀναρχία. Années sans archontes. 13 ap. J.-C. Cf. p. 65, 83. Phlégon. *Mirab.* c. 24, et quelques autres exemples. Cf. p. 94, 103.

Ἀνθεστήριος. CXLII[e] olymp. *Philist.* t. III, p. 156. Catalogue semblable à celui daté par l'archontat d'Aristodémos (cf. page 115). La stèle de l'archontat d'Aristomédos doit être attribuée aux environs de la 142[e] olympiade (cf. page 115); celle d'Anthestérios est de la même époque. Nous retrouvons plusieurs fois sur les deux monuments les mêmes noms (cf. Comanoudis, l. l. p. 156). Τιμέου Παλαίστρα — Ἅβρων Καλλίου Ἀθηναῖος. Le nom Ἀνθεστήριος est très-rare. Un orateur qui propose un décret éphébique sous l'archontat de Νίκανδρος, cf. Tab. III, est fils d' Ἀνθεστήριος; nous avons classé l'archonte Νίκανδρος aux environs de la 163[e] olympiade. Si l'orateur que nous trouvons à cette date est de la famille d' Ἀνθεστήριος, comme on l'admettra facilement, il est le fils de l'éponyme.

Ἀντίθεος. Olymp. CLX, 1. = 140 av. J.-C. Paus. VII, 17, 1. — Cors. t. IV, 110, discussion de l'opinion de Scaliger, qui admet deux archontats d' Ἀντίθεος. Scheibel, p. 157.

Ἀντίμαχος. *Éph. arch.* 219. Rangabé, II, 461. Fragment très-mutilé d'un décret en l'honneur d'un citoyen qui paraît avoir rendu des services à la ville en temps de guerre. Fin de l'époque macédonienne. Archonte probablement antérieur à la mort d'Antigone Gonatas.

? Ἀντίπατρος. *Philist.* t. IV, 1, 1. Antérieur à l'éponyme suivant.

Ἀντίπατρος νεώτερος. *Philist.* t. IV, 1, 1. Cf. p. 68. Phlégon, *Mirab.* 6. L'épithète νεώτερος me paraît indiquer qu'un des prédécesseurs de l'archonte de l'année 45 a porté aussi le nom d' Ἀντίπατρος. Au contraire, nous rayons des listes le nom suivant.

[ Ἀντίπατρος]. C. I. 282. *Allg. Litter. Zeit.* 1844. *Décemb.* p. 651. Neubauer, p. 144, 145, 157. Bœckh et Meier admettent un second archonte Ἀντίπατρος, contemporain de Caracalla. Ils sont induits en erreur par la présence sur la stèle éphébique, datée par cet éponyme, des jeux germaniques. (Sur la date de ces jeux, cf. p. 68, 70.) Le catalogue publié par Bœckh, sous le n. 282, est de tous points analogue à tous ceux du premier siècle après notre ère. Cf. p. 68,

Ἀντίφιλος Ἀφιδναῖος (cf. page 46). Meier, *Comm. épig.* n. 66. Rangabé, II, 1238, 53.

Ἀπόληξις Φιλοκράτους ἐξ Οἴου. Cf. page 34. *Philist.* II, 16. Personnage du même dème et du même nom sur l'inscription 14 des *dèmes* de Ross.

[M. Ἰούλιος Ἀπελλᾶς. C. I. G. n. 379. Archonte des Eumolpides?]

[Γ· Ἰούλιος Κάσιος Ἀπολλώνιος Στειριεύς]. Cf. pag. 89. C. I. G. 272. Archonte éphèbe.

Γ. Ἰούλιος Κάσιος [ Ἀπολλώνιος] Στειριεύς. C. I. G. 270. Cf. p. 78. Cf. la généalogie de cette famille pour la restitution Ἀπολλώνιος.

[ Ἀπολλώνιος]. Philost. *Vie des Soph.* II, 20. Corsini, t. IV, 185. Sans doute le même personnage que le suivant. Il alla en ambassade à Rome au temps de Sévère (193-211).

Γ. Κασ. Ἀπολλώνιος Στειριεύς. *Philist.* III, p. 277. Cf. p. 103. Cet archonte appartient certainement au temps de Sévère ; c'est ce qui engage à le reconnaître pour l'éponyme du nom d' Ἀπολλώνιος, cité par Philostrate.

Ἀργεῖος Ἀργείου Τρικορύσιος. Cf. pag 42. Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι, fasc. 3. Meier, Index Scholast. 1851, n. 43. *Comm. épig.* n. 43, 23, et n. 81. Bergk, *Zeitsch. f. Alterth.* 1853, p. 278 (*Éph. arch.* 864). Ross. *Hell.* I, 68.

Ἀργεῖος Ἀργείου Τρικορύσιος. Éponyme pour la seconde fois. Cf. page 42, et charges exercées par ce personnage. Ἐπιγ. ἀνέκδ. fasc. 3, etc.

Ἄρειος Δωρίωνος Παιανιεύς (Ross). C. I. G. Ἄρηος Μωρίωνος Παιανιεύς. C. I. G. 478. *Allg. litter. Zeit.* 1838, n. 196. *Éph. arch*, 186. *Anc. Ath.* p. 277. Ross. *Dèm.* 6. Corsini, II, 139. Commencement de l'empire. Mention du temple de Rome et d'Auguste à l'Acropole. Sur la date du culte de Rome à Athènes, puis de celui d'Auguste et de Rome, conjectures de Meier démontrées fausses (*Comm. épigr.* I, p. 35). Nous avons vu (p. 45) que le culte de Rome était institué à Athènes lors de la première *ennéétéris délienne.*

Ἀραβιανός? Μαραθώνιος. *Éph. Arch.* 3831. Ἀθηνᾶ, 29 oct. 1860. Neubauer, page 88. M. Neubauer démontre très-bien que cet archonte est

contemporain d'Ἵμερτος Μαραθώνιος, dont nous avons fixé la date plus haut; cf. p. 103. Trois textes sont gravés sur le marbre qui porte l'inscription 3831. Cf. *Éph.* 3330, 3831, A. 1-33, B. 34-47. Les textes 3830 et 3831, B, sont probablement de la même année. La restitution proposée par Neubauer est probable, bien que le stratége des hoplites, Ἰσόχρυσος, ait pu être en charge deux fois. L'année qui suivit l'éponymat d'Himertos fut sans archonte; il est donc naturel de classer Arabianos avant Himertos. Cf. sur l'inscription 3830 nos remarques sur la famille d' Ἀπολλώνιος Στειριεύς, p. 89. Πεινάριος Πρόκλος Ἁγνούσιος. Eponym. des prytanes, n. 3831. Éphéb. *Phil.* IV, 344, 2.

Ἀρίσταρχος. Cf. p. 30. *Philist.* I, 1, 1. Keil, *Rhein. Mus.* XVIII, p. 66. Rang. II, 976. Victoire chorégique de la tribu Érechthéide. Formule ordinaire, Ἀρίσταρχος ἦρχεν. Ce marbre, d'après Pittakis, était encastré dans une des portes du théâtre d'Hér. Att. où je l'ai en vain cherché (*Anc. Ath.* p. 91). Du reste, les détails trop vagues donnés par Pittakis n'autorisent pas à croire que cette inscription soit postérieure à la construction du théâtre, et qu'elle n'ait pas servi comme pierre de réparation à une époque inconnue. Bœckh croit pouvoir admettre, qu'après l'olympiade 127-2, le peuple se chargea des chorégies; il se fonde sur deux inscriptions de l'archontat de Πυθάρατος (n. 225, 226). Mais les dédicaces chorégiques sont trop peu nombreuses pour que nous admettions ces conclusions, surtout en l'absence de textes précis. Nous ne pensons donc pas avec M. Rangabé que l'archonte Ἀρίσταρχος de l'inscript. 976 soit antérieur à l'olympiade 127, 2, et nous reconnaissons dans ce personnage l'éponyme qui figure sur une stèle éphébique citée plus haut (cf. page 30). Le caractère épigraphique de l'inscription 976 ne s'oppose pas à cette opinion. Cf. Σαραπίων.

? Ἀριστείδης. Rang. *Ant. hell.* II, 1123. Keil, *Rhein. Mus.* XVIII, 66. Dédicace incomplète; lecture douteuse.

Ἀριστόδημος. CXLII° olymp. *Philistor*, III, 2. Catalogue de vainqueurs aux jeux Thésiens. Ει pour ῃ. Parmi ces vainqueurs Ἅβρων Καλλίου Οἰνεΐδος φυλῆς, qui est proxène à Delphes la quatrième année de la 147° olympiade, sous l'archonte de Delphes Ξένων (Wescher et Foucart, *Inscr. rec. à Delphes*, n. 17. Aug. Mommsen, *Delphische Archonten; Philologus*, 1866). L'archontat d'Aristodémos doit donc être antérieur de cinq ou six olympiades à l'année de Xénon, ce qui nous reporte aux environs de la 142° olympiade (169 av. J.-C.). Le catalogue de vainqueurs daté par l'archontat d'Aristodémos présente la même rédaction que le catalogue daté par l'archontat de Phaidrias (cf. page 131). Ἅβρων Καλλίου appartient à une famille connue. L'orateur Lycurgue avait épousé Callisto, fille d'Habron et sœur de Callias. D'autres descendants de Lycurgue s'associèrent à la descendance d'Habron. — La famille de l'orateur Lycurgue était de la tribu Œnéide (*Vit. decem orat.* p. 1027, édit. Didot). Toutefois la *Vie des dix*

*orateurs* ne me paraît pas permettre de retrouver avec certitude la généalogie du personnage qui nous occupe.

[Ἀριστίων]. Posidonius écrit Ἀθηνίων. Cf. Meier, p. 76. Archonte admis par Corsini, t. II, 101 ; t. IV, p. 117. Examen par Meier du texte sur lequel se fonde Corsini, p. 76.

Ἀριστο... *Eph. arch.* 578. 54 ap. J.-C. Cf. p. 54.

Ἀριστόξενος. Cf. p. 34. C. I. G. 255. *Éph. arch.* 1384. *Épigr. hell.* I, n. 14. Pittakis, *l'Anc. Athènes*, p. 466.

Ἀρχ[εσίλαος]. C. I. G. 132. Fragment dont rien ne permet de déterminer la date. Antérieur à l'époque romaine (?).

Ἀρρενίδης. Olymp. CXXX, 1. = 259 av. J.-C. Cette date est probable. Diog. Laert. VII, 10. Cf. Corsini, t. IV, 91. Niebhur, *Klein. Schrift.* p. 459. Zumpt, *Ueber den Bestand der philos. Schulen in Athen.* p. 76. Droysen, *Hell.* II, p. 207. Hermann, *Zeitshrift f. Att.* 1845, p. 593. Meier, p. 82.

Κλ. Ἀῤῥιανὸς Παιανιεύς (cf. page 79). *Éph. arch.* n. 2235. *Berichte üb. d. Verss. d. sächs. Ges. d. Wiss. phil. Cl.* XII, p. 225.

Ἀρχέλαος. Troisième siècle av. J.-C. *Éph. arch.* 1393. Rang. II, 469. Archonte connu par deux décrets du sénat. Les datifs féminins sont en ει. Le greffier de la prytanie est Μόσχος Μό(σχου) Κυδαθηνιεύς. M. Rangabé restitue Μο[σχίωνος], parce que, dit-il, la lacune est trop étendue pour le mot Μόσχου ; mais le fac-simile épigraphique ne paraît pas justifier cette observation. Μόσχος Θεστίου Κυδαθηναῖος est greffier sur un marbre postérieur de peu d'années à l'archontat d'Euclide (*Ant. hell.* n. 385), et dont M. Rangabé fixe, avec toute vraisemblance, la date aux environs de la 102° olympiade (archontat d' Ἀλκισθένης, 102° olymp. 1). Si le greffier de l'archontat d' Ἀρχέλαος est fils de Μόσχος, greffier aux environs de la 102° olympiade, et petit-fils de Θέστιος, Ἀρχέλαος est de très-peu d'années postérieur à la 122° olympiade. C'est l'époque que semble indiquer l'orthographe de l'inscription n. 469. (Comparez cette orthographe à celle du n. 385.)

Φλ. Ἀσκληπιάδης. Cf. p. 79. *Philist.* IV, 2, 3.

Φλ. Ἀσκληπιάδης. Second archontat du même. Cf. p. 86.

Κλ. Ἄτταλος. C. I. 274 ; 274 *b*. Τ Κλ. Ἄτταλος Σφήττιος. *Éph. arch.* 428. *Nouv. série*, n. 244. Corsini, t. II, p. 145, olymp. 249 ; t. IV, 140, olymp. 188, 1. Westermann et Bœckh, époque de Caracalla. Mention des jeux germaniques. Neubauer : règne d'Adrien? — Nouvelle série, Inscr. n. 244. Ce texte ne se rapporte pas, comme on l'a cru, à l'archonte Ἄτταλος. Il se lit sur un fauteuil du théâtre de Bacchus, placé à côté du siége de l'évergète Diogène, et réuni à ce siége, comme le sont dans une autre partie du théâtre les fauteuils du stratége et du héraut (*Éph. arch.* p. 104). Ce fait nous indique que les deux personnages auxquels il a été

consacré des honneurs publics dans le théâtre sont du même ordre, c'est-à-dire tous les deux bienfaiteurs de la cité. L'inscription est mutilée :

ΙL \ LΩΣ
ΑΤΤΑΛΟΥ
ΕΠΩΝΥΜΟΥ

Il faut restituer à la première ligne, non, comme on le fait, ἱερέως, mais βασιλέως. Attale est éponyme au même titre que les héros qui avaient donné leur nom aux autres tribus d'Athènes. Le mot éponyme dans ce sens est fréquent (Paus. I, 5, 2-5. Schol. Dem. 24, 8. Esch. 3, 39. Isocr. 18, 61, etc.). *Éph. arch.* 428. Texte très-mutilé qui ne me paraît fournir aucune donnée chronologique. *Corpus*, 274, 274 *b*. Dédicace éphébique : mention des jeux germaniques et des jeux d'Adrien. Le cosmète exerce un sacerdoce. Dans la dernière période de l'histoire de l'éphébie presque tous les fonctionnaires sont des prêtres.

[Ἀττικός.] C. I. G. n. 283. Boeckh admet un archonte du nom d' Ἀττικός, et en fixe la date à la fin du deuxième siècle après J.-C. (C. I. G. t. I, p. 392). Le magistrat athénien cité sur le marbre 283 n'est pas éponyme, mais cosmète.

Ἀχαιός, olymp. CXLV, 4 et CLV, 3. *Éph. Arch.* 386. Rhang. II, 457. Curtius : *Insc. att. duod.* n. 8. La date de cet archonte est fixée par M. Rangabé, auquel je renvoie. Décret en faveur d'un ami du roi Eumène II.

....ΣΟΝΙΚΟΥ Ἐπὶ]..σονίκου, CXLV, 4, CLV, 3. C. I. G. 122. Mention de Philétairos, frère du roi Eumène II. Cf. Σωνικός et Ἰσονικός.

Βόηθος, cf. pag. 65.

Tib. Κλ. Βραδούας Ἀττικὸς, Μαραθώνιος. *Philist.* IV, 3, 3. Cf. p. 102.

Γαλλιηνός, vers 260 ap. J.-C. Trebell. Poll. *Gall.* 11. Meier, *Comm. epigr.* I, p. 75, 82.

Αὐ. Γέλως, cf. p. 100. *Philist.* III, 5, 1. Neub. p. 18, 24.

Γεν... cf. p. 54. *Éph. arch.* 578.

Γοργίας, Olymp. CXXV, 1. — 280 av. J.-C. *Vit. dec. or.*, p. 847 *a*. Corsini, t. IV, p. 81. Le Bas, *Attique*, n. 389. L'inscription 389 est un décret d'un thiase : on y lit ΕΠΙ....ΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣ. Cet archonte inconnu est le successeur de Νικίας ; d'après nos calculs Νικίας est éponyme la 124e Oly. 4, il a pour successeur Γοργίας. Il faut donc restituer ΕΠΙ[ΓΟΡΓΙ]ΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣ.

Δεινόφιλος, Oly. CCVII, 1 = 49 ap. J.-C. Phlégon, *Mir.* 22.

Πο. Ἑρέννιος Δέξιππος Πτολεμαίου Ἕρμειος, rhéteur et écrivain, vers 269 ap. J.-C. Treb. Poll. *Gall.* 13. *Anthol.* Ed. Tauchnitz, III, Suid. Phot., 82. Müller, *Fr. hist.* III, 666-687, C. I. G. 380. *Éph. arch.* 559. *All. Litt. Zeit.* 1838, mai, p. 248, n. 9, p. 323. Meier, *Comm. épigr.* n. 2, p. 75, 82. Neub. p. 159, *Intelligenzbl.* 1838, p. 40. Il était de la famille des hérauts (κηρύκων), C. I. G. n. 190, 353. Éphèbe sous l'archontat de Philostratos, cf. p. 109

Δημήτριος, cf. p. 30. D'après Westermann, qui se trompe : seconde moitié du premier siècle av. J.-C. *Philist.* I, 1, 2.

Δημήτριος, cf. p. 65.

Δημοκλῆς, Ol. CXXV, 3 = 278 av. J.-C. Pausanias, X, 23, 14. *Éph. arch.* 360. En tête d'une stèle 1143. Cf. encore Rangabé, II, 450, 2310. Fragment des comptes relatifs à des travaux publics exécutés au Parténon. Dittemberger, p. 305.

Δημόστρατος, *Chrysalide*, 15 janvier 1866. Egger, *Étude historique sur les traités publics*, p. 289. Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes*, p. 202-209. Décret des Amphictions envoyé aux Athéniens. La composition du conseil amphictionique n'est plus celle qu'avaient établie les Étoliens. Le décret est postérieur à la victoire de Manius Acilius, mais il paraît antérieur à la réduction de la Grèce en province romaine. Les Amphictions terminent par une phrase de déférence à l'égard des Romains dont la nuance exacte est précisée par M. Egger, ouvrage cité, p. 291, note 1. Ce serait donc entre 189 et 146 qu'on devrait placer Δημόστρατος.

Δ....Α...? *Éph. arch.* n. série, n. 198, l. 26. Contemp. de Φίλων, cf. ce mot.

? Δη[μό]στ[ρατος], *Éph. arch.* 1970, cf. p. 72. Cette restitution n'est pas certaine. Δημόστρατος, ol. CCXI, 1, 65 ap. J.-C. Phlég. *Mirab.* 23. Probablement le même éponyme.

Δημόστρατος Μαραθώνιος? aux environs du règne d'Adrien, C. I. G. 184.

Δημοχάρης, Catalogue de M. Rossopoulos.

Δημοχάρης, cf. p. 65. M. Rossopoulos n'ayant pas fait connaître le texte qui donne l'archonte cité plus haut, j'ignore si ces deux éponymes ne sont qu'un seul personnage.

Φλ. Διογένης Μαραθώνιος, aux environs de l'ol. CCXLIV, 2 = 198 ap. J.-C. Caracalla est déjà associé à Septime Sévère. C. I. C. 353, 1, 11. Pitt. *l'Anc. Ath.* p. 513. L'épistate des proèdres est Ἰουλιανὸς Κασίου. Cf. p. 90. sur la date de ce personnage.

Διόγνητος, olymp. CXXIX, 1 = 264 av. J.-C. C. I. G. 2374.

Διόδωρος, cf. p. 57.

Διοκλῆς, olymp. CXXIII, 2 = 287 av. J.-C. *Vita decem orat.* p. 851, d.

Διοκλῆς Διοκλέους, *Éph. arch.* 861. Rangabé, II, 811. Décret d'éranistes. Le trésorier de la confrérie s'appelle Ἄροπος. Ce nom est très-rare (Ross, *Dèmes*, p. 45. A. lig. 16. B. lig. 18); il se lit sur une monnaie d'Athènes, où il est celui du premier magistrat monétaire. Ἄροπος a pour symbole Éros se couronnant de roses (?) (Beulé, p. 222; Mionnet, II, 118). Peut-être faut-il reconnaître le trésorier des éranistes. Il est remarquable que ce personnage nous soit connu par deux documents qui nous le montrent chargé de fonctions financières. La série des tétradrachmes d'Ἄροπος est classée par M. Beulé avant celle de Μιθριδάτης dont la date est connue; nous avons donc là un élément chronologique d'une véritable valeur. Le patronymique ajouté au nom de Διοκλῆς paraît indiquer que cet éponyme est postérieur à l'olymp. 123, 2 (cf. plus haut); second élément de classification d'accord avec le premier.

Ἐπὶ Διοκλε... nom incomplet. *Éph. arch.* 578. Cf. p. 54.

Διοκλῆς Κυδαθηναιεύς. Cf. p. 46. Rangabé, II, 1238, 12. Meier, *Comm. épigr.* n. 66.

Διομέδων, CXXVIII, 4 ou CXXIX, 3. Rangabé, II, 880. Meier, *Comm. épigr.* n. 62. Eustratiadès, Ἐπιγ. ἀνεκδ. 1852. Dittemberger, p. 306. Cet archonte a donné lieu à des dissertations étendues. Il figure en tête d'un décret qui fournit deux indications chronologiques très-simples. 1° La cité décerne des honneurs à des citoyens qui ont contribué par dons volontaires à sa défense en temps de guerre. 2° Le philosophe Λύκος est l'un des souscripteurs. Il prend sur le catalogue le titre de φιλόσοφος (exemples de ce titre sur les actes publics; cf. Meier, l. l). Lycos fut chef de l'école péripatéticienne de la 127e à la 138e ol. C'est ce qui résulte des recherches de MM. Rangabé et Meier. A cette époque nous trouvons en Attique une guerre importante, celle d'Antigone Gonatas qui entreprit de ruiner la ville par la famine. Les Athéniens prirent contre la disette les mesures dont parle notre inscription (*Ant. hell.* 880 et 474. Polyen, *Str.* IV, 6, 20). Cette guerre dura sept ans, 127e ol. 4, 129e, 3. Les dates que nous avons rappelées pour l'enseignement de Lycos limitent l'époque où nous devons placer l'archontat de Διομέδων aux années comprises entre l'ol. 127 et l'ol. 129, 3. Sur le marbre de Diomédon figurent Εὐρυκλείδης et Μικίων; ces personnages appartiennent à une famille connue dans laquelle on retrouve plusieurs fois les mêmes noms. Il serait tout-à-fait inutile de chercher à classer Diomédon d'après les renseignements trop vagues que fournit la généalogie de cette famille; mais, la date de l'éponyme une fois admise, cette généalogie s'éclaircit facilement. Les deux Athéniens les plus célèbres qui se soient appelés Εὐρυκλείδης et Μικίων sont ceux qui gouvernèrent la république la troisième année de la 140e olymp. (Polybe, V, 106). Ils furent empoisonnés par ordre de Philippe V de Macédoine (Pausan. II, 9). Εὐρυκλείδης, trésorier sous Diomédon, est fils de Μικίων, mais il a lui-même un fils qui s'appelle également Μικίων (lig. 2, lig. 35). A la ligne 35 il n'est pas admissible que le père soit inscrit après le fils. Le trésorier de l'olymp. 129 ne saurait être le tyran de l'olymp. 140, 3. Du moins l'hypothèse est peu probable; car en 129 Εὐρυκλείδης a déjà au moins quarante ans. Il est donc naturel d'admettre le tableau suivant: Μικίων, père du trésorier; Εὐρυκλείδης, trésorier (129e ol.); Μικίων, souscripteur (129e ol.); Εὐρυκλείδης, tyran d'Athènes (140e ol. 3); Μικίων associé au précédent (ol. 140, 3). Cf. encore Ross, Dèmes, p. 45, B. 16; et sur la perpétuité des mêmes noms dans une famille la généalogie de Phaidros stratége. J'insiste sur ces deux exemples pour montrer combien il est périlleux d'identifier facilement deux personnages qui portent le même nom, le même patronymique et le même démotique. Sur la généalogie des Μικίων, pour plus de détails, cf. Dumont, *Revue arch.* 1870. *Inscript. des murs d'Athènes.*

Διονύσιος ὁ μετὰ Παράμονον, C. I. G. 124. Corsini, t. IV, p. 166. Délos ap-

partenait aux Athéniens. L'inscription est donc postérieure à la CLII$^{e}$ olympiade. Mais, comme le remarquent Bœckh et Meier, la rédaction du décret et la mention du droit de proxénie, qui ne fut plus décerné à l'époque romaine, ne permettent pas de descendre la date de ce marbre plus bas que le premier siècle avant notre ère.

Διονύσιος ὁ μετὰ [Λυκίσκον], cf. p. 65. *Éph. arch.* 365. C. I, 2296. Rangabé, II, 456. Simple en-tête de décret.

Διονύσιος, *Éph. arch.* 4035. Dédicace au héros Polydeukion faite par des rhabdophores. Cf. Keil, *Hérode Atticus* (Pauly's Real. Ency.), I, 2, p. 2103. Époque d'Adrien ?

Αὐρ. Διονύσιος Καλλίππου Λαμπτρεύς. C. I. G. 189. Liste des prytanes; temps des Antonins.

Αὐρ. Διονύσιος τοῦ Διονυσίου Ἀχαρνεύς. *Philist.* III, 6, 2. Cf. p.

Διονυσόδωρος, cf. p. 65, ol. CCVIII, 1, 253 ap. J.-C. Phlégon. *Mir.* 7. C. I. G. 267-482.

Διότιμος, ol. CXXIII, 3 = 286 av. J.-C. *Inscr. in Hall. arch. Int. Bl.* 1834, n. 2; 1836, n. 10. Franz, *Elem. epigr. gr.*, n. 69. *Éph. arch.* 176, 1364. Rangabé, II, 446, 447, 2293. Bœckh, *Staatsh.* I, p. 126. K. F. Hermann, *in Zeitschr. für alt. Wiss.* 1845, p. 582.

Διότιμος, cf. p. 65.

Δίφιλος, ol. CXXIII, 1 = 288 av. J.-C. Plut., *Demet.* 46. Kirchhoff, *Hermès*, article cité.

Δίων Υ... Ἐπιγρ. Ἑλλη., I, n. 47. Fragment d'inscription très-mutilé. Mention de la tribu Adrianide (lig. 4). Toutefois le nom de l'archonte n'est pas certain.

Δομετιανός (83 à 96). Philostr. *Vie d'Apoll.*, VIII, 16. Corsini se détermine pour la première année de la CCXVIII$^{e}$ olymp., mais ses raisons ne nous paraissent pas concluantes (t. IV, p. 161). Cf. Meier, p. 84 et plus haut p. 73.

Ἐπικλῆς, C. I, G. 108. Add. p. 900. *Arch. Zeit.* 1854, p. 466. Rang. II, 675. *Philologus*, suppl. II, p. 536. Raoul-Rochette, *Ant. du Bosph. Cimmérien*, p. 204. Moustoxidi : Journal périodique publié en 1831 sous le nom d'*Éginée*, 1831. Kœhler, *Dœrphtische Beitræge*, 1814, P. I, p. 43, etc. C. I. G. 108. Bœckh et M. Rangabé ont essayé de fixer la date de cet archonte. M. Rangabé se détermine pour les environs de la 123$^{e}$ olympiade. Mais il est évident que le décret du peuple de Salamine daté par l'éponymat d'Épiklès appartient à l'époque où cette île avait été rendue à la république d'Athènes (cf. les dates principales de l'histoire de Salamine pour cette époque, Bœckh, l. l). Salamine, déclarée indépendante la troisième année de la CXV$^{e}$ olympiade, ne rentre définitivement sous la domination d'Athènes que durant l'olympiade CXXXIV. M. Bœckh n'admet pas qu'Épiklès soit antérieur à cette date. Cette conjecture a été confirmée par la découverte d'une seconde inscription datée par le nom du même éponyme, et postérieure à l'institution de la tribu Attalide, CXLV (Meier p. 84). Le

décret de Salamine consacré à un gymnasiarque fait mention des fêtes d'Ajax; bien qu'il soit très-développé, nous n'y voyons pas que les éphèbes athéniens aient été à Salamine cette année-là, usage qui devient constant à partir de la CLXI[e] olympiade. On ne se trompera pas, je crois, en attribuant Épiklès aux environs de l'olympiade CXLIV.

Ἐπικράτης, *Arch. Zeit.* 1860. Anz. p. 109. Ἐπιγ. Ἑλλη. I, n. 34. *Eph. arch.* 3661. Simple dédicace à la mère des dieux, etc. Le style des lettres (ω є) n'est pas une indication suffisante.

Ἐργοκλῆς, prédécesseur d' Ἐπικλῆς (cf. plus haut, p. 20, peu après la CXLIV[e] olymp.).

Ἐργοχάρης Σφήττιος, cf. p. 46. Rang. II, 1238, 34. Meier, *Comment. epigr.* n. 66.

M. Οὐλπ. Εὐβίοτος et non Εὐβίωτος, C. I. G. 378. Corsini, t. II, p. 158; t. IV, p. 188. Philologus, XIX, 360, *Suppl.* II, p. 629. *Philist.* t. I, p. 199; t. III, 364, n. 21. *Éph. arch.* nouv. série, n. 105. Le même personn. *Éph. Arch.* n. 391. Sur l'inscription 378 du C. I. G. II. Αἴλιος Ζήνων Βερενειχίδης, qui est éphèbe sur un catalogue. *Philist.* I, 518, 6, arch. d'Himertos, cf. p. 103. On pourrait donc être tenté de placer l'éponymat d'Eubiotos aux environs de l'année 230; mais je ne crois pas que le siége de cet éponyme trouvé dans le théâtre de Bacchus appartienne au milieu du troisième siècle; le style en est encore soigné. Les mêmes noms se perpétuaient sans doute dans la famille de Zénon comme dans celle d'un grand nombre d'Athéniens de cette époque, parmi lesquels je citerai les *Apollonios* (cf. p. 89) du dème de Steiria. M. Ulpius Eubiotos était évergète. Peut-être avait-il mérité ce titre exceptionnel et l'honneur d'un fauteuil spécial dans le théâtre de Bacchus par quelques grands services. M. Neubauer cite une disette qui sévit au temps d'Adrien (Phil. *Vie des Soph.* I, 23, 1). Le style du siége d'Eubiotos me paraît indiquer l'époque antonine.

Εὔβουλος, C. I. G. 115. *Philist.* I, 4. Dittemberger, *Hermès*, 1867, p. 305. Contemporain de Θυμοχάρης (cf. ce mot pour la date).

Εὐεργέτης Παλληνεύς, catalogue de M. Rossopoulos.

Εὐθίας, ol. CXXIV, 1, = 284 av. J.-C. *Philist.* 1862, 5 (*Zeitschr. Eos.* I, 1, p. 25). *Éph. arch.*, nouv. série, n. 109.

Εὐπόλεμος, archonte, communiqué à M. Rossopoulos par M. Komanoudis en juillet 1860. *Pauly's Real Encyclop.* t. I, p. 1478.

Εὐφίλητος Προβαλίσιος, cf. p. 46. Rang. II, 1238. Meier, *Comment. épigr.* n. 66. *Éph. arch.*, nouv. série, 1.

Ἐχεκράτης, cf. p. 30. *Philist.* I, 1, fasc. 1, 3. Meier, *Comm. épigr.* n. 27.

Ζήν[ων], cf. p. 52. *Éph. arch.* 578.

Ζήνων, cf. p. 65. *Philist.* III, 4, 3.

Ζώπυρος Δικαίου Μελιτεύς. *Philist.* III, 6, p. 566. Décret en l'honneur de

l'archonte Ζώπυρος, de sa fille canéphore et des épimélètes des Panathénées. Mention de la tribu Ptolémaïde : ει pour ῃ.

Ἡγείας Τιμοκράτους, *Éph. arch.* 2256. Début du cinquième siècle après notre ère. Sur le même monument mention du poëte Πλούταρχος (n. 2257), contemporain d'Herculius, préfet du prétoire d'Illyrie sous Théodose le Jeune, de 408 à 412 (*Cod. Just.* X, 48, 1. *Cod. Theod.* XI, 22, 5; XII, 1, 172; XV, 1, 46. Années 408, 410, 412). Sur Ploutarchos et Herculius cf. Le Bas, *Voyage archéologique :* continuation par M. Paul Foucart, IIe part. inscr. 59 et 60 et la note de M. Waddington. Hégéias, après avoir été éponyme, a présidé à une *panégyrie*, πανηγυριαρχήσαντα : son éponymat est donc antérieur à la constitution de l'année 423 qui abolit les fêtes païennes (*Cod. Theod.* XVI, 10, 22-24).

Ἡλιόδωρος, catalogue Rossopoulos.

Ἡρακλείδης, Rang. 809. *Arch. Zeitung.* 1856, p. 243. Le Bas, 383. Westermann admet sans raison la correction Ἡρακλείτου. Décret relatif aux Orgéons qui adorent la Vénus syrienne. Près du marbre daté par l'année d' Ἡρακλείδης on a découvert (Rang. l. l.) une dédicace faite Ἀφροδίτῃ Εὐπλοίᾳ, et qui paraît provenir du même temple (identification d'Aphrodite Euploia et d'Aprodite syrienne au Pirée, Paus. I, 1, 3. Ἀφροδίτη ἣν Κνιδίαν οἱ πολλοὶ Κνίδιοι δὲ αὐτοὶ καλοῦσιν Εὔπλοιαν). Cette dédicace a pour auteur un personnage dont la date a été déterminée plus haut, Ἀργεῖος Ἀργείου Τρικορύσιος, stratége du Pirée (la date de ce stratégeat, d'après l'inscription de l'ennéétéris délienne, — Eust. l. 2. p. 82, lig. 20, — me paraît devoir être fixée à l'archontat d'Hérakleitos), archonte, éponyme, etc. Ce que nous savons de l'établissement des Orgéons en Attique et le style épigraphique de l'inscription ne s'opposent pas à ce que nous regardions Argios comme contemporain d'Hérakléidès, hypothèse qui ne peut être proposée que sous toute réserve.

Κλ. Ἡρακλείδης Μελιτεύς. C. I. G. 273. Cf. p.

Ἡράκλειτος Ἀθμονεύς, cf. p. 46. Rangabé, II, 1238, 33. Meier, *Comment. épigr.* n. 66. *Éph. arch.*, n. série, 1. — Ἡράκλειτος ὁ μετὰ Ἀργεῖον, p. 42.

Ἡρώδης, ol. CLXXX, 1 = 60 av. J.-C. Diod. I, 4, 2. Stèle éphéb. C. I. G. n. 126. Correction de Schœmann. Cf. Meier, p. 85. *Éph.* 578, cf. p. 52.

Τιϐ. Κλαύδιος Ἀττικὸς Ἡρώδης Μαραθώνιος. 133, cf. p. 77. *Philist.*, I, 9, 1; III, 1, 2. ἦρχε μὲν Ἡρώδης. Philost. *Vita Soph.* II, 1, 5. Burigny : *Mémoire sur la vie d'Hérode Atticus ; Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, t. XXX. Fiorillo, *Herodis Attici quæ supersunt*, 1801. *Éph. arch.* 2e série, 181. Ἐπιγ. ἀνεκδ. 14. *Philologus*, suppl. II, 592, 596. Théodore Heyse, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, n. 122, oct. 1839. La chronologie d'Hérode Atticus a fait récemment de la part de M. Vidal Lablache l'objet d'un nouveau mémoire encore inédit, mais sur lequel je renvoie aux éloges sans réserve que lui a accordés l'Académie des inscriptions et belles-

lettres. Dehèque, *Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes*, 29 oct. 1869.

Θέαλλος? *Éph. arch.* 2320. *Arch. Zeit.*, 1855, p. 154. Simple dédicace.

[Θεαγένης]. Suidas nomme un Θεαγένης Ἀθηναῖος ἄρχων. Corsini admet dans les listes cet éponyme ; Meier croit avec raison, semble-t-il, que le mot ἄρχων n'a ici que le sens de magistrat. Corsini, t. IV, 201.

[Τιϐ. Κλαύδιος Θεμιστοκλῆς Βησαιεύς], C. I. G. 320. Corsini, t. II, 160 ; t. IV, 152. Conjecture insoutenable de Corsini. Meier, p. 76.

Θεμιστοκλῆς, cf. p. 65.

Θεοδωρίδης, cf. p. 65.

[Θεόπομπος Θαλάμου Παιανιεύς], C. I. G. 193. Corsini, t, IV, 180 ; t. II, 201. Corsini admet un archonte de ce nom qui est simplement éponyme de la tribu Pandionide (Meier, p. 77).

Ποπίλλιος Θεότιμος Σουνιεύς, *Philist.* IV, 280. Cf. p. 79.

Θεόφημος, olymp. CLXXIX, 3 = 62 av. J.-C. Euseb. *Armen.* Niebhur, *Kl. Schr.* p. 249. *Éph.* n. 578, cf. p. 54.

Θεόφιλος ἐξ Οἴου, cf. p. 46. Rangabé, II, 1238, 23. Meier, *Comment. épigr.* n. 66. — Θεοπείθης, Pap. de Fourmont, IV, 8, fragment.

Θερσίλοχος, *Éph. arch.* 1056, série II, 220. Rangabé, II, 451. Ussing, *Inscr. inéd.* p. 55. *Philist.* IV, 1, p. 92. Dittemberger, p. 305. L'archonte Θερσίλοχος suit immédiatement l'archonte Καλλιμήδης. Cf. *Philist.* t. IV, p. 92. *Éph. arch.* nouv. sér. n. 220. Cf. p. 124. La date de Καλλιμήδης peut être déterminée. Cet archonte figure en tête d'un décret rendu en l'honneur d'un Athénien, ami de Démétrios Poliorcète (Rang. n. 444). Ce personnage inconnu avait intercédé en faveur de sa ville auprès du roi. Le règne de Démétrios Poliorcète est compris entre les olympiades 118, 2, et 123, 2. Mais nous avons la liste complète des archontes pour les olymp. 118-121. Les arch. des ol. 122, 1 et 2, 123, 1 sont connus. Restent donc les années 122ᵉ ol. 3, 122ᵉ ol. 4 et 123ᵉ ol. 2. La dixième prytanie de cette dernière année est postérieure à la délivrance d'Athènes et nous n'avons pas à nous en occuper. Nous ne pouvons donc attribuer Καλλιμήδης qu'à la troisième année de la 122ᵉ ol. et Θερσίλοχος à la quatrième année de la même olympiade.

Θέων, C. I. G. 254. Monument élevé par un gymnasiarque Μάρκος Ἀναφλύστιος sous le cosmétat de Διονύσιος. Parmi les cosmètes du nom de Διονύσιος déjà connus cf. Διονύσιος Σωκράτου Φυλάσιος, arch. de Δημήτριος, p. 30 ; Διονύσιος Μαραθώνιος, arch. d'Ἡρώδης Ἀττικός, p. 74 ; Διονύσιος Ἀζηνιεύς, arch. de Πο. Ὀυιϐούλλιος Ῥοῦφος, p. 78.

[Θράσυλλος], d'après M. Comanoudis, temps de l'empereur Claude. *Philist.* IV, 4, 1-2. Même archonte que le suivant.

Θράσυλλος, ol. CCX, 1 = 61 ap. J.-C. Phlégon. *Mirab.*, 20. *Gœttling. ges. Abh.* 1, p. 104.

Θυμοχάρης, cf. p. 39. *Éph. arch.* 322. Rang. II, 337.

Ἰάσων. ol. CLXIII, 4 = 129 av. J.-C. Phlégon. *Mir.* 10. *Éph. arch.* 1458. Rangabé, II, 558, 783. Scheibel, p. 159. Corsini, t. IV, p. 115. Les inscriptions 558 et 783 des *Antiquités helléniques* datées par l'éponymat d'un archonte Jason peuvent appartenir à la CLXIIIe olympiade ; mais elles sont trop mutilées pour que nous ayons sur ce point une certitude.

Ἰάσων ὁ μετὰ Πολύκλειτον, cf. p. 66. *Éph. arch.* II, 1457. Rangabé, 559. Inscriptions dont les caractères épigraphiques se rapprochent beaucoup de ceux du texte 558 des *Ant. hell.* Le second Jason ne doit être postérieur au premier que de peu d'années.

Ἰάσων [ὁ μετὰ Διότιμον], *Éph. arch.* 3793, cf. p. 65.

[?Ἰκέσιος Θεογένους]. Corsini, t. IV, p. 181. Éponyme des prytanes et non archonte. C. I. G. t. I, p. 315, 323. Meier, p. 77.

Γ. Κύϊντος Ἵμερτος Μαραθώνιος, cf. p. 103. *Philist.* I, 12, 6.

Ἵππαρχος, cf. p. 30. *Philist.* I, 3,4.

Λ. Οὐιβούλλιος Ἵππαρχος Μαραθώνιος, prêtre de Drusus consul, cf. p. 74. C. I. G. 269, 376. *Rheinisch. Museum*, VIII, 124, B. *Éph. arch.* 1385, p. 864. *Rheinisch. Museum*, XVIII, p. 66. Ἐπιγρ. Ἑλλην. 1860, p. 46.

[Ἰκέσιος Θεογένους Σφήττιος], C. I. G. 191. Corsini, t. IV, 181. Éponyme de tribu.

Ἰσαῖος, ol. CXXIII. 4 = 285 av. J.-C. *Éph. arch.* 1364. Rangabé, II, 2293. *Philist.* 1862, 5. *Éph. arch.* nouv. série, n. 109.

Ἰσιγένης, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Ἰσ]όνικος ? (CXLV, 4; CLV, 3). C. I. G. 122. Décret : Mention sur Φιλέταιρος, frère du roi Eumène. Cf. Bœckh, C. I. G. t. I, p. 164, pour la généalogie des rois de Pergame.

? Ἰσόχρυσος Φλυεὺς ὁ ἄρχων, *Éph. arch.* 3240. Fragment d'inscription n'offrant aucun sens; après le mot ἄρχων τ. probablement τ[ῶν] et peut-être τ[ῶν ἐφήβων].

? Καλλίας Ἀγγελῆθεν, *Éph. arch.* 24. Rang. II, 853. Peut-être Καλλέας, arch. de la quatrième année de la 100e ol. *Ant. Hell.* n. 854, 855. C. I. G. p. 158. Les marbres de Paros donnent Καλλέας, mais Diodore, XV, 28, écrit Καλλίας. Cf. Rang. l. l. En-tête d'un inventaire d'effets sacrés, cf. n. 824. La ressemblance des inscriptions 853 et 824 me paraît devoir faire admettre la conjecture de M. Rangabé qui reconnaît dans le Καλλίας de notre inscription celui des marbres de Paros.

Καλλικρατίδης, cf. page 38.

Καλλικρατίδης, cf. p. 65. *Éph. arch.* 640.

Καλλιμήδης, temps de Démétrius II de Macédoine. *Éph. arch.* 1058, nouv. série, 220. Rangabé, II, 444. *Philist.* IV, 1, 91. Cf. Θερσίλοχος.

Καλλιφάνης, *Éph.* 578, cf. p. 54.

Καλλίφρ[ων] ὁ πρεσβύτερος (Septime Sévère). C. I. G. 395. *Éph. arch.* 907. Neub. p. 161. Monument élevé par un personnage connu, Διονύσιος Νικοστράτου Φαληρεύς, hoplomaque sous l'archontat d'Αὐρ. Διονύσιος (cf. Tab.

VIII). Je restitue Καλλίφ[ρων] d'après la copie de Pittakis. C. I. G. 182 ; Καλλίφρων, éphèbe qui appartient à une famille importante ; plusieurs fois agonothète.

? Καλλίφρων ὁ νεώτερος, C. I. G. 395. Cette inscription, qui nous a conservé le nom de l'archonte précédent, semble indiquer qu'un autre éponyme contemporain du premier a porté le même nom Καλλίφρων ὁ νεώτερος.

M. Αὐρ. Καλλίφρων ὁ καὶ Φροντεῖνος. Ross, *Dèmes*, p. 65, n. 65. Pittakis : *l'Anc. Athènes*, p. 479. Époque incertaine. Si cet archonte était le même que le précédent, il eût été inutile de faire suivre le nom de l'éponyme donné par l'inscription 395 du mot πρεσβύτερος ; la multiplicité de noms de ce troisième archonte n'aurait pas permis de le confondre avec un magistrat appelé simplement Καλλίφρων.

Καλλί[φων]. Meier, p. 86, d'après l'inscript. 395 du C. I. G. Cet archonte est celui qui figure sur l'inscr. de l'*Éph. arch.* n. 907. Son nom est Καλλίφ[ρων].

...Καπ[ί]των, *Philist.* t. III, 3, 4. Neub. p. 101. M. Neubauer propose de reconnaître dans cet archonte un citoyen du nom de Kapiton qui fait partie de l'ambassade envoyé à Adrien en 132, C. I. G. 342. Cf. *Philist.* III, 564. Marbre qui honore Κόϊντον Πομπήϊον Κοΐντου υἱὸν Κολλείνᾳ Καπίτωνα ποιητὴν Περγαμηνόν.

Γ. Ἰούλιος Κάσιος Στειριεύς, cf. page 74. C. I. G. 270.

Κίμων, cf. p. 51. *Philist.* I, 4, p. 133. Dittemberger, l. l. p. 305.

Κλεόμαχος, C. I. Gr. 111. Inscription très-incomplète. En-tête de décret. Époque des tribus Antigonide et Démétriade. Cf. Bœckh. Ce décret est donc antérieur à la troisième année de la CXXVIII[e] ol., et comme, entre la CXXII[e] ol. et la CXXVIII[e], nous connaissons presque tous les éponymes, les dates auxquelles nous pouvons rapporter Κλεόμαχος sont très-peu nombreuses (Cf. ch. I, section I).

? Κλησέπτιτος, *Éph.* 578, cf. p. 54. Copie de Pittakis : nom propre, à ma connaissance, jusqu'ici sans exemple.

Κλησε.... *Éph.* 578, cf. p. 54, peut-être le même personnage.

Κόνων, cf. p. 65. Ol. CCVIII, 4 = 56 ap. J.-C. Phlégon, *Mirab.* 27.

[Κωνσταντῖνος], Corsini, t. IV, p. 192 se fonde sur un passage de Julien (*Orat.* I, p. 8) qui dit seulement que Constantin fut stratége à Athènes. Meier, p. 74, n. 2.

T. Κοπώνιος Μάξιμος Ἀγνόυσιος (époque antonine?) avant la création du Sénat dès 500. *Éph. arch.* 727. Ross, *Dèm.* p. VII. *Arch. Zeitung.* 1844, p. 247. *Éph. arch.* n. 3328, restitué et commenté par M. Neubauer. Ouvr. cité, ch. XIII.

T. Κοπώνιος Μάξιμος, stratége pour la deuxième fois, gymnasiarque deux fois, prêtre de Mars et de Zeus Géléon, hiérokéryx (?), agonothète des jeux Césariens (*Éph. arch.* 3328), père de T. Κοπώνιος, hiérokéryx. Ross, p. VII. Décret du sénat sacré d'Éleusis. *Éph. arch.* 2328. Dédicace en

l'honneur de T. Κοπώνιος Μάξιμος. Le décret a été rendu le 29e jour du 3e mois et le 15e de la prytanie. On peut donc supposer qu'il appartient à une année intercalaire de l'époque des douze tribus ; c'est ce qu'a fait Meier; mais nous ignorons comment on distribuait les années intercalaires à l'époque des douze tribus : objection qui ne permet pas d'admettre les calculs de Meier. Mention du sénat des 600 ; ce n'est pas là non plus un élément chronologique certain.

Κορνηλιανός, C. I. G. 394. *Éph. arch.* 514. Pitt. *l'Anc. Ath.* p. 111. *Rhein. Mus.* XIX, p. 259, après M. Aurèle (Bœckh, l. l.).

Αὐρ. Λαυδικιανός, cf. p. 108. *Philist.* IV, 4, 4.

Λεύκιος... *Éph.* 578, cf. p. 54.

[Λεύκιος τοῦ Βουλαίου Ἱππάρχου], Corsini, t. II, p. 177 ; t. IV, p. 169. C. I. G. 269, erreur corrigée par Bœckh, 376, et par Meier, p. 77. Cf. Οὐιβούλλιος Ἵππαρχος.

Λεωνίδης, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Λεωχάρης Παλληνεύς, cf. p. 46. Rangabé, II, 1238, 13. Meier, *Comment. épigr.* n. 66.

Λήναιος, cf. p. 30. *Philist.* I, 3, 4.

Λούκιος, cf. p. 70. C. I. G. 287.

Λυκίσκος, cf. p. 65. C. I. G. 2296. Meier retranche à tort cet éponyme des listes, p. 77.

Λυκομήδης, cf. p. 95. C. I, G. 263.

Λυσιάδης, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

[Τιβ. ?] Κλ. Λυσιάδης, cf. p. 97. *Philist.* III, 2, 2. Lenormant, *Rhein. Mus.* XXI, p. 510, n. 301. *Éph. arch.* 521.

Λυσιθείδης, C. I. G. 109. Décret d'un thiase. Aucun renseignement chronologique. Époque macédonienne ?

[Τι. Ἰούλιος Μάκερ], C. I. G. 339. Archonte de Milet. Corsini, t. II, p. 164 ; t. IV, p. 169. Réf. de Bœckh, l. l. Meier, p. 77.

Μακρεῖνος, ol. CCXXIII, 4 = 116 ap. J.-C. Phlégon, *Mirab.* 9. *Philist.* IV, 458, 1,

M. Βαλέριος Μαμερτῖνος Μαραθώνιος, cf. p. 93. C. I. G. 190, 191.

Μέμμιος ἐπὶ βωμῷ Θορίκιος, cf. p. 94. C. I. G. 272 B.

Μένανδρος, cf. p. 38. *Philist.* I, 8, 11. Chrysalide, 1867, p. 356.

Μενεκλῆς, cf. p. 17. Ἐπιγ. ἀνεκδ. I, 3. *Philolog.* XII, p. 735 ; XIII, p. 207. Stèle de Nicias, cf. cet archonte.

Μενεκράτης Ὀῆθεν, cf. p. 46. Rangabé, II, 1238, 5. Meier, *Comm. épigr.* n. 66.

? [Μενεκράτης], C. I. G. 178. Dédicace en l'honneur d'un stratége de Paralie. Meier admet deux archontes du nom de Ménékratès. Rien ne prouve que le second éponyme ne soit pas le même que le précédent.

Μενοίτης, cf. p. 30. *Philist.* I, 6, 5.

Μήδειος, cf. p. 30. Meier, *Comm. épig.* n. 24, 15. *Philist.* I, 1, 3.

**Μήδειός**, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793, archonte durant trois années. Le même personnage pouvait-il être archonte plusieurs fois? La question a été souvent débattue (cf. Scheibel, Ὀλυμπ. Ἀναγ., p. 136. Corsini, t. IV, 110, 171. Meier, *Comm.* II, 79). Scheibel et Corsini citent Scaliger et Meursius admettant qu'un même personnage pouvait être deux fois éponyme. Les raisons qu'ils donnent sont insuffisantes. Cf. Denys d'Halic. *Ant. Rom.* 5, 37, passage dont la véritable restitution a été donnée par Meier, l. l. archontat d'Ἀντίθεος, page 113; de Φίλιππος, page 132; d'Ἀδριανός, page 111. Ni Scaliger, ni Scheibel, ni Corsini, n'ont prouvé par des exemples le double éponymat d'un même citoyen; mais ici nous avons un texte précis qui ne laisse place à aucun doute.

Μηνογένης, cf. p. 101. C. I. G. 246.

Μητρόδωρος, c. p. 65. C. I. G. 266.

Φούριος Μητρόδωρος Σουνιεύς, cf. p. 78. *Philist.*, III, 1, 1: Pitt. *l'Anc. Ath.* p. 52.

Μητροφάνης, Catalogue Rossopoulos. Bien qu'il soit peu scientifique de chercher la date d'un archonte inscrit dans un catalogue sans que l'auteur ait fait connaître le texte qui conserve le nom de cet éponyme, je rappellerai du moins ici un personnage du nom de Μητροφάνης célèbre dans les fastes de l'éphébie. Il fixe l'époque où il vécut. *Hist. de l'éphéb.* t. I, ch. III. Environs de la CLXIII[e] olymp.

Μιθριδάτης, cf. p. 65. C. I. G. 264. *Éph. arch.* 3860.

Ναυσίας, C. I. G. 2295. Neub. p. 139. Cors. t. IV, 141. Meier retranche cet archonte des listes et le croit Délien. Cf. Λυκίσκος et plus haut page 65. Ce magistrat est contemporain de Λυκίσκος et doit être classé une ou deux années avant cet éponyme.

Ναυσικράτης (?) *Zeitschr. f. Gymnas.* 1853, Suppl. p. 49.

Νεική[ρατος] ? Νεικ[ήσιος] Νεική[φορος]. La restitution est douteuse. *Éph. arch.* 328. Ross. *Rhein. Mus.* 1851, 8, p. 126. Liste de pylores, très-incomplète. Aucun renseignement chronologique. Commencement de l'empire. Neub. p. 162 Νεική[της].

? Νεόμαχος, d'après Pittakis, forme sans exemple dans le dictionnaire de MM. Pape et Benseler. *Éph. arch.* 223. Bœckh et Meier n'admettent cette lecture que sous toute réserve (*Écon. pol. des Ath.*, I, 218 not. f, 2[e] édit.). Ce marbre est un inventaire des effets sacrés sur lequel est nommé un archonte ΗΓΕΜ... Ἡγέμων ou Ἡγέμαχος, 113[e] ol. 2, 120, 1. Mention du trésorier de la déesse. Si l'archonte Νεόμαχος doit continuer à figurer sur les listes, il est de très-peu postérieur à la 122[e] ol.

Νικαγόρας ὁ πρεσβύτερος. L'épithète de νεώτερος semble indiquer qu'un autre archonte a porté le nom de Νικαγόρας: sur l'épithète πρεσβύτερος donnée à un archonte, cf. plus haut Καλλίφρων. Le texte de la vie de Proclus cité plus bas est formel.

Νικαγόρας ὁ νεώτερος, Marin. *Vit. Procl.* 36, 485 ap. J.-C. Meier, p. 75.

Corsini, IV, 200 : Ἐτελεύτησε δὲ τῷ δ' καὶ κ' καὶ ρ 'ἔτει ἀπὸ τῆς Ἰουλιανοῦ βασιλείας ἄρχοντος Ἀθήνησι Νικαγόρου τοῦ νεωτέρου.

Νίκανδρος, cf. p. 32. *Éph. arch.* 855. Rang. II, 798.

[Νικάρητος], C. I. G. 124. Fausse lecture de Corsini (t. IV, 166). Cf. Meier, p. 88.

Νικήτης Σκαμβωνίδης, cf. p. 46. Rang. II, 1258, 43. Meier, *Comm. épigr.* n. 66.

Νικίας, successeur de Μενεκλῆς, cf. p. 16 pour la bibliographie et la date. J'ajouterai que cet archonte Νικίας me paraît être le second éponyme du même nom cité sur le marbre de Phaidros, cf. p. 49. Cf. Γοργίας.

Νικίας Σαραπίωνος Ἀθμονεύς, cf. p. 65. C. I. G. 477. *Philist.* III, p. 569, ὁ δῆμος ἐ(χο)ρή(γε)ι Νικία[ς Ἀθμονεὺ]ς? ἦρχε. *Éph. arch.* 3793.

Νικόδημος, cf. p. 30. *Philist.* I, 1, 2. Le Bas, *Voy. arch.* Haliarte, n. 661, archonte postérieur à l'année 170, époque où Haliarte fut donnée aux Athéniens. Cet éponyme est celui que nous trouvons sur la stèle éphébique du *Philist.* I, 1, 2.

Ξενοκλῆς, stratége, nom cité comme éponyme à côté de l'archonte de Delphes Εὐκλῆς. *Inscr. de Delphes*, n. 424. Entre les années 195 et 177, les archontes de Delphes sont classés. Aug. Mommsen, *Philol.* 1866, p. 1 et suiv. *Delphische Archonten*, cf. plus haut, p. 35. Ξενοκλῆς, postérieur à l'année 177, appartient au deuxième siècle.

Ξενοφῶν, cf. p. 19, 51. *Philist.* I, 4.

Ξένων Μεννέου Φλυεύς, C. I. G. 181. Prêtre de Drusus consul. Ce titre n'est pas un élément chronologique, cf. p. 87. Contemporain d'Ἄρειος Δορίωνος, cf. ce mot. Ross, *Dèmes*, 187. C. I. G. 478. Neub. p. 162.

Οἰνόφιλος, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Ὄλβιος, aux environs de l'ol. CXXVII. Curtius, *Insc. att. duod.* n. 1. *Éph. arch.* 369. Rangabé, II, 799. Dittemberger, p. 305. Décret en l'honneur de Polyeuktos, archonte de la Mésogée. Ce décret est proposé par un personnage connu Ἀμυνόμαχος Φιλοκράτου Βατῆθεν, un des exécuteurs testamentaires d'Épicure (Diog. L. X, 16). Épicure est mort la deuxième année de la 127e ol. Ὄλβιος était contemporain d' Ἀμυνόμαχος.

[Μ. Μουνάτιος Μαξιμιανὸς Οὐόπισκος], Bœckh, C. I. G. 185. Cors. t. II, p. 106 ; t. IV, p. 170. Stratége des hoplites. Meier, p. 77.

Πάμφιλος, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Παράμονος, C. I. G. 124. Cf. Διονύσιος ὁ μετὰ Παράμονον.

ΠΑ. .ΝΟΣ, *Éph. arch.* nouv. série, n. 198, lig, 24. Une copie de M. P. Foucart donne ΠΑ ?. . ΝΟΥ ; une autre de M. Ch. Blondel Ϝ.ΝΟΥ. Comme on le voit, il n'y a de certaines que les lettres finales. Arch. contemporain de Δημογένης et de Φίλων. Cf. Φίλων.

Πειθόδημος? Ol. CXXVIII, 3 ou 4. *Éph. arch.* 1. Rangabé, II, 453 (cf. la dissertation de M. Rang. l. l.). Cf. Meier, p. 89. Clariss, *Inscript. græcæ*, III. Alliances des Athéniens et des Lacédémoniens auxquels se réu-

nissent d'autres peuples de la Grèce, sous la protection du roi Ptolémée. Mention du roi Aréus.

Βοήθιο; Πείσων Μελιτεύς, cf. p. 100. *Philist.* IV, 2, 2. C. I. G. 402.

Πλείσταινος Σωκλέους Κεφαλῆθεν, C. I. G. 374. Antérieur aux temps rom. Simple dédicace,

Ποδύνικος, Ross, *Dèmes*, n. 10, A, 20. Neubauer, p. 142 propose de lire Πολύκλειτος; mais le texte de Ross donne certainement Ποδύνικος. Cet archonte est contemporain de Ῥοιμητάλκης. Inscr. citée, ligne 20, cf. Ῥοιμητάλκης.

Πολυαινός, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Πολύευκτος, cf. p. 20. Rang. II, 996. Ἐπιγ. ἀνεκδ. I, n. 75. Cf. Nicias, successeur de Ménéklès. Πολύευκτος Λυσιστράτου Βατῆθεν, archonte de la Mésogée (*Ant. Hell.* 799), est certainement contemporain de l'éponyme athénien Πολύευκτος. Peut-être faut-il identifier les deux personnages.

Πολύκλειτος Ἀλεξάνδρου Φλυεύς *Éph. arch.* 1457, nouv. série, 169, Rangabé, II, 559. Cf. Ἴασων ὁ μετὰ Πολύκλειτον.

Πολύχαρμος. cf. p. 35. Cicer. *Ep. ad Attic.* V, 11. Inscript. éphéb. p. 35.

Πομπήιος Ποντικὸς Βησαιεύς, cf. p. 80. C. I. G. 192, 193. *Philist.* I, 12, 7.

Ποσειδώνιος, temps macéd. (?) *Éph. arch.* 590. Rang. II, 1171. Simple dédicace. Belles lettres de l'époque macédonienne.

Πραξαγόρας Μελιτεύς, cf. p. 79. *Philist.* I, 3, 4. *Éph. arch.* 3612. *Rhein. Mus.* XVIII, p. 64-65. Neubauer, p. 145.

Προκλῆς, cf. p. 42. Meier, *Comm. épigr.* 37, 11.

[Πρόσδεκτος], C. I. G. 399 Corsini, t. II, 211. Archonte des Kéryx, etc.

Γ. Πεινάριος Πρόκλος Ἀγνούσιος, cf. p.107. *Philist.* IV, 4, 2.

Προξενίδης, Rangabé, II, 471. Fragment de décret en l'honneur des prytanes de la tribu Œnéide. Commencement du troisième siècle. Εὔβουλος, greffier, peut être l'archonte de cette époque (cf. ce nom).

[Πρυλάδης], C. I. G. 373. Fausse lecture de Corsini, t. I, p. 380; t. IV, p. 8.

[Πρῶτος], C. I. G. 3407. Corsini, t. II, 163. Archonte de Magnésie. Πυταγόρας, cf. *Éph. arch.* 3793.

Πυθαγόρας, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Πυθάρατος, ol. CXXVII, 2=271 av. J.-C. Diog. Laer. X, 15. *Vita decem orat.* p. 851, c. C. I. G. 225, 226.

Πυθόκριτος Θράσωνος. Rang. II, 1239. Époque macédonienne. Fragment de catalogue analogue à celui publié dans les *Ant. Hell.* sous le numéro 1238, cf. p. 46. Probablement même époque.

Βασιλεὺς Ῥοιμητάλκας, cf. p. 65. C. I. G. 265. Ross, *Dèm.* n. 10, 10. Le même personnage, mais non éponyme. *Éph. arch.* 3884.

Πόπλιος Αἴλιος Οὐιβούλλιος Ῥοῦφος, cf. p. 78. *Philist.* IV, 3, 1.

Κόϊντος Τρεβέλλιος Ῥοῦφος Λαμπτρεύς. *Éph. arch.* 59. *Philist.* IV, 1, 3.

Σαλλουστιανὸς [? Ἀιολίωνος] Φλυεύς, *Éph. arch.* 344. M. Neubauer, par conjecture, restitue Αἰολίωνος: personnage de ce nom. C. I. G. 266; archonte

Αἰολίων, cf. p. 70. Ἀπελλίων, C. I. G. 2562, 3140. L'inscription qui porte le nom de Σαλλουστιανὸς fait mention du sénat de 500, cf p. 8 et 94, sur l'époque où il fut institué. Σαλλουστιανὸς Δημοστράτου Φλυεύς, *Éph. arch.* 145 (227ᵉ oly. 3, 229, 2). Meier, p. 91. Sans doute parent de l'archonte et son ancêtre. Ce second auteur ne saurait être le père du premier, fils d'[Ἀπελ]λίωνος ; peut-être est-il son aïeul, ce qui placerait l'archonte Σαλλουστιανὸς à la fin du second siècle.

Σαραπίων, cf. p. 30. *Philist.* I, 6, 5. *Ant. Hell.* 676, lig. 5 : μετὰ Σαραπίωνα ἄρχοντα. M. Rangabé déclare que tout ce qui précède est illisible. Il attribue ce texte à la période comprise entre l'olympiade CXXVIII et l'ol. CXXIII, p. 245. Décret du peuple salaminien qui règle la réparation d'édifices religieux. Trois Athéniens de trois dèmes différents sont honorés par le peuple de Salamine. M. Rangabé remarque qu'après l'olymp. CXXVIII, 1 la mer n'était plus libre, parce qu'Antigone parut dans le golfe de Salamine. Mais cette raison ne nous paraît pas concluante, cf. Ἐπικλῆς. C'est après l'olympiade CXXXIV qu'il faut chercher la date du décret de Salamine, et nous reconnaissons dans l'archonte Sarapion cité plus haut l'éponyme de l'olympiade CLX. Il est donc probable qu'au début de la cinquième ligne on doit trouver le nom d' Ἀρίσταρχος, cf. p. 30. Je n'ai pas vu le marbre; les traits donnés par la copie épigraphique de M. Rangabé n'offrent aucun sens en cet endroit.

Σεκοῦνδος (Δείδιος Σεκοῦνδος Σφήττιος), cf. p. 74. C. I. G. 268.

Γ. Ἑλβίδιος Σεκοῦνδος Παλληνεύς. C. I. G. 271. *Éph. arch.* 119, 199, nouv. série. Neub. *Comment.* II, tab. II. *Philist.* III, 5 3.

Σέλευκος, *Éph. arch.* 556, 34. Rangabé, II, 8. 3. *Rhein. Mus.* 1843, II, p. 319. Cf. Αἰσχραῖος.

Σέξτος (Φαληρεύς), cf. p.80 . Ross, *Dèmes*, 29. *Philist.* II, 268.

[Σίμ[ος ὁ Εὐκ]ράτου], C. I. G. 205. L'inscription n'est pas de l'Attique, mais de l'île de Tinos. Cf. C. I. G. t. II, p. 250.

Φλάβιος Στράτων, cf. p.98. *Éph. arch.* 862. Le cosmète de cette année est Τι. Κλ. δᾳδοῦχος Μελιτεύς.

Στράτων Καλλικράτους Α[ἰξ]ωνεύς]. *Éph. arch.* 241. Fragment éphébique très mutilé. Peut être le même archonte que le précédent.

Σύλλας, cf. p. 99. C. I. G. 246. *Éph. arch.* nouv. série 107 ; ancienne série 2878. — ? Σύμμαχος, Hermès, II, 305.

Σωνικός, *Arch. Zeit.* 1856. *Anz.* p, 213. *Éph. arch.* nouv. série, n. 198. Arch. postérieur à Φίλων et à Δημογένης. Environs de la 122ᵉ oly. cf. Φίλων.

Σωσιγένης, Catalogue incomplet de citoyens qui ont élevé une tour pour la défense de la ville (*Palingénésie*, 10 janv. 1865). Cette inscription doit être rapprochée de celle datée par l'archontat de Diomédon (cf. ce mot) et qui rappelle les sommes versées par plusieurs citoyens en temps de guerre pour la défense de la république. Bien que les deux textes soient incomplets,

nous retrouvons plusieurs fois sur chacun d'eux les mêmes personnages : Μικίων, Σωσιγένης, Εὐρυκλείδης, Διοκλῆς, etc... L'archonte Σωσιγένης appartient donc à la CXXVIII° ou à la CXXIX° ol. Cf. Diomédon. Cf. Dumont *Revue archéologique*, 1870, *Inscriptions des murs d'Athènes*.

Φλ. Σωσιγένης Παλληνεύς, cf. p. 102. *Éph. arch.* nouv. série 214 ; ancienne série, 3240. *Philist.* IV, 1, 2. C. I. G. 285. Neub. p. 124.

Σωσικράτης, cf. p. 33. *Éph. arch.* 295. Rang. II, 1070. Ross, *Dèmes*. 16.

Σῶσπις δᾳδοῦχος? Meier, *Comm. épigr.* p. 78. C. I. G. 423. Lenormant, *Rech. arch. à Éleusis*, 146. — ΤΥΝ... Papiers de Fourmont, IV, 8, fragm.

Ταυρίσκος. C. I. G. 126. Peut-être, à la ligne 30, faut-il restituer ἐπὶ 'Ηρῴ-(δ)ου, conjecture de Schoemann. Neub. p. 164. Décret d'éranistes.

Φαιδρίας, *Philist.* I, 15, 1. Cet archonte est conservé par une stèle élevée en l'honneur de Μιλτιάδης Ζωΐλου Μαραθώνιος. Miltiade, fils de Zoïlos, est connu par d'autres inscriptions (*Philist.* t. I, p. 144, inscr. 2 et 3). Une de ces inscriptions nous apprend que la statue de Miltiade avait été faite par deux sculpteurs célèbres, Εὔχειρ et Εὐβουλίδης. La chronologie relative de ces artistes a donné lieu à de nombreux travaux (cf. Brunne, *Geschichte der Griech. Künstler*, t. I, p. 551. Beulé, *Acropole*, t. II, p. 345. Le Bas, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, p. 145. Ross. *Arch. Aüfs.* t. I, p. 143. *Philist.* t. I, p. 196. 370 ; t. II, p. 141). M. Paul Foucart (*Le Bas et Foucart, Inscript.*, t. II, *Mégare*, n. 39) a repris les recherches de ses prédécesseurs et résolu les questions qu'ils avaient laissées indécises. Euboulidès est proxène à Delphes sous l'archontat de Phainis 191/190 (*Inscr. rec. à Delphes*, n° 18, lig. 71. *Philologus*, 1866, p. 31· Mommsen, Dissertation citée). Eucheir est le père et non le fils d'Euboulidès, les statues signées du seul nom d'Euboulidès sont postérieures à celles faites en commun par Eucheir et son fils. Nous pouvons donc affirmer que l'archonte Phaidrias appartient aux environs de l'olympiade CXLVI. Nous avons attribué à l'ol. CXLII deux inscriptions dont la rédaction est semblable de tous points à celle qui nous a conservé le nom de Phaidrias (cf. Aristodémos et Anthestérios, cat. des Arch. et p. 24). La similitude des trois textes confirme la date que nous proposons ; elle nous engage même à rapprocher Phaidrias d'Aristodémos et d'Anthestérios, et nous croyons le premier archonte de quelques années antérieur à l'olymp. CXLVI. Si ces conjectures sont justes, Εὐβουλίδης aurait reçu la proxénie à Delphes après s'être déjà fait connaître par de nombreux travaux : hypothèse qui n'a rien que de naturel et que de nouvelles découvertes viendront sans doute confirmer.

Φαῖδρος Ζωΐλου [Παιανιεύς], *Arch. Zeit.* 1862. *Anz.* 329. *Philist.* III, 5, p. 461. *Éph. arch.* nouv. série, 164. Ce personnage fit une des dernières restaurations du théâtre de Bacchus. Son nom se lit sur une des pierres de la scène. L'inscription est gravée avec beaucoup de négligence. D'après ce que nous savons du théâtre de Bacchus, cette restauration doit être au

plus tôt du temps des empereurs syriens. Cf. Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nouv. série. Communication de M. Choisy, ingénieur. Φαῖδρος avait inscrit son nom sur un autre édifice. C. I. G. 522; texte également d'une basse époque. Φαῖδρος est appelé ἀρχός, titre qui indique peut-être simplement qu'il fut stratége d'Athènes.

? Φαίδων, cf. Φίλιππος.

Φανα[ρ]χίδης, C. I. G. 113. Restitution incertaine. Décret incomplet. Greffier Προκλῆς, orateur Ξενόφων, cf. ces noms. Époque macédonienne.

Φιλάνθης, cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

Π. Αἴλιος Φιλέας Μελιτεύς, cf. p. 78. *Philist.* I, 12, 4. *Éph. arch.* nouv. série, 186.

T. Αὐρήλιος Φιλήμων Φιλαΐδης, cf. p. 78. C. I. G. 271, 425. *Éph. arch.* 2596, 3233.

Φιλῖνος, ol. CCXLIX, 4 ou CCL, 1. Afric. *Euseb. chron.* p. 47. *Syncel.* p. 212. Clinton, *Fast. Hell.* I, p. 182. C. I. G. t. II, p. 307. Meier, *Comm. épigr.* p. 74, 92.

Φιλιππίδης, Ross, *Dèmes*, n. 21. Rangabé, II, 1060. Dédicace. Temps macédoniens. Πολύευκτος Ἀχαρνεύς, intendant des sacrifices à Diane. Cf. p. 20, archonte de ce nom.

Φίλιππος, C. I. G. n. 6084. CXXII, 2. Cf. Meier, p. 92. Φαίδωνος, fausse lecture pour Φιλίππου.

Φιλιστείδης Πειραιεύς. cf. p. 94. *Arch. Zeit*, 1856. *Anz.* n. 243, *Philist.* I, 384, 3; III, 444, 1.

Φιλιστείδης Φιλειστείδου Πειραιεύς. *Philist.* III, 549, temps de Septime Sévère?

? Φιλόνεως, *Éph. arch.* 1080. *Berichte üb. d. Vers. d. sächs. Ges. d. Wissensch. phil. Clas.* XII, p. 223. Deux premières lignes d'un décret. Aucun indice chronologique. C. I. G. 293, même nom.

Γ. Ἰούλιος Ἀντίοχος Ἐπιφανὴς Φιλόπαππος Βησαιεύς. C. I. G. p. 433. *Éph. arch.* nouv. sér. 211. *Philist.* IV, 1, 5. Neub. p. 165. Bœckh a établi que cet archontat devait être rapporté aux débuts du deuxième siècle après notre ère. La présence sur l'inscription de l'*Éph.* n. 211 d'un personnage du nom d' Ἀρχικλῆς ne permet aucune conjecture nouvelle; car dans la famille de ce personnage le père s'appelait comme le fils, Cf. Tab. V, arch. de Deidios Secoundos: cosmète Ἀρχικλῆς Ἀρχικλέους Λακκιάδης.

Φιλόπαππος ὁ καὶ Α. Αἰλιανός. C. I. G. 200. M. Neub., p. 165, croit que cet archonte est le même que le précédent, parce que sur l'inscription du *Corpus* on trouve Β]ούλων Μοιραγένους Φυλάσιος qui figure sur l'inscript. de l'*Éph.* 211 à côté d' Ἀρχικλῆς; mais le nom de Μοιραγένης se transmettait de génération en génération dans cette famille (cf. Inscr. 200, l. 6 et 7. C. I. G. 305, lig. 6, et, sur Ἀρχικλῆς, l'archonte précédent). Je crois qu'il faut maintenir dans les listes deux archontats de Φιλόπαππος:

les noms sont différents (Αἰλιανός), différence qui ne s'expliquerait pas s'il s'agissait du même personnage; de-plus, nous ne trouvons pas le nom Αἰλιανός sur le célèbre monument de Philopappos Ce second archonte est postérieur au premier. Sur l'inscription du C. I G. 200 l'agonothète paraît être de la famille de Philopappos, personnage du reste inconnu et qui appartient à l'époque pour laquelle la généalogie de cette famille n'a pu encore être restituée (cf. C. I. G p. 433).

**Λ. Φλάβιος Φιλόστρατος Στειριεύς.** Cf. p. 109. *Philist.* II, 21. *Éph. arch.* 2321. Neub. p. 95.

**Φιλότειμος** Ἀρχεσιδήμου Ἐλεούσιος, cf. p. 102. C. I. G. 276. *Éph. arch.* 50.

**Λούκιος Φλαούιος Φλάμμας** Κυδαθηναιεύς. *Éph. arch.* 3785. Ἐπιγ. Ἑλλην. I, 76 *a*; 76 *b*. Tacite, *Hist.* IV, 45. Antonius Flammas, sous le règne de Domitien.

**Φίλων.** Temps macédoniens. *Arch. Zeit.* 1855. *Anz.* p. 83. *Philologus*, X, p. 295. Le Bas, *Attique*, n. 382. Φίλων doit être contemporain de Δημογένης, 115e ol. 4. Σίμων Πόριος, orateur sur le décret rendu l'année de Δημογένης, est épimédète sous Φίλων. Toutefois Φίλων ne peut être antérieur à la 122e olympiade.

**Χαρίας** (?), C. I. G. 226 *b* (add.). Rangabé, II, 973. Dédicace chorégique incomplète. Lecture incertaine. Cf. Rangabé.

**Χαρι]....** cf. p. 65. *Éph. arch.* 3793.

| PALTAPHÉTÈS. | GREFFIER. | TOXOTÈS. |
| --- | --- | --- |
| Μνησίθεος<br>Μνησιθέου<br>Κόπρειος | Ἑρμογένης | Νέανδρος<br>Κρής |

| TOXOTÈS. | APHÉTÈS. | HYPÉRÉTÈS. | GREFFIER. |
| --- | --- | --- | --- |
| Διοκλῆς<br>Ξενοπείθου<br>Κολωνῆθεν | Καλχηδὼν<br>Καλχηδόνος<br>Περιθοίδης | Διονύσιος<br>Θεοτείχου (sic)<br>Εὐπυρίδης | Μενεκλῆς<br>Ἀπολλωνίου<br>Κυδαντίδης |
| [Ἰ]ξωνεύς | Nom disparu. | Un seul serviteur. | Περινθιος |

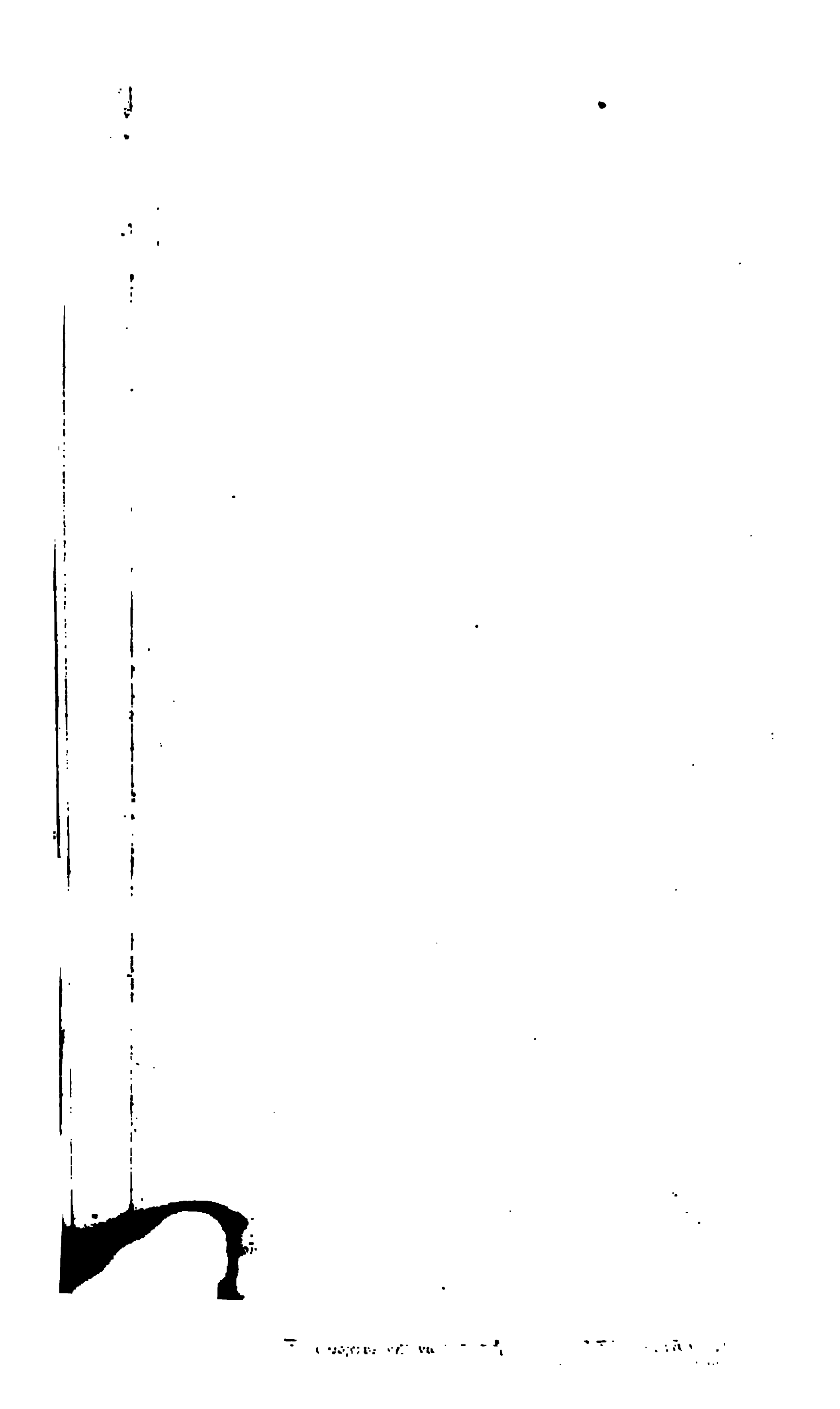
Le … Arch. n° 3184
est … èle funèbre
la … e personnage.

| TOXOTÈS. | APHÉTÈS. |
| --- | --- |
| . . . .<br>Λαμπτρεύς | . . . . . |

| ARCHONTE. | OBJET DE L'INSCR |
| --- | --- |
| Ἐπὶ Μιθριδάτου ἄρχοντος καὶ ἱερέως Δρούσου ὑπάτου. | Catalogue incompl |

| ARCHONTE. | OBJET DE L'INSCRI |
| --- | --- |
| Ἐπὶ βασιλέως Ῥοιμητάλκα ἄρχοντος. | Catalogue incomple |

| ARCHONTE. | OBJET DE L'INSCRIP |
| --- | --- |
| Ἐπὶ Ζήνωνος ἄρχοντος. | Catalogue. |



| ARC[...]R. | HOPLOMAQUE. | KESTROPHYLAX. | PAIDEUTÈS. |
|---|---|---|---|
| | — | — | — |
| Ἐπὶ [...]ς<br>Ἰουλί[..]υ<br>Στειρι[...] | Ἀσκληπιάδης<br>. . . . . | Πυθικὸς<br>Εὐδώ[ρου | Parmi les paideutès.<br>Ἀβάσκαντος<br>Εὐμόλπου<br>Κηφεισιεύς |

ARC[...]

Ἐπὶ
Οὐι[...]
Ἱππ[...]

ARC[...]OS.

Ἐπὶ [...]ς
Σεκούνδα[...]ς
ἄρχ[...]

| ARC[...]R. | KESTROPHYLAX. | THYROROS. |
|---|---|---|
| | — | — |
| Ἐπὶ [...]ς<br>Αἰλίου [...]<br>ἀρχ[...]ων | Σύντροφος<br>Ἡλιόδω. Μελι. | Ἀριστέας<br>Μιλήσιος |

ARC[...]

Ἐπὶ [...]
Μακρείνο[...]
ἄρχ[...]

ARC[...]

Ἐπὶ Τιβ.[...]
Ἡρ[...]
Μαρα[...]

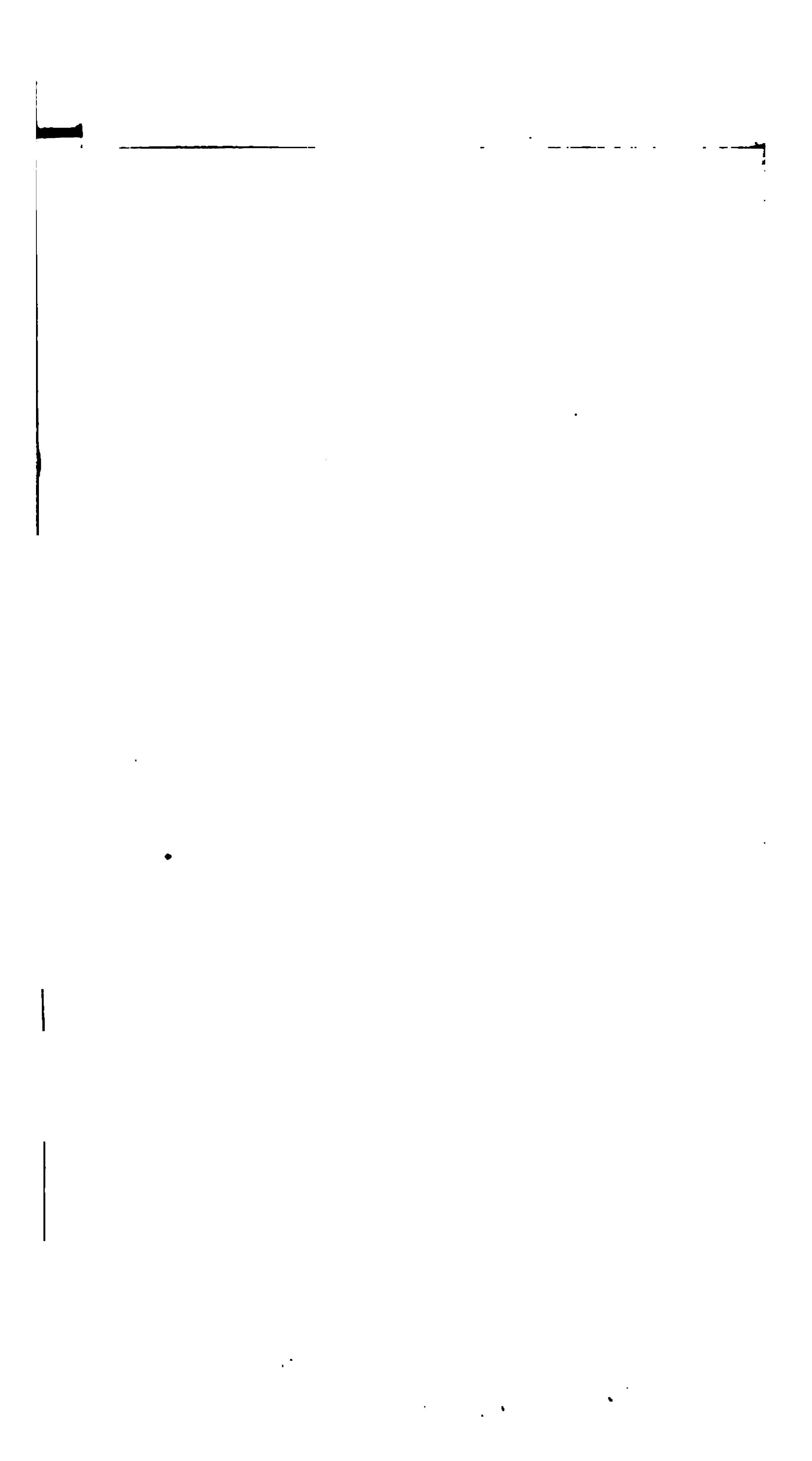
ARC[...]QUE.

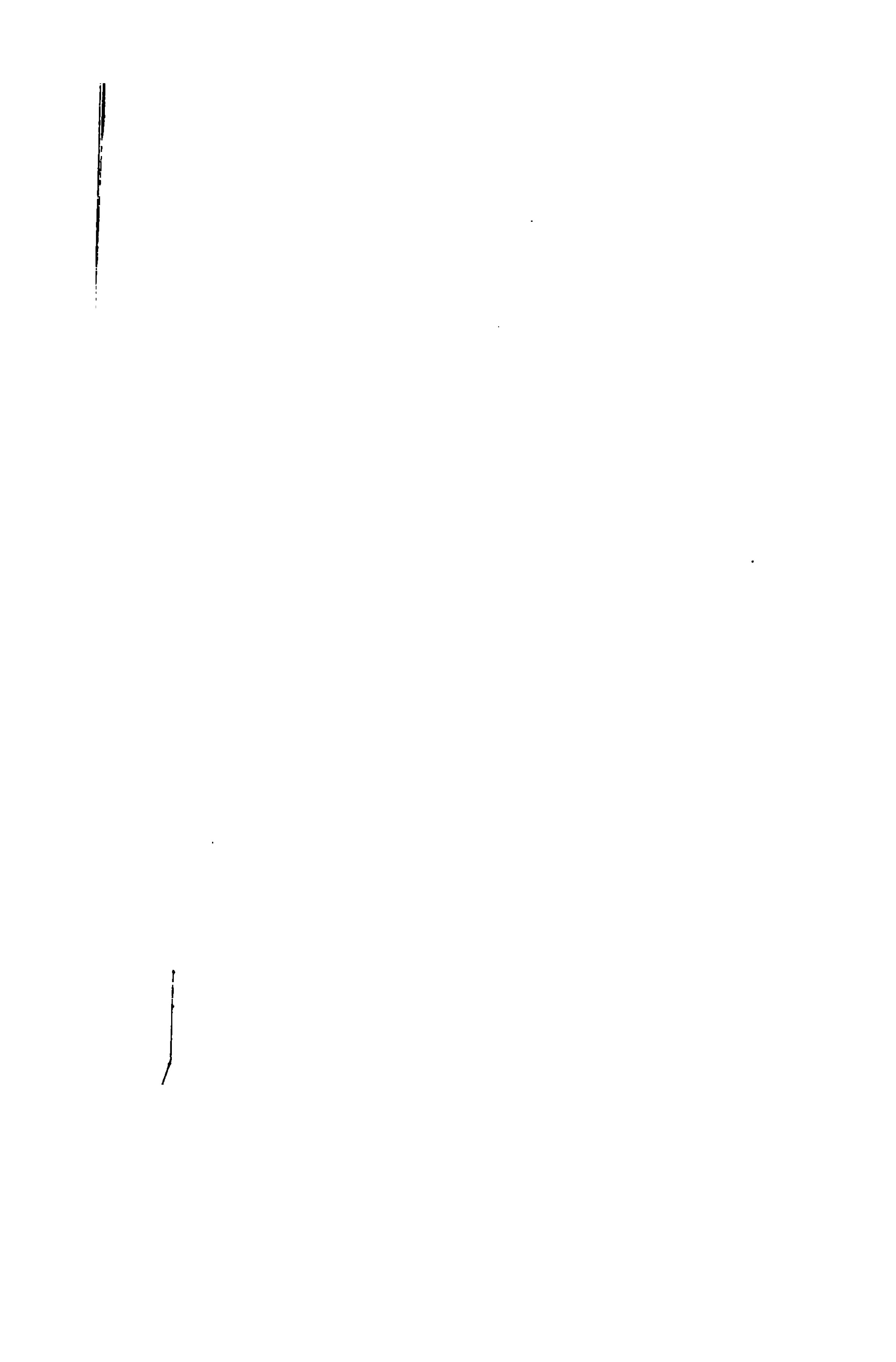
Ἐπὶ ἄ[...]ος
[Φου[...]ρου
Μητρ[...]
Σουν[...]

IER.

Tι.

| HYPOPAIDOTRIBE. | KESTROPHYLAX. | Ἐπὶ Διογενείου. | Λεντιᾶρις. |
|---|---|---|---|
| Τελέσφορος Ἀβασκάντου Μιλήσιος | Ἀφροδείσιος Προβαλείσιος | Ἀβάσκαντος Εἰσιδότου | Ἕλενος Θάλλου Μιλήσιος |





IER.

Tı.

| HYPOPAIDOTRIBE. | KESTROPHYLAX. | Ἐπὶ Διογενείου. | Λεντιᾶρις. |
|---|---|---|---|
| Τελέσφορος | Ἀφροδείσιος | Ἀβάσκαντος | Ἕλενος |
| Ἀβασκάντου | Προβαλείσιος | Εἰσιδότου | Θάλλου |
| Μιλήσιος | | | Μιλήσιος |



